JOU
2996

Québec et le capital étranger

"Impossible" d'agir à cause du fédéralisme

révèle un document gouvernemental

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mercredi 5 novembre 1975 • Nuageux • Maximum 14 • 2e année no 205 • 36 pages • 25 cents

Nos informations en page 3

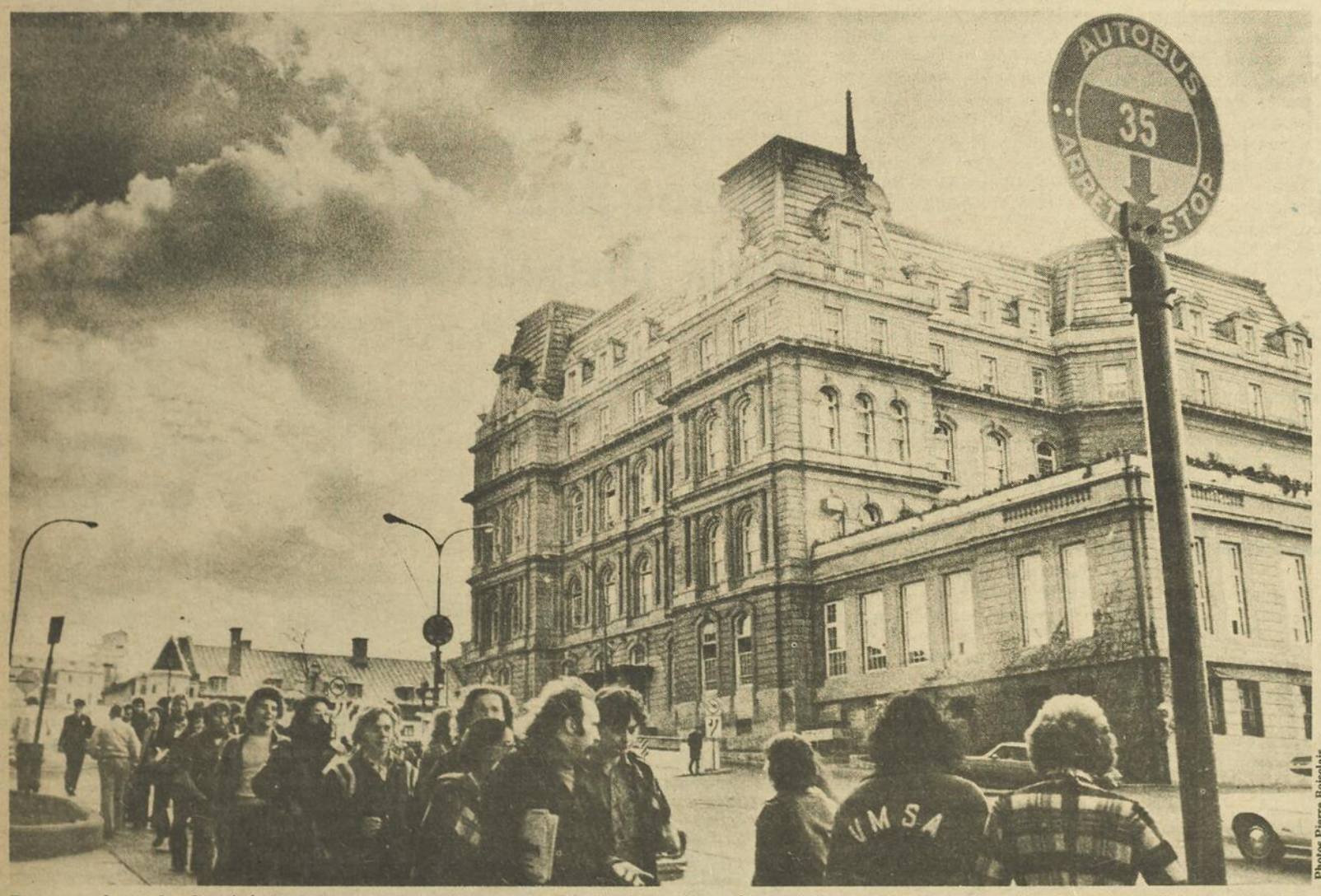

Photos Pierre Boisclair

Des membres du Comité de lutte contre la hausse des tarifs dans le métro et les autobus sont allés démontrer hier matin leur solidarité aux citoyens qui affrontent le tribunal municipal pour avoir refusé de payer le 50 sous obligatoire.

Nos informations en page 6

Les rapports d'autopsie dans l'affaire Laporte

Gérard-D. Lévesque renvoie la balle à Fernand Lalonde

-page 7

Postes : il ne reste que les questions salariales

– page 3

ANTOINE TELECOULEUR— GRATUIT 7 JOURS D'ESSAI
AVEC OPTION D'ACHAT
1975 RUE EVERETT
374-4231
COULEUR OU NOIR ET BLANC
STEREO QUADRAPHONIQUE
LOUEZ
OPTION D'ACHAT DISPONIBLE AUCUN DEPOT
Cuisinière
Réfrigérateur
Laveuse automatique
Sécheuse
Lave-vaisselle
Machine à coudre
RÉPARATION A DOMICILE
26" COULEUR $22.00 PAR MOIS

Cité Concordia: chute mortelle d'un ouvrier

Un ouvrier de 39 ans, M. Ernest Lapointe, a perdu la vie hier après-midi sur le chantier de construction de la Cité Concordia, dans le centre-ville de Montréal, après avoir fait une chute d'une centaine de pieds.

M. Lapointe, père de quatre enfants, était en train de démonter la structure servant au monte-charge, à la hauteur du 21è étage. On croit qu'un câble de retenue d'un palan, accroché à du ciment friable, serait à l'origine de la tragédie. La victime a vraisemblablement été assomée par une poulie et c'est à la hauteur du 10è étage que les pompiers ont retiré le corps.

Ce nouvel accident sur un chantier de construction est survenu vers 13 heures 30, moins d'une heure après que les délégués de chantier et les contremaître eurent saisis l'Office de la construction d'une requête en vue d'obtenir la présence permanente d'un inspecteur de sécurité sur les lieux. Cette requête, portant une vingtaine de signatures, réclamait la désignation d'un inspecteur "dans les plus brefs délais avant que nous ayons des accidents graves à déplorer".

Il y a une quinzaine de jours, indique également le Conseil québécois des métiers de la construction (FTQ), deux électriciens avaient passé à deux doigts de la mort. Ils étaient dans le monte-charge que M. Lapointe démontait, hier, quand l'élévateur refusa de s'arrêter au 8è étage, où ils voulaient se rendre. Le monte-charge s'est emballé comme un cheval fou", dit-on, et grimpa de façon vertigineuse pour s'arracher de ses rails, tout en haut, et retomber heureusement sur le toit. Les deux hommes ont été blessés.

Tout indique que l'Office de la construction désignera, dès aujourd'hui, un inspecteur au chantier de la Cité Concordia, jusqu'à la fin des travaux.

Sommaire

La chronique du Québec. . 9
L'auto 10
L'économie 12
Monde 14
Editorial 20
Vous avez la parole 22
Petites annonces 24
Bandes dessinées 26
Mots croisés 27
Horaires 28
Sports 31

Fair du temps

On ne s'est pas trop trompé pour hier! Bonne température, du soleil comme prévu sauf que les nuages n'ont pas été aussi gros qu'on l'avait annoncé. Faut pas s'en plaindre. Pour aujourd'hui, c'est délicat. Il va faire beau, c'est certain, sauf qu'une dépression venu de chez Camil Samson doit apporter des nuages et possiblement des averses tôt dans la journée. Mais on nous promet que c'est tout ce qu'il y a de plus passager et éphémère. S'il fait gris ce matin, faut donc pas s'en faire, le temps va vite se réparer et hop, le soleil va revenir rapidement s'il n'est pas déjà à votre fenêtre. Regardez pour voir (drôle d'expression!).

Maximum

Ca va continuer d'être chaud. Environ 14 dans l'ensemble du pays sauf dans les régions plus nordiques (Lac Saint-Jean, Gaspésie Côte nord) où on prévoit 10.

Aperçu pour demain

Beau et chaud pour tout le monde. Je vais pouvoir mettre encore un peu d'huile de lin sur ma maison.

Arrêt de travail au Devoir: on occupe!

par Evelyn Dumas

Le quotidien "Le Devoir" ne paraîtra pas ce matin ni, probablement, demain ses 29 journalistes syndiqués ayant déclenché une journée d'études à deux heures, hier après-midi, pour appuyer leurs revendications pour une nouvelle convention collective.

L'un des premiers gestes des syndiqués fut de faire en sorte que les téléscripteurs qui acheminent vers le journal les dépêches des agences de presse soit mis hors d'état de fonctionner. La direction du journal a immédiatement appelé la police pour faire le constat des dégâts. Au cours de la journée, les journalistes restaient dans leur salle de rédaction au 211 de la rue Saint-Sacrement: c'était, en somme, l'occupation des lieux de travail.

Le dernier contrat a expiré à la fin de 1974 et les journalistes ont acquis le droit à la grève le 28 octobre. Le syndicat des journalistes de la rédaction du Devoir (CSN) ne se déclare cependant pas en grève. Il précise, dans un communiqué, qu'il a "convoqué des journées d'étude pour amener la partie patronale à prendre au sérieux les négociations et les demandes endossées à l'unanimité par l'assemblée générale des syndiqués".

Selon le communiqué syndical, les négociations ont achoppé, lundi soir, parce que la direction maintenait ses offres du 28 octobre, déjà rejetées à l'unanimité par le syndicat. "Après quatre jours d'attente, la partie patronale a fait lundi soir une certaine concession sur la sécurité d'emploi, mais a maintenu intégralement ses positions sur les deux autres points (partage des responsabilités et salaires). C'était trop peu."

Le litige

Selon des informateurs des deux parties, l'écart sur les salaires n'est pas un obstacle majeur au règlement. La direction offre une augmentation rétroactive qui ferait toucher quelque $2,000 aux journalistes qui sont au sommet de l'échelle. Le salaire maximum dans le dernier contrat était de $260 par semaine. LA direction offre $330 par semaine au moment de la signature et $355 au 1er juin 1976, le tout pour un moment de la signature et $355 au 1er juin 1976, le tout pour un contrat de 32 mois. Le syndicat demande $355 au 1er septembre 1975, et un contrat de 24 mois.

Sur la sécurité d'emploi: la direction offre cette sécurité à tous les employés qui étaient permanents au 1er novembre, sauf dans les cas de force majeure indépendante de sa volonté (par exemple, fermeture, grève du papier); pour l'avenir, les mises à pied de nouveaux employés se feraient en tenant compte de l'ancienneté. Le syndicat demande la sécurité d'emploi pour tous, permanents et surnuméraires (au nombre de deux), sans condition, et l'assurance que le personnel de la rédaction ne sera pas inférieur à 25 ou 27 personnes. Ce personnel, est maintenant de 29.

Pour ce qui est des partages des responsabilités, le syndicat demande la formation d'un conseil de rédaction où siégeraient le directeur de l'information, le rédacteur en chef adjoint, les quatre adjoints au pupitre et un représentant du syndicat; ce comité se réunirait hebdomadairement pour faire le bilan de la production et le directeur lui déléguerait l'autorité sur le contenu d'information du journal. La partie patronale propose, de son côté, un comité de rédaction paritaire consultatif qui se réunirait une fois par mois.

Le conseil d'administration de l'Imprimerie populaire se réunit ce soir.

Vos empreintes si vous voulez un permis

par Guy Rochette

Pour obtenir un permis autorisant l'occupation d'un local, au noms d'un organisme sans but lucratif, la ville de Montréal exige de prendre les empreintes digitales du demandeur. C'est le réglement municipal 2820 qui, paraît-il, autorise cette prise des empreintes digitales en guise d'identification.

Cette pratique de l'administration municipale a été révlée hier par le conseiller Paul Cliche du Rassemblement des citoyens de Montréal. Le conseiller Cliche a également révélé avoir fait tenir au président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding, une série de questions relatives à cette pratique qu'il qualifie d'abusive. M. Cliche veut savoir si cette politique a été établie par le Comité exécutif qui est le seul à recevoir les rapports de police à ce sujet. Si le Comité exécutif n'a pas autorisé une telle politique, demande encore le représentant du RCM, pourquoi la tolère-t-il.

Comme preuve à l'appui de cette exigence de la ville, le conseiller du quartier St-Jacques a cité le cas du Syndicat des employés de bureaux et de magasins de la Société des alcools. Ce syndicat se voit refusé, depuis 10 mois, le permis d'occupation de son siège social parce que son président, M. Ronald Asselin, refuse de laisser prendre ses empreintes digitales. Le directeur du service municipal des permis et l'inspecteur Antonio Fontaine de la section des permis du serbice de police ont pour leur part confirmé que la prises des empreintes digitales constitue une politique générale à laquelle M. Asselin doit se conformer.

Socio: plus d'occupation mais toujours pas de cours !

(LE JOUR) – Les étudiants du département de sociologie de l'Université de Montréal, qui se sont vus signifier vers 16 heures hier l'injonction leur interdisant d'obstruer les entrées de la faculté des Arts et Sciences, ont décidé de mettre un terme à l'occupation des locaux, mais ils poursuivront le boycottage des cours jusqu'à la fin de la semaine.

M. Lacoste a expliqué que l'injonction ne visait pas tant à renvoyer les étudiants à leurs cours qu'à dégager les accès et les corridors en vue d'un retour à la normale. Il a été copieusement hué.

Paul Lacoste

Un peu plus tôt dans la journée, un fort groupe d'étudiants était allé perturber le déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal, au Sheraton-Mont-Royal, où le conférencier invité était nul autre que le recteur de l'Université, M. Paul Lacoste. Ce dernier a dû interrompre la dégustation de son consommé pour tenter d'amadouer les étudiants qui menaçaient d'envahir la salle de bal.

En dernière heure, on apprenait qu'une nouvelle rencontre avait eu lieu entre les parties et que les étudiants auraient à se prononcer, aujourd'hui, sur un nouveau compromis.

au jour le jour

A MONTREAL

- Clinique de sang de la Croix-Rouge: Université de Montréal, Faculté des Arts et Sciences, 3200, rue Jean-Brillant, 2e étage, de 10h à 16h.
- Assemblée publique sur la loi 22, à 13h45, à la salle Brébeuf, Collège Brébeuf, 5625, rue Decelles.
- Assemblée publique sur l'intervention policière, à 20h, organisée par le Département de criminologie de l'Université de Montréal, à l'auditorium de l'école Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé.

AILLEURS AU QUEBEC

Cap-Rouge: Congrès des animateurs sociaux culturels, au pavillon Coindre du Campus de Cap-Rouge, région de Québec.

Hampstead: Assemblée publique sur la peine de mort, à 20h, à l'école élémentaire Hampstead, 83, rue Thurlow. Invité: M. Warren Allmand, Solliciteur général du Canada.

La politique d'ouverture au capital étranger

Québec n'a pas le choix

par Jacques Keable

La raison fondamentale qui amène le gouvernement du Québec à ne pratiquer aucune politique de "restriction" à l'égard du capital étranger n'a jamais été publiquement dite ni par le premier ministre Bourassa ni par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre. Cette raison est pourtant fort simple: ils n'ont pas le choix, à cause même du fonctionnement du fédéralisme canadien.

Et cette raison, on la trouve exprimée, en noir sur blanc, dans un document confidentiel dont Le JOUR a obtenu copie. Le titre en est: "Une politique d'investissement pour le Québec". Le document porte le sceau officiel du "bureau du sous-ministre de l'industrie et du commerce", sceau apposé le 19 septembre dernier.

Censuré

Tous les arguments, – et la "logique" de ces arguments –, employés par MM. Bourassa et Saint-Pierre, à travers le monde, de New York à Téhéran en passant par Francfort, sont élaborés dans ce document. Un seul des arguments contenus dans ce texte a été "censuré" par les autorités politiques.

Cet argument, on le lit à deux endroits. Voici les deux citations textuelles: "Nous avons la conviction qu'une politique de restriction envers les capitaux étrangers, même si elle était judicieuse, serait impossible pour le Québec à cause de notre position à l'intérieur de la fédération canadienne". Et cette autre citation, tirée de la conclusion du texte: "le gouvernement pense que, dans le cas particulier du Québec, sa situation à l'intérieur de la fédération canadienne rend impossible des restrictions efficaces sur les capitaux "étrangers" même s'ils étaient souhaitables".

Ottawa dirige

Le document cité a visiblement servi de canevas aux discours récents de MM. Saint-Pierre et Bourassa. La date qui apparaît sur le document, soit le 19 septembre, n'est pas celle de sa rédaction mais bien celle, apposée plus tard bien sûr, de son classement chez le sous-ministre, M. John Dynsmore.

Il faut insister sur le fait que tous et chacun des arguments, avancés dans ce texte de quinze grandes pages, ont été repris un par un par MM. Bourassa et Saint-Pierre. Un seul de ces arguments a été "censuré" par les autorités politiques, et c'est le plus fondamental: Ottawa dirige, les provinces n'y peuvent rien à moins d'amener Ottawa à penser comme elles! On comprend qu'il est embêtant pour les autorités québécoises, qui vantent les bienfaits du fédéralisme canadien, d'avouer que le fondement de leur politique économique repose sur l'impuissance d'une province, au Canada. D'où l'utilisation d'une série d'autres arguments divers...

Ministère divisé

Les hauts fonctionnaires du principal ministère intéressé, celui de M. Guy Saint-Pierre, sont loin de la belle unanimité derrière le ministre dont le virage des derniers mois en a inquiété plusieurs.

Jusqu'au milieu de cette année, M. Saint-Pierre défendait une politique un peu "nationalisante", n'hésitant pas à décrire en termes souvent peu flatteurs les "multinationales". On trouve des exemples de cela dans un "mémoire au Conseil des ministres" de novembre 1974 et dans quelques discours publics, dont celui devant la Chambre de commerce de Montréal, en mai dernier.

Le virage de M. Saint-Pierre s'est effectué à la fin de l'été, sous l'influence notamment de son nouveau conseiller spécial, embauché en février dernier, M. Reed Scowen, ex-propriétaire de Perkins Paper, qu'il a vendu à des intérêts... britanniques, la Bowater! Autre influence notoire, M. Herman Kahn, futurologue américain et ardent défenseur de l'impérialisme USA, invité d'honneur au colloque libéral à la fin d'août dernier.

En août, le ministre présentait d'ailleurs un nouveau "mémoire au Conseil des ministres" et, curieusement, on y trouvait une description tout à coup sympathique des "multinationales". Puis vinrent les discours de New York et de Francfort.

Ce virage assez rapide et spectaculaire du ministre a provoqué des remous chez les hauts-fonctionnaires du ministère, et certains documents, décrivant les conséquences désastreuses d'une politique d'ouverture aux capitaux étrangers, étaient rédigés encore récemment et acheminés au bureau du ministre.

Le Québec, cependant, estime qu'il n'a pas le choix de développer une politique économique québécoise indépendante de la politique canadienne, à moins de consentir à en e tre pénalisé. Cela est clair, dans le document de base qui a servi à l'élaboration des discours récents.

Politiquement toutefois, on comprend que MM. Bourassa et Saint-Pierre ne divulguent pas cet argument de base: ce serait la négation de leur option fédéraliste fondamentale et un argument de poids pour les indépendantistes. L'ennui pour le gouvernement, c'est que ce document soit maintenant en circulation...

Postes : il ne reste que les clauses monétaires

(PC-LE JOUR) – Des progrès substantiels ont été réalisés dans les négociations entre le ministère des Postes et les employés en grève. A la fin d'un séance marathon qui s'est terminée à 6 heures hier matin, il ne restait plus à traiter que l'ensemble des clauses motaires. Les deux parties en sont donc venues à une entente sur l'épineuse question des surnuméraires non-syndiqués.

Il reste encore à négocier les 40 clauses d'ordre monétaire qui concernent principalement la réduction de la semaine de travail, les vacances et les salaires.

La partie syndicale a soumis, au cours de la séance d'hier après-midi, une proposition d'ensemble pour ces clauses.

La séance s'est ajournée à 4h30 à la demande de la partie patronale qui voulait étudier plus en détail la proposition monétaire du syndicat. Les négociations ont repris à 9h hier soir et le ministre des Postes devait y faire connaître sa réaction face à la proposition syndicale.

Ce dernier a fait savoir encore hier que le ministère ne consentirait aucune augmentation supérieure à celle déjà proposée qui est de $1.70 l'heure pour un contrat de 30 mois. Cette augmentation de 38% s'ajouterait au salaire moyen actuel qui est de $4.59.

Le chef négociateur pour le syndicat, M. Jean-Claude Parrot pour sa part, a exprimé l'avis qu'une entente pourrait intervenir dans une couple de jours si tout va bien. Il a ajouté qu'il faudrait toutefois encore deux jours de plus pour faire approuver l'entente par l'ensemble des postiers en grève.

Aide sociale

Entre-temps, les quelque 200,000 bénéficiaires de l'aide sociale du Québec peuvent se procurer leur chèque et leur carte d'assistance-médicaments à leur bureau local depuis hier, a-t-on annoncé au ministère des Affaires sociales. Le bénéficiaire doit s'indentifier en présentant sa "carte bleue" d'assistance-médicaments. Le préposé au bureau local lui remettra la nouvelle "carte rose". La carte bleue est quand même valide et acceptée par le pharmacien jusqu'au 10 novembre.

Campagne de financement du JOUR
Objectif: $250,000

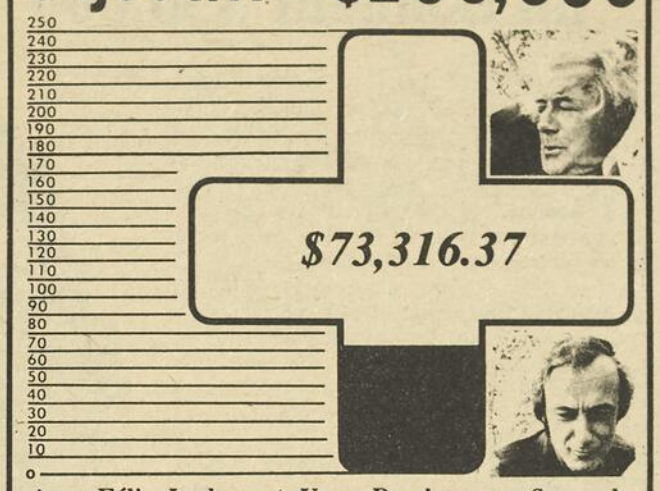

Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois.

Samedi,8 nov: une vente des meilleures photos d'Antoine

Le "gros lundi" d'avant-hier annoncerait-il une petite semaine, inversant le proverbe connu. La somme à inscrire dans le thermomètre "plus" ce matin, 5 novembre, n'est que de $1,045., pour un grand total de $73,316.37. Rendue à sa troisième semaine, la grève des postes oblige tous les participants de la campagne de financement du JOUR à des prodiges de communications pour faire parvenir leurs dons au journal. Suggestion faite par l'un d'eux: que les nouvelles messageries des postiers versent une partie de leurs recettes au JOUR pendant tout le temps que durera la grève...

•••

Initiative théâtrale: Le Théâtre Sans Nom partagera à compter du 15 novembre, les recettes des futures représentations à Montréal et ailleurs au Québec, de la pièce "LA PETAUDIERE", satire de Roland Lepage sur la bonne soupe de la loi 22... Autres nouvelles à venir à ce sujet...

•••

A midi, aujourd'hui, au Pavillon Pollack de l'Université Laval, Yves Michaud participe à un débat-midi. Sujet: "Le maintien d'une presse libre dans l'univers concentrationnaire québécois".

•••

Cocorico!: Notre camarade Jacques Guay, préposé à la couverture régionale et grand itinérant devant l'éternel est réveillé aux petites heures du matin dans un hôtel de Rimouski par le préposé à la réception qui lui dit: "Je viens de me faire écoeuré par des libéraux. Voilà ma contribution pour LE JOUR...

•••

Nouvelles d'ici et d'ailleurs: - Les employés francophones d'Air Canada à Ottawa nous informent de l'organisation d'une collecte... D'Alma, au Lac Saint-Jean, une somme de $757. et le commentaire suivant: "Nos troupes ont été mobilisées pour les élections municipales, mais elles se remettent au travail pour LE JOUR... L'équipe de PRESENT METROPOLITAIN, de la Société Radio-Canada à Montréal, y va d'une contribution de $150.... C'est parti au Cegep Maisonneuve avec un premier versement de $250.

•••

Le samedi d'Antoine: - Samedi prochain, 8 novembre, dans les locaux du journal, exposition et vente des meilleures photos d'Antoine Désilets, dans le cadre de la campagne de financement. Avis aux amateurs...

•••

Un groupe d'employés d'Air Canada a souscrit la somme de $70. Plaise aux cieux que la direction de la société aérienne offrent aussi volontiers LE JOUR aux passagers sur les vols qui quittent Montréal le matin qu'ils offrent d'autres journaux du matin que nous ne nommerons pas.

•••

Dans le cadre de la campagne de financement, Pierre Vallières parlera le mardi 18 novembre au débat-midi au CEGEP de Trois-Rivières.

Des "amis " de Wagner lui donnent $30,000 par année

(PC - Le Jour) – Oui, M. Claude Wagner reçoit $30,000 par année, $12,000 après impôt) provenant de l'intérêt généré par un fonds de $300,000 constitué par des "amis". Pourquoi? Pour l'aider à assumer ses responsabilités de chef conservateur pour le Québec, avec toutes les dépenses que cela engendre.

M. Wagner a-t-il menti quand il niait toute forme de "fonds spécial" à son intention, avant les élections de 1972? m. Wagner insiste pour dire que non, puisque c'est après l'élection, dit-il, que le premier versement lui a été fait. Ca continue depuis.

N'est-ce pas là un procédé curieux, ont demandé les journalistes au député Wagner, candidat probable à la chefferie du Parti conservateur, que le parti lui verse ainsi une somme de $30,000? A cela, M. Wagner réplique que des hommes politiques célèbres ont bénéficié de pareils appuis, et il nomme MM. John A. Macdonald, Louis Saint-Laurent, Mackensi King, Ernest Lapointe.

Une lutte rude

Pour le député Wagner, cette divulgation de cette partie de ses revenus s'inscrit dans "une drôle de campagne" contre sa candidature possible au leadership du parti.

Quand un journaliste lui a demandé si M. Brian Mulroney, l'un des trois membres de la Commission Cliche, et candidat aussi probable à la chefferie, ou encore quelqu'un de son entourage aurait eu quelque chose à voir avec cette "fuite" dans les journaux, M. Wagner a simplement répondu: "deux et deux font toujours quatre"!

M. Roch Lasalle, le principal appui de M. Wagner, estime quant à lui que "ce coup" n'empêchera pas la candidature de son poulain.

Un des dirigeants de la mafia, selon la CECO

Paolo Violi envoyé en prison pour un an

par Robert Lévesque

Paolo Violi, que la CECO décrit comme l'un des trois dirigeants de la mafia à Montréal avec Vic Cotroni et Armand Courville, a pris le chemin des cellules, hier, après que le juge D. Reilly Watson l'eût reconnu coupable de conspiration et de fraude dans l'affaire de la "Buffalo Gas Oil Corp".

Violi devra purger une peine d'un an de prison et payer une amende de $25,000. Il a toutefois deux ans pour payer cette somme. S'il ne l'acquitte pas, il devra purger une autre année au pénitencier.Le néo-Québécois, de 42 ans, père de cinq enfants, actionnaire à 23% des parts de la Reggio Food (avec Vic Cotroni et Courville), était passible d'une peine de dix ans de bagne pour l'accusation à laquelle il faisait face. Il a eu un an. Le ministère public l'accusait d'avoir conspirer dans le but de manipuler des actions de la Buffalo Gas Oil Corp. à la Bourse Canadienne établie à Montréal, entre le premier décembre 71 et le 31 mars 72 avec Fred Gabourie, Irving Kirch, Hershell Rosenthal, Robert Broadley, Rol Golden, James C. Danielson et James S. Dinneen.

Irving Kirch a été condamné à un ans de prison, et Hershell Rosenthal à deux ans alors que Robert Broadley, ancien agent de change, a vu sa sentence suspendue. Dans le cas de Fred Gabourie, la cause est toujours devant les tribunaux.

Me Maurice Hébert représentait Violi, alors que Me Gabriel Lapointe officiait pou la Couronne. Ce dernier avait réclamé une sentence exemplaire.

La seconde enquête s'ouvre ce matin

Le maire Di Zazzo fait face à la CMQ

(LE JOUR) – La seconde enquête sur l'administration municipale de Saint-Léonard débute ce matin dans les locaux de la Commission municipale du Québec (CMQ). Me Pierre Bolduc, qui a présidé l'enquête en 72, préside à nouveau celle-ci qui portera sur tous les aspects de l'administration Di Zazzo.

Le gouvernement du Québec, par arrêté en conseil, a commandé cette enquête le 19 juin dernier et mettait Saint-Léonard sous tutelle. Rappelons que l'enquête de 72 avait amené Me Bolduc à conclure qu'il y avait "anguille sous roche" dans cette municipalité de banlieue.

Au moment de la première enquête, M. Jean Di Zazzo était "l'éminence grise" du conseil de ville présidé par le maire Léo Ouellet (son beau-frère). Depuis novembre 74, M. Di Zazzo est devenu maire. La CMQ est demeurée discrète sur les motifs qui incitent le gouvernement à tenir cette deuxième enquête.

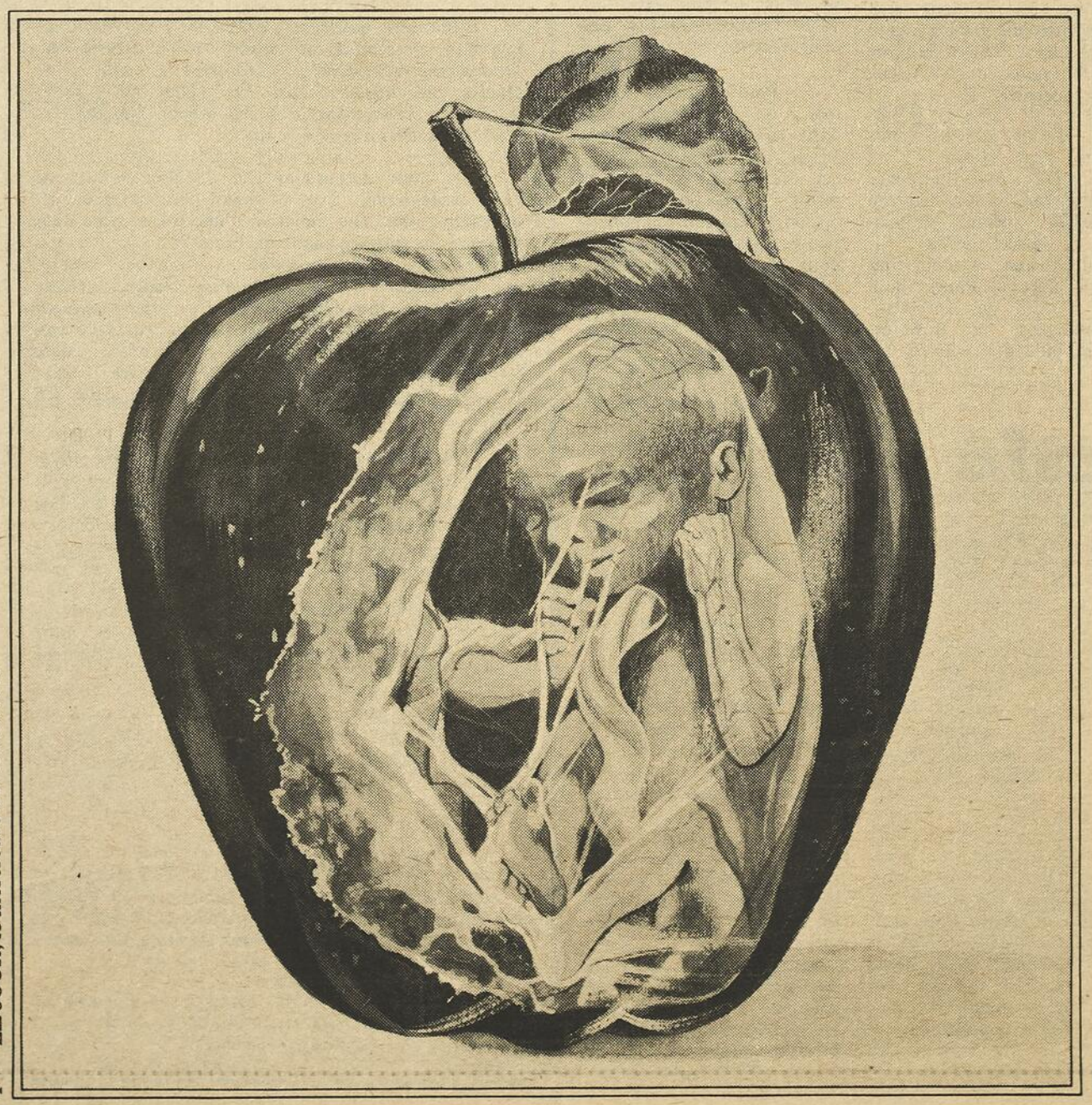

APPROCHE

le mercredi à 21h30

L'éducation sexuelle au petit écran réalisée de magnifique façon. Approche vous donne une information de base sur la sexualité avec la collaboration de spécialistes (psychologues, sexologues et autres).

Plusieurs témoignages ajoutent une dimension plus humaine à cette émission.

la télévision des Québécois
CIVQ·TV 15 QUÉBEC CANAL
CIVM·TV 17 MONTRÉAL CANAL
et sur câble dans plusieurs villes du Québec

RADIO·QUÉBEC

A la veille du congrès du PLC

Un sondage révele un malaise au sujet du leadership de Trudeau

(E.D.) – A la veille du congrès du parti libéral du Canada, qui se tiendra à Ottawa de vendredi à dimanche, un sondage auprès des délégués a révélé un certain malaise au sujet du leadership de Pierre Trudeau.

Le sondage a été mené par des étudiants en journalisme de l'université Carleton à Ottawa la semaine dernière auprès de 147 délégués officiels (il peut y en avoir cette fin de semaine quelque 2,500) et le journaliste Patrick Nagel en rendait compte dans le "Montreal Star" d'hier.

Sur 2,500 délégués, 147 c'est peu, mais on signale que jamais un sondage aussi poussé n'a été mené auprès des délégués à un congrès politique d'importance majeure au Canada.

Il ressort de l'enquête que les partisans libéraux appuient massivement le programme de lutte contre l'inflation du gouvernement Trudeau. Mais ils sont plus hésitants au sujet de la confiance qu'ils font au premier ministre lui-même.

Des 147 interviewés, 27% ont déclaré qu'ils aimeraient que le parti tienne un congrès de leadership où la direction de M. Trudeau pourrait être contestée.

Au cours du congrès de fin de semaine, les délégués s'exprimeront par vote secret sur l'opportunité de tenir un tel congrès de leadership. C'est l'idicateur dont le parti se sert pour mesurer la popularité de son leader. Au cours des deux derniers congrès, seuls quelque 10% des délégués se sont prononcés en faveur de la tenue d'un congrès de leadership. Si la proportion augmentait sensiblement cette année, si 25% ou plus des délégués exprimaient le souhait qu'on tienne un congrès de leadership, le prestige de M. Trudeau serait atteint.

Le journaliste Nagel souligne cependant que les interviewés du sondage sont des délégués du rang et qu'un nombre considérable des délégués le sont d'office - députés et sénateurs, candidats défaits, membres des législatures provinciales, dirigeants du parti. Ceux-ci seront sans doute plus enclins à appuyer M. Trudeau.

Le sondage révèle que l'appui à M. Trudeau est plus fort chez les délégués du Québec que chez ceux des provinces anglaises où la proportion des personnes favorables à une révision du leadership atteint 30%.

Le congrès libéral commence vendredi matin et la matinée sera consacrée aux rencontres des jeunes libéraux et de la commission féminine. A midi commenceront les travaux des ateliers qui se poursuivront tout le week-end.

Vendredi soir, le premier ministre fera son filan politique et rendra compte de la manière dont il a rempli son mandat depuis 1973.

Les ateliers se poursuivront samedi toute la journée. Il y aura séance plénière samedi soir, et élection des dirigeants fédéraux. Le congrès prendra fin par une séance plénière dimanche matin.

Pendant que plusieurs de ses partisans avouent douter de son leadership, le premier ministre, en visite lundi dans un foyer de vieillards, chante quelques chansons du folklore canadien français devant un auditoire fasciné.

Trudeau au " 60 "

par Pierre Sornamy

"Le contrôle des prix et des revenus, les Anglais ont essayé ça pendant deux ans, et ils ont arrêtés ça, parce qu'ils se sont apreçus que l'inflation était pire qu'avant!".

L'homme qui s'attaque ainsi à tout contrôle des prix et revenus, c'est nul autre que... Pierre Elliott Trudeau. Nous sommes en juillet 1974, à Timmins, Ontario, en pleine campagne électorale.

Hier soir, c'est sur le film de cette déclaration ancienne que s'est ouverte l'entrevue accordée, par le premier ministre "converti", au journaliste-aimateur de Format 60, M. André Payette. Tentant de justifier cette étrange "conversion", M. Trudeau a rappelé qu'en Grande-Bretagne, malgré l'échec de 1973, les Travaillistes étaient revenus à la charge plus tôt cette année, avec un autre programme de contrôle.

"De tels programmes sont voués à l'échec s'ils ne reçoivent pas un appui enthousiaste de la population. C'est ce qui est arrivé la première fois en Grande Bretagne" a expliqué M. Trudeau, en affirmant toutefois que, depuis lors, la situation de l'inflation (canadienne comme monciale) avait changé, et que les gens étaient devenus conscients de la nécessité d'agir de manière ferme.

L'animateur a alors demandé au premier ministre s'il n'était pas trop optimiste, en fait, concernant l'appui enthousiaste des canadiens: "Vous savez, répond le premier ministre, c'est normal que les syndicats soient contre, à première vue. Moi-même, j'étais contre en juillet 1974, et encore en juin dernier, lors de la présentation du dernier budget!"

Des exceptions

M. Trudeau a par ailleurs confirmé que la Commission de contrôle présidée par M. Jean Luc Pepin recevrait le mandat de se montrer plus conciliante envers les travailleurs dont la convention collective était déjà échue, le 13 octobre dernier, lors du discours à la nation où fut présenté ce programme de contrôle, "surtout dans le cas des travailleurs dont la précédente convention collective avait été signée avant ljanvier 1974, et qui n'ont reçu aucune compensation pour l'inflation inattendue à cette époque".

M. Trudeau a rappelé que c'était notemment le cas dans les postes canadiennes, où le gouvernement propose une hausse salariale de 14%.

M. Trudeau a aussi insisté par deux fois sur une disposition incluse dans le Livre blanc, qui stipule qu'en cas d'échec sur l'objectif principal (ramener l'inflation à 8% par année), les travailleurs pourront alors jouir, la seconde année, d'une compensation pour cet "excès" d'inflation.

Questions d'octobre

Avant de laisser filer M. Trudeau, André Payette a tenté de le "coincer" sur la fameuse crise d'octobre 1970, suite aux nombreuses questions soulevées ces jours-ci par Le JOUR et CBC. Toutefois, visiblement mal préparé pour aborder ce sujet, l'animateur a donné au premier ministre l'occasion de répéter son crédo vieux de 5 ans: il n'y a aucun mystère; les assassins ont été jugés; il n'y a aucune raison de mettre la justice en doute; la Loi des mesures de guerre était nécessaire pour calmer la panique...

Format 60 a raté une excellente occasion de mettre devant le nez de M. Trudeau les mystères de la mort de Laporte et du rapport d'autopsie incomplet, les irrégularités dans les procédures de la justice, et les dossiers de l'armée, antérieurs au "événements".

Dommage! Sur ce plan, l'entrevue serait à refaire!

Plan Trudeau : la CSN suggère...

Grève générale de 24 heures

par Gisèle Tremblay

La CSN a adopté hier un train de mesures contre le plan Trudeau de contrôle des salaires, dont une grève générale de 24 heures et des manifestations simultanées dans tout le Québec, mais en insistant toutefois pour que ces actions soient organisés de concert avec toutes les centrales syndicales.

Les délégués au conseil confédéral spécial de la CSN ont en effet indiqué à Montréal que le plan Trudeau étant une loi canadienne, seule une résistance unie de tout le mouvement syndical peut en amener le retrait.

Le projet de grève générale, qui couvrirait tout le pays, dépend ainsi de l'accord du Congrès du travail du Canada, qui en a rejeté un semblable récemment au premier examen.

Quant aux manifestations simultanées, elles sont soumises à l'accord de la FTQ et de la CEQ. La FTQ réunit aujourd'hui son conseil général pour étudier à son tour les moyens de contrer le plan Trudeau.

La CSN, qui entreprendra néanmoins des démarques auprès des intéressés, entend recourir d'ailleurs à toutes sortes d'autres moyens, après discussion avec les centrales concurrentes.

C'est ainsi que le sommet CSN-FTQ-CEQ, reporté par la FTQ à la fin du scrutin syndical dans la construction, pourrait se doubler d'une rencontre intersyndicale élargie, qui réunirait les conseils supérieurs des trois centrales (quelque 500 syndiqués), comme lors du programme commun de réouverture des conventions collectives pour l'indexation au coût de la vie l'an dernier.

En attendant, la CSN rassemblera ses propres effectifs à différents niveaux, pour les préparer à la résistance: assemblées générales des syndicats, congrès spéciaux des conseils centraux (dans 22 régions), d'ici un mois.

La CSN propose qu'on remplace le plan Trudeau par un plan d'aide aux plus démunis, victimes premières de l'inflation: hausse du salaire minimum à $165 par semaine (ainsi que l'exige le Front commun de la fonction publique), indexation automatique des salaires des impôts et des mesures d'aide sociale; abolition des plans boni et de tout système de salaire à la pièce ou au rendement; renorcement de la protection du revenu pour les chômeurs.

26" L'HALIFAX G4740W
Modèle de table. Ecran géant. Boitier métallique robuste, fini simili-noyer. Nouveau système de syntonisation électronique entièrement transistorisé. Sélection de canaux VHF et UHF à un seul bouton.

14" L'OCEANSIDE · G3410C
Modèle portatif aux lignes élancées et fines grâce à la nouvelle lampe-écran Chromacolor 110°Boitier de couleur ébène avec dessus et piédestal de couleur argent. Syntonisateur Super Video Range entièrement transistorisé.

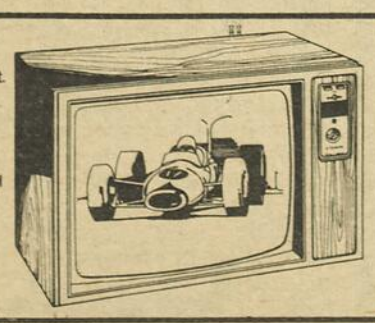

ZENITH ®
Dumoulin T.V. INC.
SERVICE PERSONEL
VENTE – SERVICE Spécialiste en couleur

783, RUE MISTRAL
COIN 8250, ST-HUBERT
TÉL.: 388-4636
388-4777

La presse a fait bouger le ministère de Forget

par Robert Lévesque

Le cri d'alarme lancé par le Comité pour la protection de la Jeunesse au sujet des trente-et-un jeunes mineurs qui étaient gardés dans des conditions inhumaines depuis plus de dix jours au Quartier-général de la police de Montréal a porté fruit puisque dès hier matin (à neuf heures) le ministère des Affaires sociales prenait l'affaire en mains.

Des trente-et-un jeunes qui croupissaient dans les cellules communes de la rue Bonsecours, il n'en restait plus que quatorze au moment de mettre sous presse, hier. Les autres avaient été ou bien libérés ou bien placés dans des centres d'accueils équipés pour recevoir les jeunes délinquants.

Le ministère dirigé par Claude Forget mandatait, dès hier matin, le nouveau Comité Goyer pour régler ce problème dénoncé dans tous les quotidiens. Après avoir placé ailleurs près de la moitié des mineurs détenus au QC de la police, le Comité a donné l'assurance aux représentants du Comité pour la Protection de la Jeunesse que, d'ici vingt-quatre heures, les cellules de la police seraient vidées.

Ce Comité Goyer, présidé par M. Jean-Paul Goyer, directeur de l'école Saint-Domitille à Laval, a été mis sur pied par le MAS il n'y a que dix jours pour trouver des solutions au manque de places pour les jeunes détenus en attente de leur comparution devant les tribunaux.

Au QC de la police, on s'est rendu compte, hier, que des jeunes croupissaient des semaines dans des cellules exigües, sans repas chauds, sans possibilité de se laver, sans lits suffisants, contrairement aux droits élémentaires de tout individu. Les interventions du Comité pour la Protection de la Jeunesse étaient demeurées vaines jusqu'au moment où le scandale a été lançé dans la presse.

Les jeunes emprisonnés au QG de la police

Charron réclame une action immédiate

QUEBEC – "Tant qu'il en restera un dans les cellules communes du Quartier général de la police de Montréal je reprendrai le débat".

Claude Charron député péquiste de St-Jacques a tenté mais vainement, hier, de demander au ministre des Affaires Sociales, M. Claude Forget ce que ce dernier entendait faire pour régler le problème des jeunes de 12 à 17 ans qui étaient incarsérer dans des "conditions lamentables" à Montréal.

"Il a pourtant une loi a précisé le député Charron, qui interdit la détention des jeunes dans des prisons communes".

Au cours du débat soulevé hier en Chambre par le député de St-Jacques, le ministre des Affaires Sociales s'est borné à répondre que "la période que nous traversons actuellement est une dévaluation qui nous amènera à des conclusions finales de ce côté".

"J'ai l'impression a aussitôt rétorqué le député Charron, d'avoir posé la question à un frigidaire".

"Il y a 31 jeunes de 12 à 17 ans, a-t-il ajouté, qui si vous n'agissez pas sont encore en prison. Vos expériences, vos analyses, vous les raconterez une autre fois".

Le ministre des Affaires sociales a alors répondu: "Ce n'est pas par des paroles seulement que l'on peut résoudre ce problème.

"Si ce n'était de l'intervention, a-t-il précisé, qui s'est déroulée depuis deux ou trois semaines, le nombre d'enfants dans les prisons d'adultes s'élèverait à trois ou quatre fois le nombre qu'on vient de citer".

"J'ai l'impression d'avoir posé des questions à un frigidaire", s'écrie Charron impatienté des silences de Forget.

Négligence criminelle

Une compagnie de transport condamnée à $10,000 d'amende

(R.L.) – Reconnue coupable de négligence criminelle suite à la mort de M. Noé Rykles, il y a deux ans, une compagnie de transport de Laval (G.T. Transport Ltée) a été condamnée) hier en Cour criminelle, à payer une amende de $10,000 dans un délai maximum d'un mois.

Cette affaire, jugée par Redmond Roche, est l'une des rares où une compagnie est reconnue coupable et condamnée pour négligence criminelle. Si la compagnie n'obtempère pas à l'ordre de la Cour, celle-ci procèdera à une saisie, a précisé le juge Roche.

L'affaire remonte au 28 décembre 73. M. Noé Rykles marchait sur le trottoir près de l'intersection Van Horne-Linton vers dix-sept heures. Un des onze camions de G.T. Transport, conduit par M. Raymond Paquin, roulait sur Van Horne. Lorsque M. Rykles s'est engagé pour traverser la rue, M. Paquin a voulu freiner pour l'éviter. Or, les freins, en mauvais état, manquèrent et le camion a heurté mortellement le piéton. Au procès, en octobre dernier, le juge Roche a conclu à la culpabilité de la compagnie à cause du manque d'entretien apporté à ses véhicules.

"Trop de compagnies de transport ont la dangeureuse habitude de ne pas faire vérifier leurs véhicules régulièrement", a-t-il déclaré en accordant sa sentence.

La défense avait réclamé une amende de $1,000 prétextant que G.T. Transport est une "petite" compagnie qui fait peu de profits: $2,300 en 73 et $5,634 en 74. Cependant, le juge a surtout tenu compte du témoignage du chauffeur du camion qui a avoué qu'il s'était plaint du mauvais état du véhicule auprès de son patron. Celui-ci avait répondu, avant l'accident mortel, que le camion avait été réparé, ce qui était faux.

La hausse des tarifs du métro

La lutte s'installe en Cour municipale

(LE JOUR) – Trois des usagers des transports en commun qui ont été arrêtés à la suite de leur refus de payer le nouveau tarif de cinquante sous ont comparu, hier matin, devant le juge Claude Melançon de la Cour municipale. Ils ont tous plaidé non coupables.

Il semble bien que les comparutions des quatre-vingt personnes ainsi arrêtées seront échelonnées sur plusieurs jours. Le tribunal a sans doute voulu éviter l'affluence "dangereuse" de ces citoyens

Les trois qui ont comparu hier ont été envoyés à leur procès le 12 novembre et sont possibles d'amendes de $100 ou 60 jours de prison. Une cinquantaine de manifestants venus les appuyer ont défilé devant l'édifice de la rue Gosford, pancartes et banderolles à la main.

Depuis le début de la contestation des hausses, il y a trois semaines, les policiers de la CUM ont procédé à plusieurs arrestations. En réaction à cette tournure judiciaire de leur lutte, le Comité qui dirige la contestation a mis sur pied des mécanismes pour financer les coûts occasionnés à ces citoyens par les procès. On mettra en vente bientôt un macaron aux couleurs de la lutte.

Par ailleurs, une "ligne de piquetage" sera installée en permanence devant la Cour municipale jusqu'à la fin des procès. Le Comité invite tous les Montréalais à s'y rendre.

LES ÉTUDIANTS DU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

Vous convient à une réunion publique portant sur l'intervention policière.

CE SOIR, LE 5 NOVEMBRE A 20 heures.

À L'AUDITORIUM DU COLLÈGE MARIE-ANNE

100 EST RUE SAUVE

Les secours s'organisent à Frobisher Bay

FROBISHER BAY T. N. O. (PC) – Le mauvais temps a nui, mardi, aux tentatives faites pour secourir les 26 personnes qui se sont écrasées à bord d'un DC-3, lundi, dans la région arctique.

Un avion Twin Otter équipé de skis a réussi à atteindre l'appareil écrasé mardi matin et à transporter six voyageurs - quatre hommes et deux femmes - en sécurité jusqu'à Frobisher Bay, sur l'île de Bafin.

Mais les autres tentatives de sauvetage ont été bloquées, car, selon un porte-parole de la Gendarmerie royale, des cristaux de neige et un brouillard très bas ont réduit la visibilité à près de zéro.

Le DC-3, propriété de Kenting-Atlas Aviation, de Toronto, a effectué un atterrissage d'urgence les roues en l'air, à 5 milles au nord de Frobisher Bay, vers 21h30 lundi, au cours d'un vol de 650 milles de Pond Inlet à Frobisher Bay. Les 23 voyageurs et trois membres d'équipage s'en sont tirés sans blessure.

OXFAM

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.
Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32.00 par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Affaire Laporte

Le bureau du Solliciteur général cherche le rapport " final " de l'autopsie

par Pierre Vallières et François Demers

Le ministre québécois de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, a déclaré hier au JOUR que son ministère n'était pas en possession des documents se rapportant à l'autopsie pratiquée sur le corps de Pierre Laporte en octobre 1970.

"S'il y a quelque chose, ça se trouve du côté du Solliciteur général, M. Fernand Lalonde", a-t-il ajouté.

Au bureau du Solliciteur général, l'attaché de presse, M. Raymond Bélanger, a quant à lui affirmé que des recherches étaient faites pour trouver ce que LE JOUR nomme "le second rapport d'autopsie rédigé, selon le Dr Jean-Paul Valcourt, après le 21 octobre 1970", mais que M. Bélanger qualifie plutôt de "rapport final".

Ce matin, à Québec, M. Bélanger doit nous faire part des résultats de ses recherches. "En principe, a-t-il ajouté, si ce document a été déposé à l'enquête du coroner dans l'affaire Laporte ou à l'un ou l'autre des procès qui ont suivi, *c'est-à-dire dans un endroit public,* il n'y a aucune objection à ce que les journalistes en prennent connaissance".

Fernand Lalonde: on lui renvoie la balle...

"Vous l'aurez si nous pouvons le retracer", a-t-il poursuivi, tout en précisant qu'il ignorait totalement pour l'instant si le rapport d'autopsie avait été ou non déposé "dans un endroit public".

On sait que, pour sa part, le Dr Jean-Paul Valcourt a soutenu que les deux rapports d'autopsie étaient publics. Il a même affirmé lundi qu'ils avaient été déposés à la cour du coroner, ce que, par contre, a nié le coroner en chef du district judiciaire de Montréal, Me Maurice Laniel.

Et les notes du 18 octobre 70?

Hier, M. Raymond Bélanger a expliqué que le premier rapport d'autopsie, qualifié de "sommaire", est *toujours* rédigé au moment même où se pratique l'autopsie du corps.

Le ou les pathologistes sont toujours assistés alors d'un technicien et d'une secrétaire. La tâche de cette dernière est de recueillir les réflexions et les constatations que font les pathologistes en pratiquant l'autopsie. C'est ce texte qui constitue le "rapport sommaire". Et à partir de ces "notes", le rapport final est rédigé.

Or, dans le cas de Pierre Laporte, ces "notes", prises le 18 octobre 1970, *n'ont pas été divulguées.*

Le "rapport sommaire", lu à la presse le 21 octobre 1970, par le coroner Laurin Lapointe et signé des docteurs Valcourt et Hould, fait partie intégrante de la conférence de presse donnée alors par le coroner. Nous en avons publié hier le texte intégral. A l'époque, il a été considéré comme étant le rapport final et officiel de l'autopsie pratiquée le 18 octobre 70 sur le corps de Pierre Laporte. On n'y voit pas la signature de la secrétaire ni du technicien, mais, après celles des pathologistes, la signature du sténographe officiel du bureau du coroner, M. André Gauthier.

(photo Claire Beaugrand-Champagne)

Gérard-D. Lévesque: adressez-vous ailleurs!

C'est le docteur Jean-Paul Valcourt lui-même qui a qualifié le rapport du 21 octobre 1970 de "sommaire" et qui a déclaré, le 24 octobre dernier, qu'un rapport "plus détaillé" avait été rédigé *après le 21 octobre 1970,* à une date qui n'a pas été divulguée. C'est ce dernier rapport que le docteur Valcourt nous a dit de demander "au procureur général".

Me Laurin Lapointe

Interrogé hier sur le "second rapport d'autopsie", celui rédigé après le 21 octobre 1970, l'ex-coroner du district judiciaire de Montréal, Me Laurin Lapointe, a déclaré au JOUR qu'il n'en avait jamais entendu parler jusqu'à maintenant.

Précisant qu'il est avocat et non médecin-légiste, Me Lapointe a ajouté qu'il a accepté tel quel le rapport du 21 octobre 1970, rédigé sous serment d'office, par les docteurs Valcourt et Hould.

Bourassa ne regrette pas ses gestes d'octobre 1970

par Jean–Noël Bilodeau

QUEBEC – "Si c'était à recommencer, nous agirions de la même façon avec l'immense appui de la population".

Robert Bourassa ne veut pas la tenue d'une commission d'enquête sur la mort de son ex-collaborateur, Pierre Laporte. Aux questions du député Robert Burns, qui le talonnait hier à l'aide d'informations diffusées par le réseau anglais de CBC et par le JOUR, il a répondu:

"Nous étions totalement justifiés de prendre les mesures que nous avons prises."

Le député Burns a dû reprendre à plusieurs reprises, au milieu du brouhaha causé par les députés libéraux présents en grand nombre à cette première journée de Session, la question pourtant simple de savoir si le premier ministre, tel qu'il l'avait mentionné dans son entrevue accordée à CBC, n'avait jamais eu à craindre ni une insurrection, ni un renversement de gouvernement...

"J'ai répondu très souvent, a fait remarquer le premier ministre, qu'il y avait eu deux enlèvements qu'il y avait des possibilités d'autres enlèvements et qu'il y avait des efforts qui avaient été faits par ces gens, en incluant tous les moyens, y compris l'insurrection, comme c'est écrit dans la lettre."

"J'ai dit, dans cette émission, qu'il fallait faire une distinction, du moins qu'il y avait des efforts qui étaient faits, et qu'on pouvait reconnaître être faits par les membres du FLQ. Ni M. Drapeau, ni M. Trudeau, ni moi-même, nous nous attendions à des bombardements nocturnes..."

"Vous pouvez avoir des différences de style, c'est normal", d'ajouter le premier ministre en se référant à ses rapports avec le gouvernement fédéral et les autorités de la ville de Montréal," mais il n'y a pas de contradiction dans les attitudes. Personne ne s'attendait à ce qu'il y ait des bombardements nocturnes ou un envahissement massif."

POUR DEUX PETITES MAINS AGILES.

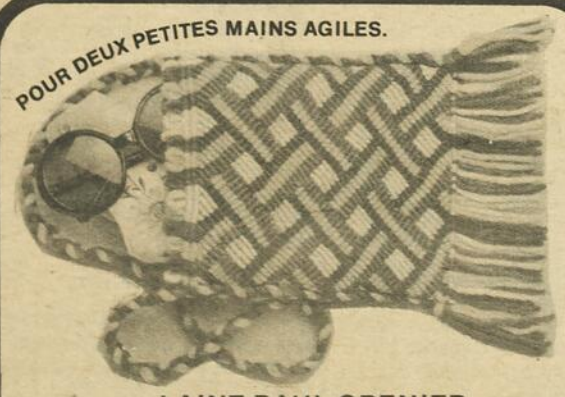

LAINE PAUL GRENIER

Spécialité: laine du Québec
laines canadiennes et importées - fil Phentex
Canevas à petits points service d'encadrement

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466

2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél.: 388-9154

maison Beaudet INC.

Pour ces moments de détente...
Procurez-vous un fameux XL100
appareil RCA chez

maison Beaudet INC.

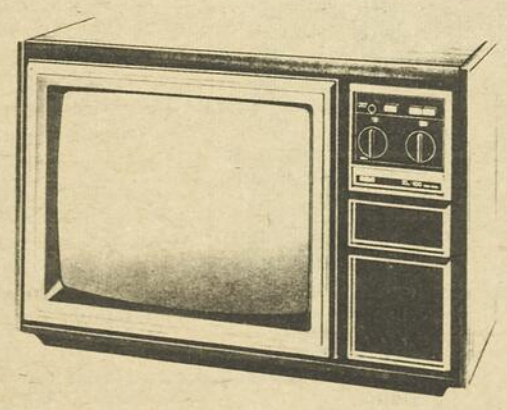

Modèle
CTU 504

Vous serez plus en forme pour faire votre vrai boulot...
Un choix de modèles pour convenir à tous les goûts et à toutes les bourses.
Appelez pour renseignements; il nous fera plaisir de vous en dire davantage sur nos bons prix et notre bon service.

RCA

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION!

opération adhésion syndicale

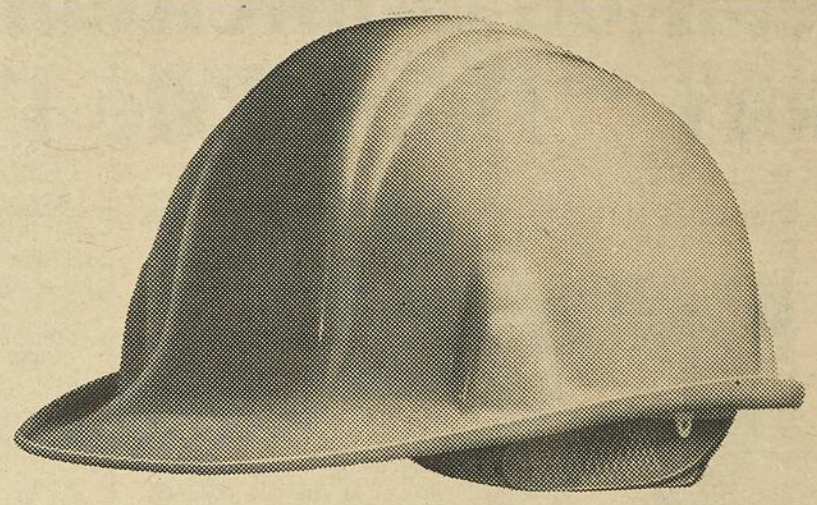

les 7, 8 et 9 novembre 1975
les 4, 5, 6, 7, 8 et 9 novembre 1975 à la Baie James

LISTE DES BUREAUX DE VOTE

RÉGION DE RIMOUSKI (418) 724-4491

Rimouski
Centre de formation professionnelle
350, boul. Arthur Buies
Matane
Centre de main-d'œuvre du Québec
69, avenue Desjardins
Ste-Anne-des-Monts
Centre de main-d'œuvre du Québec
Route nationale 132
Gaspé
Centre de main-d'œuvre du Québec
Rue Lejeune
Chandler
Ministère des Affaires Sociales
372, boul. Grand Pabos
New-Carlisle
Centre de main-d'œuvre du Québec
Rue Principale
Carleton
Hôtel de Ville
Rue Comeau
Amqui
Centre de main-d'œuvre du Québec
20, boul. St-Benoît
Cabano
Centre de main-d'œuvre du Québec
149, rue Commerciale
Rivière-du-Loup
Sous-sol de l'église St-François
Rue Delage
Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Affaires Sociales
Rue Principale
Cap-aux-Meules

RÉGION DE CHICOUTIMI (418) 549-0627

Chicoutimi
Commission de formation professionnelle
210 ouest, Des Oblats
Alma
Centre de main-d'œuvre du Québec
445, Sacré-Coeur
Roberval
Centre de main-d'œuvre du Québec
31, avenue Roberval
Dolbeau
Centre de main-d'œuvre du Québec
1230, boul. Walberg, Suite 11
Chibougamau
Centre de main-d'œuvre du Québec
357, 3e rue, Apt. 1

RÉGION DE QUÉBEC (418) 681-4143

Lévis
Salle du conseil
225, Côte du Passage
St-Raymond
Salle Hôtel de Ville
375, St-Joseph
Thetford-Mines
Salle du Service de la protection civile
160 sud, boul. Caouette
St-Georges-Est
Salle du conseil
Montmagny
École polyvalente Louis-Jacques-Casault
141 est, boul. Taché
Ste-Anne-de-la-Pocatière
Salle du conseil
412, 9e Rue
Baie-St-Paul
Centre culturel
Boul. Fafard
Malbaie
Hôtel de Ville
280, Nairm
Québec
Manège militaire Laurier
805 est, Grande Allée

RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES (819) 379-5410

Cap-de-la-Madeleine
Centre de formation professionnelle
500, Des Érables
La Tuque
Centre de main-d'œuvre du Québec
580, rue Commerciale
Shawinigan
Centre de main-d'œuvre du Québec
175, 6e rue
Louiseville
Salle des Chevaliers de Colomb
201, rue Ste-Marie

RÉGION DE DRUMMONDVILLE (819) 478-4181

Drummondville
Bureau régional (O.C.Q.)
402, Lindsay
Victoriaville
Édifice provincial
62, St-Jean Baptiste

RÉGION DE SHERBROOKE (819) 569-3619

Lac Mégantic
Centre de main-d'œuvre du Québec
5527, Frontenac
Sherbrooke
Centre 24 Juin
641, rue Vingt-quatre-Juin
Asbestos
Centre hospitalier d'Asbestos
Salle communautaire
475, 3e avenue
Magog
Ministère des Affaires Sociales
7 est, Principale

RÉGION DE MONTRÉAL (514) 341-7740

Laval
École secondaire St-Martin
4045, boul. St-Martin,
Chomedey
Longueuil
École Gérard-Filion
1330 ouest, Curé-Poirier
Centre ville
Palais du commerce
1650, rue Berri
Ouest Valleyfield
67, rue Académie
Dorion
143, Harwood
Montréal
Fabrique Notre-Dame-du-Foyer
5999, 40e avenue
Montréal

RÉGION DE ST-HYACINTHE (514) 773-6663

Granby
Hôtel de Ville
Salle du conseil
87, rue Principale
St-Hyacinthe
Centre de formation professionnelle
300, boul. Casavant
St-Jean
Club des raquetteurs Champlain
60 sud, Jacques-Cartier
Sutton
École Ave Maria
Rue Académie

RÉGION DE SOREL (514) 742-2767

Tracy
Centre de formation professionnelle
2725, boul. de la Mairie
Tracy

RÉGION DE JOLIETTE (514) 753-7434

St-Gabriel-de-Brandon
École d'art et métiers
55, rue Grenier
Joliette
Centre de formation professionnelle
1385, boul. Firestone
L'Assomption
Hôtel de Ville
200, rue Ste-Anne

RÉGION DE ST-JÉRÔME (514) 438-4156

Maniwaki
École Christ-Roi
150, boul. Desjardins
Mont-Laurier
École Sacré-Coeur de Mont-Laurier
525, rue de la Madone
Ste-Agathe
École secondaire Ste-Agathe
99, rue Ste-Agathe
St-Jérôme
Bureau régional (O.C.Q.)
30, boul. Lajeunesse
Ste-Thérèse
Sous-sol de l'église Sacré-Coeur-de-Jésus
140, rue Blainville
L'Annonciation
Pavillon de l'école Ste-Croix
4, rue Du Pont
Lachute
Sous-sol de l'Hôtel de Ville
380, rue Principale

RÉGION DE HULL (819) 771-6652

Hull
Commission de formation
professionnelle de
l'Outaouais
Boul. Cité des Jeunes
Thurso
Salle des Chevaliers de Colomb
Rue Bourget
Campbells Bay
Salle du Club Lion
Rue Borden

RÉGION DE VAL D'OR (819) 825-4477

Amos
Sous-sol église Christ-Roy
721 ouest, 2e avenue
Rouyn
Direction régionale de la main-d'œuvre
180, boul. Rideau
Lebel-sur-Quevillon
Centre communautaire
Salle no 1
Senneterre
Salle St-Paul
660, 8e avenue
(sous-sol de l'église)
LaSarre
Salle des Chevaliers de Colomb
15, boul. Allard
Ville-Marie
Centre de main-d'œuvre du Québec
1, rue Notre-Dame
Matagami
Centre de main-d'œuvre du Québec
Édifice Gauvin
193, boul. Matagami
Val-d'Or
Bureau régional (O.C.Q.)
857, 2e avenue
Témiscamingue-Sud
Hôtel de Ville

RÉGION DE HAUTERIVE (418) 589-3791

Sacré-Coeur
École Notre-Dame du Sacré-Coeur
(arrière de l'église)
Forestville
Hôtel de Ville
Salle du conseil
1, 2e avenue
Hauterive
Bureau régional (O.C.Q.)
896, Leventoux
Manic 3
Salle de Judo
Godbout
Bureau de la municipalité
(Face au quai municipal)

RÉGION DE SEPT-ÎLES (418) 962-9738

Port-Cartier
Sous-sol de l'église Sacré-Coeur
38, avenue Parent
Sept-Îles
Centre socio-culturel
Salle E-3
Rue Joliette
Mont-Wright
Roulotte 214
Parc des roulottes
Fermont
Centre éducatif de Fermont
(samedi et dimanche de 9h. à 18h.)
Poll itinérant:
Shefferville
Hôtel de Ville
(vendredi 18h. à 21h.)
Fire-Lake
Salle de repos
(samedi de 9h. à 14h.30)
Gagnon
École St-Thomas-d'Aquin
6e rue
(samedi de 15h.30 à 21h.)
Poste-Montagnais
Salle de repos
(dimanche de 9h. à 15h.)
Poll itinérant:
Blanc-Sablon
École St-Bernard de Lourdes
de Blanc-Sablon
(vendredi de 18h. à 21h.)
St-Augustin
École Ste-Augustine
(samedi de 9h. à 11h.)
Natashquan
École Notre-Dame-des-Anges
(samedi de 13h.30 à 15h.30)
Île Anticosti
École St-Joseph
Port Meunier
(samedi de 16h.30 à 21h.)
Hâvre-St-Pierre
École Leventoux
(dimanche de 9h. à 19h.)

RÉGION DE LA BAIE-JAMES (0) 819-8735

Les 4, 5, 6, 7, 8, 9 novembre 1975
de 9 heures à 23 heures
Les 4, 5, 6 novembre
aux endroits suivants:
Grande Opinaca, Petite Opinaca, Eastmain, EM 1, David, LG 3, Caribou, Corvette, LG 4, Polaris, Guyer, Galina, Laforge, Brisay, Lac Pau, Sakami 11.
Les 7, 8, 9 novembre
aux endroits suivants:
LG 1, Lac Denise, LG 2, Duncan, Camp Lac Hélène.

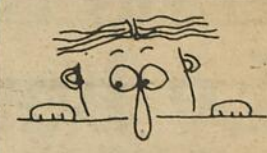

T'AS UNE AUTO ? T'AS RIEN À FAIRE ? LE JOUR T'ATTEND POUR FAIRE LA CUEILLETTE D'ENVELOPPES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS SALAIRE: NUL T'EMBARQUES ? TÉLÉPHONE YVON TREMBLAY OU LOUIS DE NONCOURT 331-8961

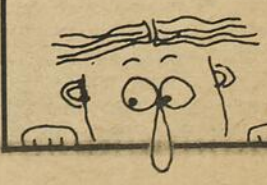

Office de la construction du Québec

la chronique du québec

par Jacques Guay

Que sont les créditistes devenus?

Portneuf

Des créditistes péquistes

L'organisation créditiste de Portneuf, du moins, l'organisation provinciale, celle de l'ex-député Antoine Drolet, est passée au Parti québécois.

Le JOUR le tient d'Antoine Drolet lui-même qui, pour le moment, ne fait pas de politique. Il travaille au Cojo, comme responsable des locations au centre administratif. Mais il est toujours abonné au Journal des débats.

Toutes sortes de rumeurs

Le tout a commencé, à l'époque, vous en souvenez-vous, où il y avait encore du courrier. Un groupe d'électeurs de Portneuf m'écrivait pour me demander des nouvelles d'Antoine.

"On entend toutes sortes de rumeurs ou nouvelles sur lui depuis son retrait de la politique. On l'aimait bien vous savez. Il était très travailleur et près de nous. Pagé (le député porté par la vague pré-hot-doguienne de Bourassa, en octobre 1973) est très froid et loin du petit peuple".

L'avenir d'Antoine

"Depuis qu'Antoine travaille à Montréal, on le voit moins souvent et quand on le voit, il ne parle pas de politique et de son avenir. Dans le comté, on entend dire qu'il a de bons contacts avec les ministres libéraux et qu'il aura un poste important dans le futur ministère des Sports et Loisirs. Par contre ses anciens collègues et amis, Phil Cossette, Clément Patry, Yvon Brochu, le Dr Lucien Bachand, etc, feraient de fortes pressions pour l'amener à l'Union nationale. Je ne sais si c'est pour la chefferie ou comme candidat unioniste dans Portneuf. Enfin, la dernière rumeur veut qu'Antoine, qui a déjà recueilli près de 5,000 votes comme R.N. en 1966, soit le futur candidat P.Q. dans le comté".

Plus jamais Dupuis

"Vous savez, M. Guay, la seule chose qu'on sait officiellement et cela de sa bouche, et ça plusieurs fois, c'est qu'Antoine ne retournera plus jamais perdre son temps avec les Caouette, Samson et Dupuis".

(La lettre se termine ici, j'espère que pour une fois on fermera la citation). J'ai rejoint M. Drolet au Cojo, un vendredi soir. Il se préparait d'ailleurs à prendre le train pour Portneuf.

Ému à la lecture de cette lettre, il en a confirmé l'essentiel. Pour le moment il ne fait plus de politique.

Un jour, un jour —

Il rappelle, cependant, qu'en 1966, après sa défaite, il avait déclaré que plus jamais il ne se représenterait. Il s'est bien promis de ne plus faire de telles déclarations.

Depuis, Samson, Caouette et compagnie? "Fini, plus jamais!". L'Union nationale, Maurice Bellemare: "C'est toujours l'ancienne gang".

Et le Parti québécois? Réponse de M. Drolet: "Mon idée n'est pas arrêtée tout à fait". Il note, cependant, qu'il a déjà rencontré Robert Burns, deux ou trois fois, et Claude Charrron, par hasard, parce que son bureau est situé dans son comté".

Enfin M. Drolet a affirmé que son organisation, en bonne partie, est passée au Parti québécois. Et voilà!

Drummondville

L'alliance brisée

Péquistes et créditistes tentaient à Drummondville d'abattre l'hydro libéral. Résultat: les deux créditistes, l'ancien député fédéral Jean-Marie Boisvert, et l'ex-candidat provincial, Marcel Joyal, ont été élus conseillers tandis que les trois autres candidats du regroupement, dont celui à la mairie, Roger Marier, mordaient la poussière lundi.

Quant à l'ancien organisateur de Bernard Pinard, battu en 1971 par M. Marier, le garagiste Luneau, il faisait un retour au conseil.

Déçu, M. Marier, qui fêtait à la fois son cinquante-neuvième anniversaire et sa défaite, a déclaré au JOUR qu'il allait accrocher ses patins après avoir passé sa vie à oeuvrer dans des mouvements populaires et nationalistes. Mais au moment de refermer le téléphone, il a déclaré: "Je ne m'enterrerai pas vivant". Il y en a comme ça qui, dans le fond, ne lâche pas. Heureusement!

Gatineau

Des conseils de quartier

Action-Gatineau n'a jamais craint la couleur politique de John Luck; est heureuse des résultats et compte en priorité, instituer des conseils de quartier pour permettre aux citoyens de participer à l'administration de leur ville.

C'est ce qu'a déclaré, au JOUR, hier, M. Jean Alfred, l'un des deux conseillers élus sous cette bannière. Je suis bien content qu'il ait dissipé l'impression que m'avait laissé le président du mouvement, Jean-Marie Guay, en refusant, jeudi, des entrevues devant paraître dans Le JOUR de samedi. M. Guay avait peur que "ça nuise".

St-Paul de Montmagny

Le silence de Giasson

Comme il arrive, parfois, mais trop souvent, il y a encore eu des lignes de bouleversées dans cette page. Je soulignais que l'élection de M. Lucien Bernier, gérant du syndicat forestier, à la mairie de Ste-Apolline, allait probablement relancer le débat sur l'implantation du CLSC de Montmagny-Sud.

Ste-Apolline favorise St-Paul, plus proche et plus central, et M. Bernier est un homme actif. On s'en souvient le député, Julien Giasson l'avait promis à St-Fabien, tout en haut du comté. Depuis il est ministre d'État aux Affaires sociales et il garde, là-dessus, un éloquent silence.

entre nous

PAS FAMEUX LE "NOUVEAU" BOURASSA — Vous avez-vu la page couverture du MacLean de novembre? Il n'a pas l'air dans son assiette.

En fait il a l'air du gars qui vient de passer une nuit blanche et qui se ramasse à cinq heures du matin chez Ben ou au Riviera (pour les Québécois).

Est-ce l'image de ce qu'il fait pour combattre l'inflation? Un habit de haute couture, des bagues presque à chaque doigt, les cheveux fraichements plaqués par son coiffeur personnel, il mange un "hot-dog" dans un plateau d'argent.

Et il semble hésiter à prendre une seconde bouchée Il songe, peut-être à la Federal Packing, dont il célébrait le 25ème anniversaire, à Magog, à l'été 1973.

On raconte, dans l'article de Jean Paré, que la petite cuisine de son appartement du Parlement (un antre victorien) "est équipée pour la préparation des hot-dogs, dont il raffole".

Petit cachottier. Ca fait cinq ans maintenant, que le temps tarde, que je le suis. Je ne l'avais jamais vu manger des hot-dogs.

M'enfin (comme dirait Gaston Lagaffe in Spirou) m'enfin donc, il donne l'exemple. Ce n'est qu'un début. Les limousines, le yacht, les voyages en Iran, la demi-douzaine de chemises par jour, les deux ou trois complets quotidiens, le coiffeur, le "make-up", tout va y passer. Peut-être même l'attaché de presse.

Le "nouveau" Bourassa. Un gars si simple "qui fait son possible, malgré les faiblesses ou l'incompétence de ceux qui l'entourent" (Le MacLean, page 20)

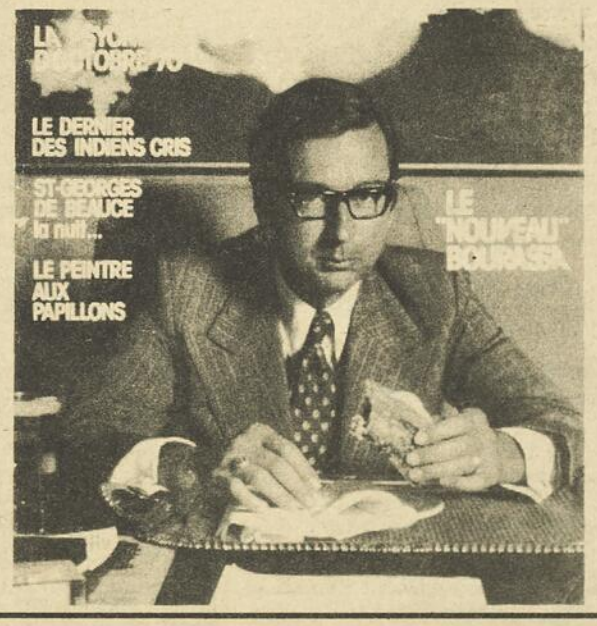

Recherchez la qualité à bon prix

L'Atelier de Bijoux
André Gratton Inc.
BIJOUX EXCLUSIFS
6979 St-Hubert
Montréal, Qué., H2S 2N1 Tél.: 273-2188

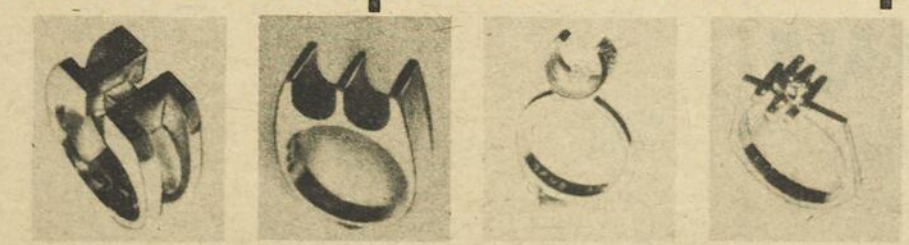

Boutique Virouette enrg.
1611 ouest, rue Ste-Catherine
Tél.: 935-3225

Bijoux faits par des Québécois sur place
Qualité Service Prix

Bijoux exclusifs avec diamant

En argent
En or 10-14 K

Faits sur demande

auto LA BELLE PROVINCE

questions et réponses

Comment préparer votre voiture pour l'hiver

par le Club Automobile de Québec

• Notre chroniqueur Philippe Edmonston, président de l'Association pour la protection des automobilistes (APA) étant cloué au lit par la maladie, nous publions cette semaine quelques bons conseils fournis par le Club Automobile de Québec. Philippe Edmonston nous reviendra la semaine prochaine, si ça "roule" mieux pour lui!

Une bonne mise au point du moteur

• *Bougies, vis platinées et condensateur:*

– La vérification de la compression de chaque cylindre

– La vérification et l'ajustement de l'électrode de chaque bougie. Le remplacement des bougies peut être nécessaire

– La vérification de la conductivité et de l'état de chaque fil de bougie. Au besoin, il faudra remplacer les câbles d'allumage qui relient la bobine au distributeur et le distributeur aux bougies.

– La vérification ou le remplacement des vis platinées (pointes) et du condensateur. Sur les voitures munies de l'allumage électronique, il n'y a ni vis platinées ni condensateur.

• *Bobine et synchronisation de l'allumage:*

– L'examen minutieux du chapeau du distributeur, des pièces du distributeur et du rotor.

– La vérification du fonctionnement de la bobine d'induction et de son alimentation électronique

– Le réglage de la synchronisation de l'allumage

• *Batterie, génératrice, alternateur, démarreur:*

– Si vous voulez vous éviter des problèmes de démarrage par temps froid ne négligez pas l'entretien de cet organe vital qu'est la batterie. Faites nettoyer les bornes, les câbles et la batterie elle-même. Assurez-vous qu'elle est complètement chargée et que les câbles sont bien serrés. Faites vérifier le niveau de l'électrolyte et sa densité. Si vous devez changer la batterie exigez qu'elle soit au moins conforme aux spécifications du manufacturier.

– Faites vérifier le démarreur, la génératrice ou l'alternateur.

• *Pompe à essence et carburateur:*

– Faites vérifier, netoyer ou remplacer la pompe à essence, le filtre à essence et le filtre à air et ses composantes. Faites vérifier aussi les tiges d'entraînement du carburateur et l'étrangleur automatique et faites examiner en détail le carburateur, son alimentation et son fonctionnement.

Photos Antoine Désilets

En souhaitant que ça ne vous arrive pas cet hiver...

• *Dispositif de contrôle des gaz d'émission:*

– Faites vérifier la canalisation et les composantes du système antipollution

– Faites remplacer la soupape de ventilation positive du carter (P.C.V.)

– Faites vérifier l'étanchéité du système d'échappement pour éviter l'infiltration d'oxyde de carbone à l'intérieur de l'habitacle

• *Système de refroidissement:*

La présence d'antigel dans votre radiateur est essentielle au bon fonctionnement du circuit de refroidissement. L'antigel a précisément comme fonction d'empêcher le liquide refroidissant de geler, mais il permet également à la chaleur de se dissiper et prévient la rouille et la corrosion.

Pour assurer le rendement maximun du système de refroidissement, les vérifications suivantes s'imposent:

– L'étanchéité des boyaux, des raccords flexibles et des joints.

– La pompe à eau, l'état et la tension de la courroie du ventilateur.

– Le bouchon du radiateur. Ce dernier doit maintenir une pression constante. s'il doit être changé, il faut qu'il corresponde à la pression recommandée pour le système. Cette pression élève le point d'ébullition de 3% par lb, de pression ce qui permet au liquide de ne pas bouillir et conséquemment de ne pas s'évaporer. Attention! Si vous enlevez le bouchon du radiateur d'un moteur chaud, la pression forcera le liquide sous forme de vapeur, ce qui pourrait vous causer des brûlures.

– Le thermostat du moteur. Les nouveaux modèles de voitures sont équipés d'un thermostat quatre-saisons. Il faut cependant s'assurer de son bon fonctionnement.

• *Lubrification et graissage:*

– Vérification du niveau de l'huile à moteur, de l'huile de la transmission, du différentiel et des freins. Pour prévenir les attaques de l'humidité et du sel, faites effectuer un graissage du châssis tel que recommandé dans votre manuel du propriétaire.

En ce qui concerne les changements d'huile, il est recommandé de les faire à tous les 2,000 milles ou au moins deux fois plus souvent qu'en été et d'utiliser une huile de viscosité appropriée à la saison tel qu'il est indiqué dans votre manuel du propriétaire.

Les camionneurs de Montréal frappés par une injonction

(LE JOUR) – Le conflit de travail dans le camionnage montréalais est maintenant devant les tribunaux. La partie patronale a en effet demandé et obtenu lundi devant la Cour supérieure l'émission d'une injonction interlocutoire provisoire visant à mettre un terme aux pressions des camionneurs dont le droit de grève ne sera acquis que le 15 novembre.

Le juge Jacques Dugas s'est rendu à la demande de l'Association du camionnage du Québec et de 36 compagnies de camionnage montréalaises et a enjoint le local 931 de l'Union des Teamsters de ne pas empêcher, nuire ou entraver de quelque façon que ce soit les opérations des compagnies de transport.

On se rappellera que les camionneurs montréalais se prononçaient la semaine dernière en faveur d'un débrayage le 15 novembre prochain. Ils négocient depuis de longues semaines la signature d'un nouveau contrat de travail, l'ancien est échu depuis le début d'octobre.

Les compagnies de camionnage n'ayant depuis le début des négociations présenté *aucune* offre à leurs employés, certains d'entre eux avaient décidé la semaine dernière de ne pas attendre le 15 novembre et de passer à l'action dès à présent. Des camionneurs ont donc à quelques reprises la semaine dernière, bloqué les camions dans les garages pertubant ainsi les opérations de leurs employeurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DU PARTI QUÉBÉCOIS

COMTÉ D'ARCY Mc GEE

Date: jeudi 16 novembre
Heure: 19h30
Endroit: 4915, Earnscliffe (garderie)

Le français dans le taxi : bien peu d'efforts à Québec !

(R.C.) – Il nous est tous arrivé, un jour ou l'autre, à Montréal, de prendre un taxi dont le chauffeur parlait peu ou pas français du tout. Or, cette situation est due en bonne partie au gouvernement québécois lui-même qui renouvelle, sans vérification, des permis de chauffeur de taxi à des gens qui sont des unilingues anglophones.

LE JOUR écrivait la semaine dernière que c'est la corruption et le versement de pots-de-vin qui permettent à des unilingues anglophones d'obtenir des permis de taxi, au mépris de la loi qui exige une connaissance suffisante du français.

Cette révélation du JOUR demeure toujours exacte mais il faut y ajouter que de nombreux chauffeurs qui ne parlent que l'anglais détiennent des permis depuis plusieurs années et que ceux-ci sont renouvelés sans enquête quant à la langue du requérant.

Cette situation remonte à l'année 1973 alors que la ville de Montréal cessait d'émettre des permis et que le gouvernement du Québec prenait à sa charge l'émission des permis de chauffeur de taxi.

Le changement d'administration s'est fait en l'espace de quelques semaines pendant lesquelles 9,000 permis sont passés du municipal au provincial. En faisant ce transfert, les fonctionnaires du Québec ont considéré comme valides les permis de la ville et les ont automatiquement changé pour des permis provinciaux.

C'est ainsi qu'ont été renouvelés pour deux ans plusieurs permis à des détenteurs unilingues anglophones.

Toujours pas de test

Or, le renouvellement de ces permis, venus à échéance cet automne, continue de se faire sans qu'on applique le règlement 4 qui dit que nul ne peut obtenir un permis de chauffeur de taxi s'il ne comprend pas clairement le français et s'il ne le parle pas suffisamment.

Il ne s'agit pas d'une négligence de fonctionnaire. C'est l'administration elle-même qui renvoie les nouveaux permis à leur destinataire sans les avoir convoqués pour le test de langue.

Pourtant, le renouvellement n'est pas automatique. Le même règlement 4 prévoit que nul ne peut avoir un permis s'il a enfreint le Code criminel ou, dans certains cas, le Code de la route. Cette clause est appliquée lors du renouvellement du permis. Elle fait partie du même règlement qui prévoit une connaissance suffisante du français.

Pourquoi applique-t-on certaines clauses et laisse-t-on tomber celle qui concerne la langue?

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

Un raisonnement décevant

Le chroniqueur de chasse et pêche Jean Pagé, dont les conseils me paraissent généralement sensés et fondés, vient de se prononcer d'étonnante façon contre l'idée de contrôler plus sévèrement les armes à feu. M. Pagé estime que les vraies armes offensives, revolvers et pistolets, sont déjà soumises à des contrôles sévères. Il suggère, en outre, de mettre les sacs de plastique, les couteaux et les allumettes sur le même pied que les armes à feu: si on veut contrôler les armes à feu, qu'on en fasse autant avec le reste. Malheureusement, une telle résistance de la part des sportifs a réussi jusqu'à maintenant à permettre une libre et dangereuse circulation des armes à feu en Amérique du Nord. La présence d'une arme à feu dans une maison n'est évidemment pas la principale cause du niveau élevé de la criminalité et il faudrait être cinglé pour le prétendre. L'inscription d'une arme à feu demeure quand même une précaution nécessaire, qui n'empêche d'ailleurs nullement le chasseur de s'adonner à son sport.

Plus juste

Puisque nous en sommes à la lecture de Montréal-Matin, signalons la question pertinente adressée au Barreau par Marc Laurendeau: ''Où étiez-vous pendant la crise d'octobre et qu'avez-vous à dire face aux nouveaux éléments que la presse vient d'ajouter au dossier d'octobre 1970?''

Ce qu'on a semé?

L'assemblée universitaire de l'Université de Montréal blâme le recteur Paul Lacoste de n'avoir pas suffisamment consulté le département de sociologie et l'ensemble de la haute administration avant de faire une demande d'injonction contre les étudiants de sociologie. L'institutrice est en train de récolter ce qu'elle a semé l'an dernier lorsqu'elle a préféré confier son destin à un administrateur plutôt qu'à un chercheur, à un gestionnaire plutôt qu'à un enseignant.

Une nette amélioration

En apprenant que M. Nelson Rockefeller renonçait à briguer de nouveau les suffrages à titre de vice-président lors du prochain affrontement, j'ai versé un pleur. Puis, en lisant Le Devoir, je me suis consolé. En première page, c'est la photo de Fernand Dumont qu'on nous proposait avec le bas de vignette racontant la volte-face de M. Rockefeller. Si la nouvelle du Devoir est fondée et si M. Dumont devient vraiment vice-président des États-Unis, la situation est nettement améliorée. Mais le

Nelson Rockfeller, un prix David en herbe?

Prix David à M. Rockefeller, comme l'affirme Le Devoir en page2, est-ce une bonne idée?

Dis-moi tes priorités...

Quelles sont les priorités du maire Gilles Lamontagne, de Québec, après dix ans à la tête du Progrès civique? Je cite: ''La conservation et la mise en valeur de notre patrimoine, la planification du développement futur de la ville et le développement d'une infrastructure industrielle dynamique''. Si l'on on

Le maire Gilles Lamontagne: du béton, encore du béton?

juge par la place prépondérente qu'occupent désormais les grands hôtels au coeur de la capitale, la récupération et la conservation du patrimoine n'ont pas pour M. Lamontagne la même sens que pour le commun des mortels. Si l'on tient compte du fait que Québec fait partie de cette Communauté urbaine qui s'apprête à déferler sur Saint-Augustin, on doit aussi se demander ce qu'entend M. Lamontagne par ''planification du développement futur de la ville''. On en revient donc à une priorité permanente: l'industrie, avec ce qu'elle comporte de béton omniprésent et de nivellement incontrôlé.

La droite et la gauche

On saura d'ici cinq semaine si le replâtrage tardif que Dave Barrett a tenté de faire dans sa popularité lézardée a suffi. On saura aussi si la ''sainte alliance'' conclue par les créditistes, les libéraux et les conservateurs pour venir à bout du NPD a constitué une stratégie efficace. Mais on saura surtout si la Colombie britannique a changé substantiellement au cours du dernier quart de siècle ou si elle demeure, en dépit de sa prospérité, ou peut-être à cause d'elle, une des régions les plus conservatrices du pays.

Dave Barett: un déclanchement d'élection, pour le 11 décembre, qui a pris tout le monde par surprise...

Malgré d'évidentes erreurs de parcours, le régime Barrett s'est montré, surtout en ses débuts, suffisamment fidèle à la philosophie néo-démocrate pour que les grands intérêts de toutes natures s'inquiètent de l'avenir. L'hostilité à l'endroit du NPQ a même atteint de tels sommets que des groupes politiques normalement ennemis se sont discrètement unis pour venir à bout du gouvernement. C'est un secret mal gardé que ce support clandestinement accordé par les libéraux et certains conservateurs à l'organisation créditiste.

Face à cette coalition, M. Barett a utilisé jusqu'à la limite les armes que lui donne sa situation politique. A titre de chef de l'exécutif, M. Barrett pouvait choisir la date de l'élection: il l'a fait sans consulter quiconque et il a pris tout le monde par surprise, y compris peut-être sa propre organisation. Il pouvait, d'autre part, faire précéder l'annonce du scrutin d'une série de mesures gouvernementales ou législatives rassurantes ou populaires. Il l'a fait en deux temps. Il a commencé par manifester une autorité ferme à l'endroit de quatre grands syndicats en grève. Puis il a augmenté le salaire minimum et les pensions des personnes âgées.

Ce sont donc deux blocs prêts à tout qui se font la lutte. D'un côté, on a mis fin aux antaganismes traditionnels pour concentrer les ressources et la force de frappe sur un seul front. De l'autre côté, le gouvernement néo-démocrate s'est montré prêt à risquer la colère syndicale pour améliorer ses positions électorales. La conséquence de cette farouche et double détermination, c'est que droite et gauche s'affrontent en un combat dont s'abstiennent presque officiellement les groupes politiques plus nuancés. Il y a 30 ans, un affrontement du même type avait marqué le début du long règne créditiste de Vacky Bennett. La Colombie britannique doit décider si elle revient à cette époque.

Tél.: 274-4673

J. Aimé St-Louis T.D.C.

DENTUROLOGISTE

SUR RENDEZ-VOUS

6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

BERNARD LANDRY

avocat

1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311

33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

LECOMPTE LÉVESQUE
& BERNIER
AVOCATS

Bureau jour et soir

Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier

3455 Saint-Hubert, Montréal Tél.: 527-9651

Marcel Jacob md.

TÉL.: 669-4141

L'Hydroquébécois

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.

ANDRÉ BUJOLD SERVICE 24 HEURES

TÉL.: 521-1635

Me ROGER SIMARD

AVOCAT

1554 MONT-ROYAL, Est, SUITE 201
MONTRÉAL

l'économie

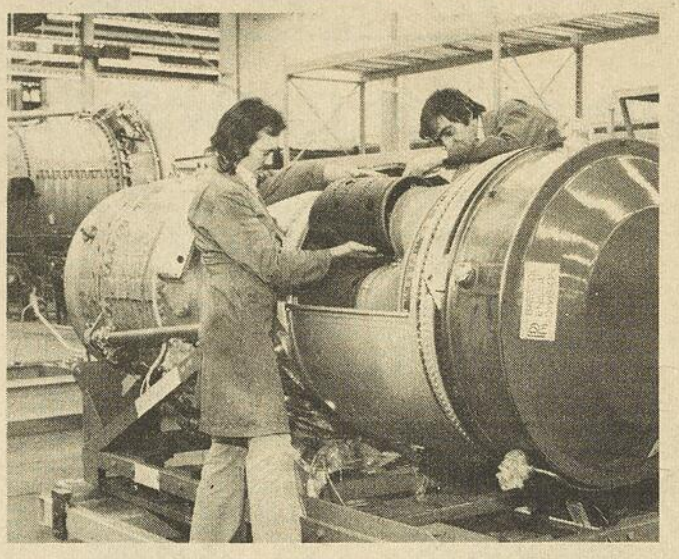

Bientôt à l'Hydro

La turbine industrielle à gaz Olympus de Rolls-Royce est inspectée chez Rolls-Royce (Canada) Limitée avant d'être expédiée à l'Hydro de Terre-Neuve et du Labrador pour être utilisée en période de pointe de la consommation d'électricité. Cette turbine à gaz est une version de l'Olympus qui propulse l'avion supersonique Concorde. L'Hydro-Québec a commandé trois générateurs semblables (par l'intermédiaire de Curtiss-Wright) pour les utiliser dans le Comté Cadillac en Abitibi.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HIN-75-10172
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 25 novembre 1975
Montréal, P.Q.

FOURNITURE DE FORMULES MECANOGRAPHIQUES DE DIVERSES GRANDEURS "USAGE GENERAL"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX-SEPT MILLE DOLLARS ($17,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 29 octobre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-75-10177
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 25 novembre 1975
Montréal, P.Q.

POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS DE SERVICE A CABINE D'EQUIPE, TRACTION (4 x 4) (PBV 10 000 LBS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réseve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 28 octobre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-75-10175
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 25 novembre 1975
Divers endroits dans
la Province de Québec

POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS, CHASSIS ET CABINE (PBV-16,000 LBS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 28 octobre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-75-10178
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 25 novembre 1975

Divers postes dans
la Province de Québec

FOURNITURE DE HUIT (8) INDUCTANCES - SERIE 12.85kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumission reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 28 octobre 1975

Semaine de responsabilité nucléaire

Le public doit réclamer une "étude exhaustive" sur les effets du programme Candu

par Pierre Sormany

Le Regroupement canadien de surveillance nucléaire a lancé officiellement hier la "semaine de responsabilité nucléaire" qui se terminera le 11 novembre prochain, jour de l'armistice, en réclamant du gouvernement fédéral une "Commission d'enquête qui étudie de manière exhaustive toutes les facettes du développement de l'énergie nucléaire au Canada, de façon à ce que le public soit dûment informé des risques et intérêts en jeu". A cette fin, le Regroupement (formé d'une vingtaine de mouvements d'opposition au Canada, notamment le Comité de la défense de la Baie James et la Société pour vaincre la pollution "STOP-SVP", tous deux de Montréal) lancera cette semaine une pétition partout à travers le pays.

Etude inédite

Au cours d'une conférence de presse, hier, le RCSN a rappelé qu'au cours des derniers mois, il a obtenu, dans ses démarches en vue d'instaurer cette commission d'enquête, des appuis importants même auprès des députés libéraux et du ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé. "Pourtant, note le porte-parole du groupe de Montréal le Dr. Gordon Edwards, le gouvernement du Canada n'a pas encore consenti".

Evitant de condamner à l'avance tout le programme nucléaire, en tombant dans les "clichés" des opposants traditionnels, le Regroupement s'est contenté hier de souligner 4 points où le développement nucléaire pose des problèmes plus sérieux: le stockage des déchets radioactifs (pour des milliers d'années) en des endroits sûrs; le danger de contamination, même par de très faibles fuites d'éléments radioactifs, mais qui se trouveraient concentrés le long de la chaîne alimentaire; les normes de sécurité qui deviendront de plus en plus difficiles à contrôler, advenant une prolifération de commandes industrielles; la vente de réacteurs à l'étranger, et la possibilité qu'ils servent à la fabrication d'armes atomiques.

En même temps, les membres québécois de ce nouvel organisme en ont profité pour rendre publique une étude inédite sur le programme nucléaire canadien, qui se veut une réponse à la propagande servie jusqu'ici à la population par l'Energie atomique du Canada Ltée, et l'Association nucléaire canadienne. Nous en reparlerons dans notre édition de samedi.

Appel au public

En plus de signer la pétition, le public est invité à participer à la semaine en écrivant aux divers députés pour appuyer la pétition, en distribuant (gratuitement) le magazine Survival, dont les trois prochaines éditions porteront sur cette question, à communiquer avec le RCSN pour transmettre toute information pertinente...ou d'y aller avec des dons monétaires pour appuyer l'action de ce nouvel organisme.

Actuellement, ce dernier a pignon sur rue à Montréal dans les locaux du Comité de la défense de la Baie James, au 4e étage du 1207 Saint-André (édifice de l'Action Catholique).

Expansion de l'Hydro aux Iles-de-la-Madeleine

$144 millions d'ici 8 ans

QUEBEC (PC)• – L'Hydro-Québec investira quelque $144 millions aux Iles-de-la-Madeleine, au cours des huit prochaines années.

De cette somme, $26 millions seront consacrés à l'installation d'ici trois ans d'une nouvelle centrale thermique, a confirmé mardi un porte-parole de l'Hydro-Québec pour la région de Matapédia, M. Jean-Marie Pelletier. Cette nouvelle centrale sera nécessaire pour répondre aux besoins en électricité des 14,000 insulaires puisqu'on estime que la demande passera de 35 à 59 mégawatts au cours des années 1978 à 1983.

Ce projet doit être annoncé officiellement par l'Hydro-Québec dans quelques semaines, une fois que le site aura été choisi, a fait savoir M. Pelletier, sans préciser si cette décision de l'Hydro avait un rapport avec l'annonce, plus tôt cette semaine de l'exploitation prévue des gisements de sel appartenant à Soquem.

Rappelons de plus que l'Hydro-Québec installera l'an prochain une grande éolienne près de son laboratoire de recherche sur la Dune du Sud. Il s'agit d'un projet expérimental qui permettra d'évaluer cette méthode de produire de l'électricité à partir du vent comme matière première. Une autre éolienne est installée au centre de recherche de cette société d'Etat à Varennes, près de Montréal.

Actuellement, l'Hydro utilise des génératrices dont le coût d'achat et d'opération est très dispendieux. Pour l'an prochain, elle doit en acheter deux autres au coût de $7.5 millions. Elle en possèdera alors 13.

Par ailleurs, l'Hydro-Québec évalue à $118 millions le coût de l'exploitation de son réseau pour les années 1978 à 1983.

Le cri d'alarme de la bourse et le problème des capitaux à long terme

par Jean Chartier

La mutation que connaît présentement le marché des capitaux canadiens inquiète grandement les courtiers et a suscité chez eux un réflexe d'auto-défense qui va bien au-delà des attaques traditionnelle. Toute l'analyse qu'ils ont rendu publique lundi à la Bourse de Montréal témoigne d'un monde en changement. Le pouvoir financier est en train de leur glisser des mains.

La semaine dernière, Guy Joron avait déclaré lors d'une entrevue exclusive au JOUR que, de plus en plus, la seule fonction utile des courtiers se réduirait à la souscription de capital à forfait. Nous n'en sommes par encore là. Mais la crainte des courtiers de voir les banques pénétrer dans le domaine de la souscription à forfait apparaît dans ce contexte fort révélatrice.

Les courtiers estiment que le marché des capitaux au Canada est l'un des plus dynamiques et des plus diversifiés au monde. "On le considère comme très efficace en ce qui a trait à la répartition des capitaux," affirme le mémoire fort volumineux qu'ils ont rédigé. En outre, il y a une gamme beaucoup plus grande qu'en Europe d'institutions qui font l'office d'intermédiaires financiers, de sorte qu'il y a vraiment au Canada une concurrence active et non un marché financier captif.

En raison du contexte décrit ci-haut, on comprend que le comité sur les banques mis sur pied par les courtiers en valeurs mobilières et les bourses canadiennes dans le cadre de la révision décennale de la loi sur les banques se soit donné la peine de tracer une large fresque de l'évolution des marchés de capitaux en Amérique du Nord depuis la grande dépression des années 30. L'exposé est fort bien construit et très instructif.

Le marché à long terme

La législation introduite aux Etats-Unis dans les années 30 a séparé la fonction de mobilisation de capitaux à long terme, y lit-on. Cette innovation a été à elle seule le facteur déterminant de l'expansion du marché des capitaux aux Etats-Unis."

Au Canada, aucune législation semblable n'a été adoptée, se plaignant les courtiers. C'est à cause de cela, que depuis quelques années, il y a une tendance croissante vers le chevauchement des fonctions. Or, au cours des deux prochaines années, des projets de loi seront soumis aux niveaux fédéral et provinciaux et ceux-ci modifieront la structure du marché des capitaux. C'est là-dessus que les courtiers veulent être entendus.

Contrairement à ce qu'un grand nombre de personnes pensent généralement dans le public, les courtiers en valeurs mobilières disent s'inquiéter de la tendance actuelle vers une concentration du pouvoir financier par un nombre réduit d'institutions dont l'importance leur permet d'être plus au moins immunisées contre les effets de la concurrence.

Les options gouvernementales

En ce qui concerne le marché des capitaux, les gouvernements peuvent aborder le problème de deux façons, dit le mémoire rédigé sous la direction de M. David Torrey de Pitfield, Mackay, Ross et compagnie: la première consiste à intervenir directement dans la répartition des capitaux. Les courtiers jugent que cette solution entraînerait une utilisation et une répartition inadéquate des dits capitaux. La deuxième solution consiste à élaborer un cadre juridique qui assure la concurrence. Cette solution a été progressivement adoptée par les gouvernements provinciaux depuis 1945.

Le mémoire soumis au ministre fédéral des Finances souligne les innovations qu'ont introduites les courtiers canadiens sur le marché des valeurs mobilières. Il mentionne les titres à échéance "reportable", les titres à échéance "rapprochable", les actions privilégiées remboursables au gré du porteur, les obligations et actions privilégiées "convertibles" en actions ordinaires. Les courtiers canadiens disent avoir non seulement innové en introduisant ces nuances dans la composition du capital mais également s'être adaptés aux circonstances lors des émissions de leurs souscriptions.

La compétition existe de façon plus vive de ce côté-ci des frontières américaines, disent les courtiers. On compte en tout 141 firmes. 76 sont membres de la Bourse de Montréal. Les 12 firmes majeures représentent 56 pour cent du capital total des firmes membres des bourses. En tout, 12,000 personnes sont employées dans le domaine du courtage en valeurs mobilières au Canada.

$1.5 milliard aux 20 géants

(J.C.) – Le capital souscrit par les courtiers canadiens s'établit dans un rapport variant entre ⅛ et 1/15 de celui émis aux Etats-Unis. Le marché canadien se colle à celui des Etats-Unis mais il en est distinct. Les courtiers rappellent la souscription de $362 millions en une seule année qu'ils ont réalisé pour la compagnie Trans-Canada Pipelines en 1972. Une vingtaine d'émissions supérieures à $50 millions ont été faites au cours du premier semestre de 1975 malgré la faiblesse du marché boursier.

Les principales émissions ont été effectués pour Bell ($150 millions), Seagram ($125 millions), Imperial Oil, Interprovincial Pipeline, Steel Company of Canada ($100 millions chacun), la Banque Impériale de commerce, Dupont, Union Carbide ($75 millions chacun), Simpson-Sears, Toronto Eaton Centre ($70 millions), Algoma Steel ($65 millions), Alberta Gas Trunk, Calgary Power, Cominco, Dominion Foundries and Steel ($60 millions), de même que British Columbia Telephone, la Banque de Nouvelle-Ecosse, Genstar, General Motors Acceptance Corporation et Trans-Canada Pipelines (à $50 millions chacun). Cela totalise $1,500 millions souscrits par les syndicats financiers pour 20 grandes sociétés canadiennes depuis le début de l'année.

Les courtiers soulignent qu'en 1974, les émissions de titres aux Etats-Unis ont totalisé $62 milliards soit 4.4 pour cent du produit national brut. Au Canada, le total a été $8.8 milliards, ce qui représente 6.2 du produit national brut.

Les souscriptions ont été de $5.2 milliards pour les provinces et municipalités, de $2.9 milliards pour les obligations de compagnies et $700 millions pour les actions de compagnies.

Aux Etats-Unis, ce sont les obligations de compagnies qui constituent la plus grande part des titres émis sur le marché en 1974. $31.5 milliards a été souscrit pour les obligations de compagnies en 1974, $6.2 mi liards pour les actions de compagnies contre $24.3 milliards pour les actions municipalités. Les grandes compagnies tirent plus d'argent proportionnellement des marchés financiers américains.

Les banques supplantent les marchés boursiers et obligataires

Depuis 1961, la part des banques dans l'émission de titres par des sociétés canadiennes s'est tellement accrue que celles-ci sont devenues tout aussi importantes que les marchés boursiers et le marché des obligations dans la composition du mouvement capital extérieur des quelque 1500 compagnies qui comptent plus de 500 employés.

Les effets de commerce et les acceptations bancaires sont passées d'une proportion minime, soit 3 pour cent en 1961 à 46 pour cent en 1974. La progression spectaculaire s'est presque toute manifestée en 1974. En effet, avant l'année dernière, ce mode de financement pour les inventaires, la machinerie et la paie ne dépassaient pas 12 pour cent des titres des grandes corporations.

Parallèlement à cette montée, ce sont les obligations et les actions ordinaires qui ont évidemment laissé tout le terrain. Face à la chute des marchés boursiers et aux taux fulgurants demandés pour les obligations à long terme, le resserrement s'est grandement fait sentir sur les marchés financiers et les corporations ont été voir les banques. Les courtiers ont bien hâte de voir revenir ces clients.

Le pourcentage de financement par obligation des compagnies publiques canadiennes a baissé de 72 pour cent en 1973 à 41 pour cent en 1974. La part de l'émission des actions ordinaires a aussi glissé de 24 pour cent en 1970 à 4 pour cent en 1974. Seule la part des actions privilégiées a monté petit à petit de 5 à 9 pour cent de 1961 à 1974.

L'émission d'obligations d'épargne par le gouvernement du Canada s'est chiffrée à $2,444 millions et celle des bons du trésor achetés par les banques à $938 millions.

La part des provinces est montée à $3,438 millions dont près de la moitié est payable en monnaies étrangères, ce qui signifie que ces titres ont été vendus aux Etats-Unis ou sur les marchés européens. Dans le cas du Québec, ce sont principalement les titres de l'Hydro qui sont vendus sur les marchés étrangers.

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

Déduisez de vos revenus imposables le coût de vos obligations d'épargne.

Le plan d'épargne-retraite BEC de la Fiducie du Québec offre aux épargnants, et ce, pour la première fois, la possibilité d'enregistrer les obligations d'épargne comme contribution à un régime d'épargne-retraite, leur permettant, ainsi une réduction de leurs impôts.

ÉCONOMIE D'IMPÔT — 1975

Revenu gagné	Contribution maximale au plan d'épargne-retraite	Impôt sans plan d'épargne-retraite	Impôt avec plan d'épargne-retraite	Économie d'impôt
$ 7,500.	$1,500.	$ 551.	$ 87.	$ 464.
10,000.	2,000.	1,347.	708.	639.
12,500.	2,500.	2,184.	1,347.	837.
15,000.	3,000.	3,122.	2,015.	1,107.
20,000.	4,000.	5,184.	3,522.	1,662.
25,000.	4,000.	7,456.	5,601.	1,855.

*Cas type d'un individu ayant deux (2) enfants de moins de 16 ans. (Selon les tables de l'impôt fédéral et provincial 1975.)

Pour de plus amples informations demandez la brochure du plan BEC.

5

Pour de plus amples informations, adressez-vous à la succursale de la Fiducie du Québec ou à votre Caisse populaire.

FIDUCIE DU QUEBEC
511 PLACE D'ARMES
MONTREAL, QUE.
H2Y 2W7
Téléphone: (514) 284-6772

La chance retient Franco aux frontières de la mort

Opéré lundi soir pour enrayer une hemorragie stomacale, le général Franco a bien supporté l'intervention mais son état de santé n'en demeure pas moins très grave. Le général a été opéré à la clinique du régiment de la garde du palais du Pardo, à 200 mètres de sa résidence. L'opération a duré trois heures. Les chirurgiens ont découvert un ulcère à l'estomac qui saignait abondamment et deux autres ulcères sur la paroi stomacale. Sept litres et demi de sang ont dû être transfusés.

L'état du patient, son pouls, sa tension, sa température, son urine - est normal, annonce le dernier bulletin de santé publié hier soir.

MADRID (AFP, Reuter) – La chance légendaire du général Franco l'a une fois de plus tiré d'affaire, alors que sa fin paraissait, lundi soir, ne plus faire le moindre doute. Hier, le caudillo s'est remis apparemment des suites d'une opération de la dernière chance, alors que tout semblait indiquer qu'il serait emporté par une hémorragie interne "brutale et massive", 18 jours après le début de sa maladie.

Les médecins du généralissime avaient décidé l'intervention chirurgicale pour réduire l'hémorragie provoquée par un ulcère, malgré son âge 82 ans et 11 mois, mardi et son état délabré par une succession incroyable de maladies. Il a bien supporté l'opération et, selon un bulletin médical publié hier après-midi "le cours post-opératoire se déroule sans incident".

Déjà lorsqu'il était au Maroc officier de la Bandera, la légion étrangère espagnole, il était connu de ses soldats pour sa "baraka". Celle-ci ne l'a visiblement pas abandonné. Le chirurgien Hidalgo Huertas, responsable de l'opération, a déclaré peu après que le caudillo n'avait qu'une chance sur cent de survivre à l'intervention. Cette chance unique, il l'a saisie.

La gravité de la bursque hémorragie, qui s'était déclarée, lundi soir, est soulignée par le fait qu'il n'a pas fallu moins de sept litres et demi de sang pour maintenir le général Franco en vie pendant l'opération qui a duré quelques trois heures.

Aucune complication particulière n'est constatée pour le moment et dans la matinée, le généralissime a même pu s'entretenir quelques instants avec son épouse, Dona Carmen, et sa fille Carmencita, marquise de Villaverde.

Surprise

La surprise et presque l'incrédulité ont accueilli cette nouvelle rémission. L'un des proches du caudillo confiait hier matin: "Seule une nature physique exceptionnelle pouvait résister à une opération semblable". Le fait est que les adjectifs commencent à manquer pour qualifier les capacités de récupération du général Franco. Donné pour mort, considéré à plusieurs reprises comme agonisant, le vieux généralissime poursuit avec un entêtement rare la longue lutte contre la mort.

Ces rémissions successives laissent néanmoins peu de chances au caudillo de retrouver jamais assez de forces pour reprendre en main les rênes du pouvoir. Il va certes mieux, mais son état demeure grave et il est toujours à la merci d'une rechute, que ce soit sous la forme d'une nouvelle hémorragie ou d'un malaise cardiaque semblable à celui qui avait été à l'origine de sa maladie.

Des moyens extraordinaires sont mis à ladisposition des médecins qui soignent le caudillo. Jusqu'à 25 spécialistes se sont relayés au chevet du malade, dans le palais du Pardo transformé en clinique ultra-moderne.

(téléphoto: AP)

Depuis 18 jours l'Espagne ne vit plus qu'accrochée aux bulletins de santé de Francisco Bahamonde y Franco.

Pour vous abonner au JOUR

Montréal Laval Rive-sud St-Jean (Iberville) 331-8961 332-3890	Québec 658-8920 626-6925	Rimouski 723-5616
Sorel 742-3328	Chicoutimi Alma Jonquière Kénogami Arvida 549-6427	Baie Comeau Hauterive 589-5017
Granby 469-3580		Sherbrooke 563-4937
Hull Gatineau Pointe-Gatineau Touraine 777-1883	Victoriaville Arthabaska 369-9343	
	St-Hyacinthe 773-1951	

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

1– CHARLESBOURG - ORSAINVILLE - LORETTEVILLE - NEUFCHATEL - ANCIENNE-LORETTE -
2– TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE -
3– N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT -
4– VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX -
5– BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . TEL.: . . . . . .

LE JOUR 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961

Et si Franco enterrait Juan Carlos?

MADRID (AFP) – Le problème de la succession, en cas de disparition du prince Juan Carlos avant la mort du général Franco, ne manque pas de préoccuper les milieux dirigeants espagnols. Cette préoccupation est d'autant plus grande que le chef de l'Etat par intérim peut être amené à faire d'autres voyages dans une région potentiellement dangereuse comme celui qu'il vient deffectuer à El-Aaium, au Sahara occidental

En effet, en cas de mort de Juan Carlos, il n'existe aucun successeur désigné au général Franco. L'infant Felipe, sept ans, fils de Juan Carlos, ne deviendrait héritier que si Juan Carlos monte sur le trône. En attendant, il n'a aucun droit. Le général Franco n'a jamais signé le décret le nommant successeur de Juan Carlos si celui-ci venait à disparaître avant le caudillo. Si le prince Juan Carlos mourait avant le général Franco, le pouvoir reviendrait à un conseil de régence. Celui-ci devrait convoquer le gouvernement, le conseil du royaume et les Cortes pour choisir un nouveau roi.

Le "massacre du dimanche soir"

Ford aurait voulu assumer son autorité

Retour-surprise hier d'Elliot Richardson dans la vie politique américaine. Hier, le président Gerald Ford a nommé l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres au poste de secrétaire au Commerce. Elliot Richardson est depuis le 20 octobre 1973 le "monsieur integrité" du Parti républicain. Son retour au sein du gouvernement pose cependant un problème aux observateurs. M. Richardson accepte-t-il les fonctions relativement obscures de secrétaire au Commerce simplement parce qu'il s'ennuie à Londres et souhaite participer plus étroitement à la prochaine campagne électorale, comme il l'a dit récemment dans une interview? Le président Ford nourrit-il d'autres intentions à son égard après 1976?

WASHINGTON (AFP) – Préoccupé, juste un an avant les élections présidentielles d'une baisse de popularité que reflètent les derniers sondages d'opinion, M. Gerald Ford a voulu affirmer, par les changements au sommet de l'administration annoncés lundi, son autorité. Mais si le retrait, encouragé ou non, du vice-président Rockefeller peut satisfaire l'aile "conservatrice" du Parti républicain, par contre le renvoi du secrétaire à la Défense James Schlesinger suscite de sérieuses réserves au sein de ces mêmes éléments.

Le président Ford, qui s'est engagé franchement, depuis plusieurs mois, dans la lutte électorale, a multiplié les efforts pour ne pas être débordé par une droite dont il est d'ailleurs - notamment sur le plan social - assez proche.

L'opération consistant pour le président Ford, selon ses propres termes à mettre en place, aux postes clefs intéressant la sécurité nationale, "sa propre équipe" tend surtout semble-t-il, à redresser son image de marque. M. Ford apparaissait à beaucoup comme un temporisateur, répugnant aux décisions désagréables, et faisant simplement écho, en politique étrangère aux conseils de son "mentor" Henry Kissinger.

De plus le "massacre du dimanche soir" vient de modifier assez profondément la situation dans le camp républicain: le retrait de M. Rockefeller élargit la marge de manoeuvre du président Ford, le choix d'un coéquipier pouvant maintenant être décidé en toute liberté en fonction de l'équilibre des forces et de l'état de l'opinion l'été prochain. Simultanément, le retour à Washington de M. Elliot Richardson, après quelques mois d'exil doré à l'ambassade de Londres réintroduit dans la compétition un personnage d'une incontestable envergure politique. Il est peu probable que M. Richardson compte longtemps limiter ses ambitions au poste ministériel de second plan qui lui a été trouvé, à la tête du département du Commerce.

Sahara occidental

La "marche verte" va-t-elle se changer en "marche de la faim" ?

EL-AAIUN, (d'après l'AFP) – Les mesures militaires en vigueur depuis une semaine à El-Aaiun, capitale du Sahara-Occidental, ont été nettement réduites hier soir et une importante partie des troupes a été remplacée par des forces de police. Il semble que les unités militaires aient été dirigées vers les zones frontalières avec le Maroc, dans l'éventualité d'un passage des dizaines de milliers de Marocains rassemblés à Tarfaya pour la "marche verte" de la "reconquête".

Cette éventualité a été l'objet d'une réunion des responsables militaires espagnols du territoire en présence du général Raon Cuadra Médina, chef du commandement unifié des Canaries (la grande base arrière du Sahara).

Sur place, alors que l'évacuation des civils espagnols se poursuit dans une atmosphère d'abandon où beaucoup bradent leurs biens aux Saharouis, la situation a été calme hier.

D'autre part un porte-parole militaire a annoncé qu'un marocain âgé de 18 ans, Hassan Ben Mohamed, avait été arrêté dans la matinée d'hier, à 15 kilomètres à l'intérieur du territoire sous administration espagnole. Bien qu'il ait prétendu s'être perdu depuis Tarfaya où il participait à la marche verte, a ajouté le porte-parole, l'homme qui était habillé en civil, avait dans ses papiers une photo de lui-même en uniforme. Il pourrait s'agir, estime-t-on en l'absence de toute autre précision, d'un soldat de l'armée royale marocaine envoyé en "éclaireur". Plusieurs correspondants des agences de presse espagnoles donnent, à partir d'El-Aaiun, une description assez dramatique des conditions dans lesquelles se trouveraient les marcheurs marocains. Celui de l'agence nationale "Cifra" écrit notamment: "Chaque jour, chaque heure le nombre de morts augmente. Beaucoup meurent de choléra ou de dysentrie dans cette marée humaine qui risque de passer à l'histoire comme "la marche de la faim".

Par ailleurs sur le plan diplomatique les entretiens que M. Ahmed Osman, premier ministre marocain a eus lundi et mardi avec les dirigeants espagnols n'ont abouti à aucun changement substantiel dans les positions des deux pays, indique-t-on de source informée après la dernière conversation hier matin entre le président Carlos Arias Navarro et le premier ministre marocain, qui a quitté aussitôt Madrid pour rabat.

L'Espagne indique-t-on de même source, a maintenu sa position de fermeté et souligne de nouveau qu'elle n'acceptera jamais une "marche verte" telle qu'elle a été conçue au début par le roi Hassan II. Tout au plus est-elle prête à aider celui-ci à sauver les apparences et à laisser les "pélerins" marocains traverser la frontière administrative mais certainement pas à les laisser aller plus loin que la frontière "militaire", à environ 10 kilomètres de là... L'armée espagnole est en position et s'y opposera autant en raison des ordres reçus que de ses sentiments internes... C'est là, indique-t-on, que se trouvent les premiers champs de mines et il n'est pas question de les neutraliser ou d'aider les meneurs de la marche à les traverser.

Beyrouth

Retour à la normale

BEYROUTH (AFP) – Les signes d'un retour à la normale amorcé hier matin semblent se multiplier à Beyrouth où le rétablissement de la sécurité tant dans le centre qu'en banlieue a permis la reprise de la circulation automobile.

Hier matin, Charif al Akhaoui, l'annonceur vedette de Radio Liban, déclarait avec une certaine émotion que tout allait pour le mieux dans la capitale libanaise.

Faisant le point de la situation sur le terrain, Charif al Akhaoui a affirmé que toutes les entrées de la capitale étaient parfaitement sûres. Il a invité tous ceux qui le désirent à venir dans la capitale en toute quiétude, tous les barrages ayant été levés dans la banlieue. Dans les autres régions libanaises, aussi bien à Tripoli (Liban-nord) qu'à Zahlé (centre Liban), la situation est tout a fait normale, a-t-il ajouté.

La réouverture des banques sera la prochaine étape du retour à la normale. Radio Liban a invité hier matin tous les employés et fonctionnaires du ministère des Finances, de la banque centrale et des autres établissements bancaires à rejoindre dès que possible leur poste afin de pouvoir assurer la paye d'octobre qui n'avait pu être faite en raison des circonstances.

Situation toujours confuse au Bangladesh

NEW DELPHI (AFP) – La situation au Bangladesh reste très confuse, 36 heures après l'arrestation de sept commandants et d'un colonel, auteurs du coup d'Etat du 15 août qui renversa Sheikh Mujibur Rahman. Les négociations amorcées lundi se poursuivent entre les généraux et les membres du gouvernement civil mis en place après le putsch du mois d'août, indiquait-on, hier soir, à New Delhi, de source diplomatique. On ne possède toutefois aucune indication sur la nature de ces discussions ni sur le lieu où elles se tiennent, probablement au palais présidentiel.

D'autre part, on affirme à New Delhi, de source informée, que l'on ne dispose pas d'informations sur l'éventuels changements au sein du gouvernement de Dacca.

Les dernières informations parvenues en Inde par la voie diplomatique font état d'un couvre-feu "de facto" en vigueur, depuis lundi, dans la capitale. On indique, de même source, que l'armée a mis en place des barrages sur les routes et que des détachements de soldats patrouillent dans les rues de Dacca.

Le palais présidentiel et la radio sont sévèrement gardés par des blindés et des soldats en armes.

Violents combats en Angola à moins d'une semaine de l'indépendance

LUANDA (d'après l'AFP) — De violents combats se sont déroulés au cours des dernières 24 heures entre les forces armées populaires de libération de l'Angola (FAPLA) et des soldats du mouvement "UNITA", apprend-on à l'état-major des "FAPLA".

Le mouvement "UNITA" (union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), qui préconise "le socialisme dans le respect de la démocratie, est l'un des deux mouvements de libération en luttre contre le mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA, socialisant) dont les "FAPLA" sont le bras armé.

Ces engagements se sont déroulés à plusieurs centaines de kilomètres au sud de Luanda, à la limite des provinces de Benguela et de Huambo, près de la localité de Cuma. La province de Huambo a pour chef-lieu la ville de Nova Lisboa qui était avant le début des troubles la deuxième agglomération du pays et qui constitue maintenant l'un des principaux fiefs de l'UNITA.

Benguela actuellement contrôlée par les FAPLA, était avant le début des troubles, avec quelque 40,000 habitants, la quatrième ville du pays.

L'état-major des FAPLA avait annoncé lundi soir que les troupes qui avaient occupé récemment la ville de Mocamedes, à 1,300 km environ au sud de Luanda, avaient tenté de progresser vers le nord en direction de Benguela, mais avaient été repoussées.

Le MPLA avait assuré que Mocamedes avait été occupé par d'anciens soldats des corps d'élite portugais ralliés à ses adversaires et aidés par des mercenaires sud-africains.

SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS

Concours numéro 3575

POSTE: TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

OU

TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE

ENDROIT: Senneterre

SERVICE: Programme "Services sociaux en milieu scolaire"

EXIGENCES:
1) Avoir complété un cours de T.S. ou
2) Avoir complété un cours de T.A.S. avec de préférence de l'expérience en travail social.

CONDITIONS
Salaire, bénéfices sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur au service social de l'Ouest québécois.

DISPONIBILITÉ: Immédiate

Faire parvenir toute demande avant le **17 novembre au:**

Directeur des Ressources Humaines
282—1ère Avenue est
Amos, Québec.
Tél.: (819) 732-3244

CEGEP DE SAINT-JÉRÔME

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL

Attributions: Sous l'autorité du directeur général, le directeur de services au personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et s'il y a lieu à la négociations des contrats collectifs.

—Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service pour toute question de gestion du personnel.
—Il évalue le personnel sous sa responsabilité
—Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat

Critères d'admissibilité:
—Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études en relations industrielles ou en administration (option personnelle)
—Expérience pertinente

OU

—Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études.
—Expérience dans un poste de cadre ou l'équivalent

Salaire
—Selon les politiques administratives et salariales des collèges
—Minimum de $13,000.00, maximum $21,000.00 (Échelle de salaire actuellement en révision)

Date limite: Au plus tard le 17 novembre 1975.

Compte tenu de la grève des postes, adresser curriculum vitae complet par courrier spécial à:

Concours du Directeur
des services au personnel
Monsieur Claude Lalonde
Directeur Général
C.E.G.E.P. de Saint-Jérôme
455 rue Fournier
Saint-Jérôme P.Q.

P.S. ou remettre le tout à la réception à la même adresse

INGÉNIEURS — PROJETEURS EN DESIGN DESSINATEURS

En électricité:
MINIMUM DE 5 ANS D'EXPÉRIENCE NORD-AMÉRICAINE DANS LA CONCEPTION D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES POUR ÉDIFICES COMMERCIAUX INDUSTRIELS ET PUBLICS.

En mécanique:
MINIMUM DE 5 ANS D'EXPÉRIENCE NORD-AMÉRICAINE DANS LA CONCEPTION EN PLOMBERIE & CHAUFFAGE, VENTILATION ET AIR CLIMATISÉ.

En mécanique:
MINIMUM DE 5 ANS D'EXPÉRIENCE NORD-AMÉRICAINE DANS LA CONCEPTION DE SYSTÈMES DE MANUTENTION POUR PIÈCES HYDRAULIQUES ET MÉCANIQUES.

En géotechnique (roc):
MINIMUM DE 5 ANS D'EXPÉRIENCE NORD-AMÉRICAINE DANS LA CONCEPTION ET LA SURVEILLANCE DE GROS TRAVAUX D'EXCAVATION DANS LE ROC, TUNNEL OU TRANCHÉES. EXPÉRIENCE DANS LA CONCEPTION DES MODES DE SOUTÈNEMENT ET DE CONSOLIDATION DU ROC, PLANIFICATION ET CONTRÔLE DU DYNAMITAGE.

En transport:
MINIMUM DE 5 ANS D'EXPÉRIENCE NORD-AMÉRICAINE DANS LA CONCEPTION D'AUTOROUTES.

En transport:
MINIMUM DE 5 ANS D'EXPÉRIENCE NORD-AMÉRICAINE DANS LA CONCEPTION DE SYSTÈMES DE CIRCULATION ET DE TRANSPORT.

Lieu de travail: Montréal.

Traitement selon expérience et qualifications. Avantages sociaux excellents.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae,

à l'attention du
directeur du Personnel.

Lalonde Girouard Letendre & Associés
Ingenieurs-conseils

8790 avenue du Parc
Montreal, H2N 1Y6
(514) 384-6410

LA COMMISSION SCOLAIRE FERMONT

requiert les services d'un

RÉGISSEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Attributions:
Le régisseur des services de l'équipement est responsable des services de l'équipement:
—entretien
—approvisionnement
—transport
—services alimentaires
—Il est particulièrement responsable de l'entretien préventif, physique, ménager et de la sécurité des immeubles (terrains et bâtisses) de la Commission.
—Il dirige les contremaîtres s'il y a lieu, et le personnel ouvrier, compte tenu des responsabilités de direction confiées au personnel de cadre et particulièrement au personnel de direction des écoles
—Il évalue le personnel sous sa responsabilité
—Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

Critères d'admissibilité
—Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'exercice de ces fonctions; soit en électricité ou soit en ventilation-chauffage
—Dix (10) années d'expérience diversifiée dans le champ de l'équipement
—Etre capable de lire correctement les plans et devis de construction possédant un système de ventilation-chauffage complexe

Rémunération:
—Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation du Québec.
—Une prime d'isolement
—Un montant forfaitaire selon la qualification du sujet

Date limite pour inscription
Samedi le 22 novembre 1975

Pour les inscriptions, envoyer à:

Jacques Tessier
Directeur Général
Case Postale 190
Fermont
Comté de Duplessis

OU COMMUNIQUER A (418) 287-5491

carrières

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h.
☎ 331-8961

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES ILES-DE-LA-MADELEINE

RECHERCHE

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Fonctions:
—Agir comme personne-ressource auprès des différents groupes du milieu
—Favoriser la prise en charge par la population des problèmes du milieu, et plus particulièrement des problèmes socio-sanitaires
—En collaboration avec les autres composantes du C.L.S.C., voir à la réalisation des objectifs de celui-ci

Exigences:
—Formation universitaire en sciences humaines ou expérience de 2 à 3 ans en animation ou organisation communautaire
—Connaissance du milieu ou expérience en milieu rural, de préférence
—Capacité de travail en équipe
—Grande disponibilité

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux

Date limite:
10 novembre 1975

Faire parvenir candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

C.L.S.C. des Iles
a/s Bureau du personnel
Cap-aux-Meules,
Iles-de-la-Madeleine, P.Q.

Offre d'emploi

CENTRE HOSPITALIER DE CHANDLER

PSYCHOLOGUE

RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du Directeur des Services Communautaires, il effectue un travail de consultation sociale à travers les différents programmes et services du centre hospitalier.

FONCTIONS:

—Information, référence, relance, accompagnement
—Counselling de court terme
—Utilisation des groupes dans l'approche psycho-sociale
—Participation à des programmes spéciaux: planning, consultation matrimoniale, consultation budgétaire, programme préventif en toxicomanie
—Production des rapports d'activités et d'évaluation des programmes
—Participation à l'élaboration de programmes
—Effectue différentes tâches à l'intérieur des programmes sociaux en particulier au niveau de la consultation sociale

QUALIFICATIONS:

—Membre en règle de la Corporation des Psychologues du Québec
—Maîtrise en psychologie
—Aptitude et goût du travail en équipe
—Facilité dans l'approche individuelle et de groupe

SALAIRE:
Selon les échelles en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae **avant le 24 novembre 1975 ou communiquer par téléphone au numéro**

(418) 689-2261 (local 139)

Nicole Dubé-Mercier
Directeur du Personnel
Centre Hospitalier de Chandler
250 est — rue Mgr. Ross
Chandler
Comté Gaspé
Province de Québec
GOC LK0

HÔPITAL GÉNÉRAL DE 377 LITS

recherche

INFIRMIERS (ÈRES) LICENCIÉS (ÉES)
INFIRMIERS (ÈRES) AUXILIAIRES

Postes à temps complet et à temps partiel.

Pour rendez-vous: 842-6141 (poste 205)

RUBRIQUE CARRIÈRES
À tous nos clients

A cause des problèmes actuels dans le domaine des postes composez

331-8961

pour la publication de vos offres d'emploi

Heure de tombée: vous pouvez téléphoner jusqu'à 10 heures le matin pour publier votre offre d'emploi le lendemain

Hydro-Québec

C.P. 6106
Direction Embauchage
Montréal, Québec

INGÉNIEUR

CONCOURS: 75-475-10-J-71

Fonctions:

—Pour les diverses rivières de la province, l'ingénieur est appelé à:
—Déterminer et analyser les caractéristiques hydrologiques des bassins versants.
—Faire des études de corrélation et de régularisation.
—Établir les caractéristiques des ouvrages.
—Évaluer le potentiel hydroélectrique.
—Effectuer des études de prévisions de crues par méthodes statistiques ou hydrométéorologiques.
—Être familier avec les modèles mathématiques en hydrologie.
—Participer à la préparation des rapports d'études.

Exigences:

—Être diplômé en génie et membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.)
—Posséder une bonne expérience dans le domaine de l'hydrologie et avoir de bonnes connaissances en statistiques.
—Une attention particulière sera apportée aux candidats possédant une maîtrise ou un doctorat en hydrologie.
—Écrire et parler correctement le français.

Lieu de travail: Montréal

INGÉNIEUR CONTRÔLE ET CONTRATS

CONCOURS: 75-476-10-J-71

Fonctions:

—Tenir à jour un journal de surveillance sur tous les travaux en cours pour permettre leur certification et faire des rapports périodiques de toutes les activités.
—Analyser les rapports fournis par l'équipe d'inspecteurs sur l'exécution des travaux suite aux rapports des inspecteurs et coopérer avec ceux-ci.
—S'assurer de la bonne interprétation des plans et devis en fournissant les explications et/ou croquis et tenir à jour les dessins.
—Coopérer avec les forces de la construction de façon à respecter les programmes d'exécution sans toutefois sacrifier la qualité des travaux.
—Faire la relance, vérifier et inspecter l'équipement permanent du projet; diriger et surveiller les essais contractuels au chantier sur les pièces d'équipement permanent et en faire les rapports.

Exigences:

—Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.)
—Expérience pertinente serait appréciée.

Lieu de travail: Baie-Comeau, Outardes 2

INGÉNIEUR

CONCOURS: 75-477-10-J-71

Fonctions:

—Collaborer à l'exécution efficace des travaux de construction suivant les plans et les devis à un coût optimal.
—Participer à l'établissement et au contrôle de la programmation détaillée des travaux.
—Poursuivre les politiques et les directives établies.

Exigences:

—Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.)
—Posséder une certaine expérience générale du génie civil et des travaux publics.

Lieu de travail: Gentilly

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

CONCOURS: 75-478-10-J-71

Fonctions:

—Collaborer avec l'ingénieur et le surintendant de la section mécanique à la détermination des moyens nécessaires à la réalisation des travaux de construction de la centrale nucléaire de Gentilly II.
—Collaborer avec le groupe de l'ingénieur Planification et Coûts à la préparation des estimations des mandats approuvés.
—Participer avec les responsables à la préparation des programmes détaillés des travaux.
—Poursuivre les politiques et les directives établies.

Exigences:

—Détenir un diplôme d'ingénieur en mécanique et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.!.
—Posséder une certaine expérience de grands chantiers.

Lieu de travail: Gentilly II, Québec.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 19 novembre 1975 en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

Reprise des travaux parlementaires

Le PQ voulait le gel des prix

Bourassa suit les traces de Trudeau!

par François Demers

Le chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin voulait le gel des prix comme en Colombie-Britannique et un débat d'urgence sur l'augmentation du chômage. Le gouvernement libéral a répliqué par le dépôt d'un projet de loi (no 64) qui s'enfile derrière les mesures Trudeau de gel des salaires (et des prix).

Quelques instants plus tard, le ministre Oswald Parent de la Fonction Publique annonçait que ses offres aux syndicats des secteurs publics et parapublics s'aligneront sur les normes fixées par le grand frère d'Ottawa.

Le projet de loi 64, le premier déposé lors de la réouverture de la session hier, ne précise cependant pas que les normes de gel des salaires pour combattre l'inflation seront celles d'Ottawa. Mais le parrain du projet, le ministre de l'Éducation-Finances Raymond Garneau, a rappelé au cours d'une conférence de presse que son chef Robert Bourassa a déjà affirmé publiquement qu'il en sera de même.

En fait, le projet (attendu par les milieux syndicaux) annonce la création d'une Régie des mesures anti-inflationnistes, comme à Ottawa, et précise que les hausses de salaires (et de prix) consenties à partir de la date de son dépôt sont soumises aux directives, réglements et arrêtés en conseil qui viendront préciser le mandat de cette Régie.

Depuis hier donc, ceux qui contreviendront aux futures normes de la Régie seront passibles des punitions prévues dans la loi... fédérale!

Car, a expliqué M. Garneau, la principale préoccupation du gouvernement libéral à Québec est de combattre l'inflation. Non pas de déclencher un débat constitutionnel. C'est pourquoi il entend mettre sur pied un appareil de lutte à l'inflation qui décalque celui d'Ottawa et qui se concerte régulièrement avec l'appareil fédéral.

C'est pourquoi aussi M. Garneau souhaite que toutes les provinces du Canada s'inscrivent dans le cadre tracé par Ottawa. D'autant plus, a-t-il rappelé, que cette initiative des provinces aurait comme effet de faire taire toute contestation du droit constitutionnel d'Ottawa à intervenir dans le domaine des rpix et des salaires. Celle par exemple du Congrès du travail du Canada (CTC).

En ce qui concerne le projet de loi du Québec, M. Garneau ne croit pas cependant qu'il puisse être adopté avant une dizaine de jours, à cause des procédures de la Chambre. Il ne sait pas non plus quand seront prêts les règlements qui viendront concrétiser le "squelette" créé par la loi: trois comités travaillent actuellement à la rédaction de ces textes.

Le ministre ne peut préciser non plus le coût probable de l'appareil de contrôle que le gouvernement veut mettre en place. Il s'en préoccupe d'ailleurs fort peu, a-t-il ajouté, "compte tenu des résultats escomptés".

Mais il laisse entendre que le premier ministre a déjà pris contact avec un certain nombre de personnes "crédibles" susceptibles d'assumer la direction de la future Régie "pendant deux, trois ou quatre ans". Mentionnons enfin que parallèlement à la Régie de contrôle, le projet de loi propose la création d'une Commission d'appel des mesures anti-inflationnistes qui entendra les plaintes.

▪ Manifestation des infirmières à Québec
▪ Forget promet: des offres jeudi!

par Louis Fournier

À la suite d'une manifestation d'environ 300 infirmières en colère qui ont envahi, hier après-midi, l'Assemblée nationale à Québec, le ministre des Affaires sociales, Claude Forget, a promis que le gouvernement présenterait ses offres salariales à ce groupe demain après-midi, à 15 heures, et que les infirmières constitueraient "un cas d'exception" car on leur offrira davantage que ce que prévoit le plan anti-inflation.

Malgré cela, la grève du zèle déclenchée en fin de semaine dans une trentaine d'hôpitaux de l'Ile de Montréal se poursuivra au moins jusqu'au dépôt des offres, a déclaré au JOUR, hier soir, M. François Charbonneau, chef négociateur des Infirmières unies (United Nurses). Ce syndicat de 6,000 membres est à l'origine des perturbations dans les hôpitaux — surtout anglophones — de la métropole.

L'exaspération a atteint son paroxysme hier dans les hôpitaux Jewish General et St.Marys, a révélé M. Charbonneau, les infirmières ayant quitté carrément le travail. "Nous leur avons demandé de retourner à l'ouvrage et de poursuivre la grève du zèle", a-t-il ajouté.

À Québec

Entre-temps, on a commencé à constater des ralentissements de travail dans d'autres hôpitaux où les infirmières sont membres du Syndicat professionnel des infirmières du Québec (SPIQ), notamment à Québec et à Chicoutimi.

Quant aux 4,500 membres de l'Alliance des infirmières (CSN), qui font partie du Front commun des secteurs public et parapublic, elles ne sont pas impliquées dans le mouvement actuel pour le moment.

Les Infirmières unies et le SPIQ négocient au sein du cartel des organismes professionnels de santé, qui réunit quelque 20,000 membres. La partie patronale qui affronte ce cartel de syndicats indépendants a confirmé, hier, que les offres seraient déposées demain après-midi à la table des négociations, à Montréal.

M. Charbonneau a nié que les Infirmières unies (et le SPIQ) aient réduit leurs demandes, tout en soulignant que le syndicat n'exige pas la parité complète avec l'Ontario. La hausse réclamée est de l'ordre de 60% pour la première année du contrat de trois ans.

Les infirmières du Québec gagnent en ce moment $7,093.80 la première année et $11,412 au bout de 15 ans. En comparaison, le traitement de leurs camarades ontariennes s'échelonne de $12,809 à $14,939 en huit ans. La hausse de 44%, si l'on en croit la fuite orchestrée par Québec, donnerait aux infirmières québécoises une échelle de $10,400 à $15,100 en 12 ans.

Un sursis pour Fabien Roy

F. D. (QUÉBEC) — Sursis de 24 heures pour Fabien Roy, le député (ex) créditiste de Beauce sud. A l'ouverture de la Chambre, le président Jean-Noël Lavoie a annoncé qu'il acceptait, à la demande expresse de M. Roy, de retarder à cet après-midi sa décision sur le cas de ce député exlue du Ralliement créditiste lundi par le chef Camil Samson.

M. Roy a donc siégé hier dans le même fauteuil qu'il occupe depuis les dernières élections, à la droite de Camil Samson. Il a d'ailleurs fait sensation lors du premier vote quand il s'est levé derrière le chef de l'Union nationale Maurice Bellemarre, et presqu'en même temps que le député (ex-libéral) indépendant Jérôme Choquette, pour enregistrer son abstention, comme eux.

Le député de Rouyn Noranda, son (ex) chef créditiste avait été, quelques secondes auparavant, le dernier membre de la Chambre à se déclarer favorable à la motion gouvernementale.

Un peu plus tôt dans la journée, au cours d'une conversation téléphonique, l'unioniste Maurice Bellemarre avait d'ailleurs révélé au JOUR qu'une importante réunion des gens intéressés à la naissance d'une troisème force avait eu lieu hier. MM. Fabien Roy et Jérôme Choquette ont participé à cette rencontre.

M. Bellemarre a par ailleurs rendu hommage à la foi créditiste de M. Roy qui persiste malgré le nouveau déchirement des forces créditistes, dont il est la victime. Le chef de l'UN a précésé qu'il n'est pas question pour le député de Beauce sud de siéger en Chambre sous étiquette UN. Non plus que de devenir leader parlementaire de ce parti.

Car si M. Roy perd son étiquette ralliement créditiste, à la suite du geste de M. Samson, il perdra aussi son titre de leader parlementaire du RC, donc une allocation de $9,282, certains droits de parole en Chambre, de même que le personnel supplémentaire attaché à cette fonction.

Sous ce dernier aspect au moins, l'avenir n'est pas très clair. Le secrétaire attaché de presse de M. Roy devait par exemple confier à la fin de l'après-midi, avec le sourire, qu'il ne perdra pas son job.

D'ailleurs, tel qu'annoncé lundi matin, son chef doit dévoiler ses intentions face au geste de son (ex) collègue Camil Samson, ce matin à 11 hres. Quelques heures avant que le président de l'Assemblée nationale précise, dans un sens qui demeure imprévisible, la future place en Chambre du député de Beauce sud.

Offres salariales :
Le programme Trudeau sera respecté!

(J.K.) — Le gouvernement entend "respecter les lignes directives du programme anti-inflationniste dans ses offres salariales", a déclaré le munistre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, en annonçant qu'il déposerait, à compter d'aujourd'hui, les offres salariales à ses divers groupes d'employés syndiqués.

Le gouvernement offre une convention collective d'une durée de trois ans et visiblement, tente de contourner les exigences posées par les dispositions fédérales de contrôle des prix et salaires, tout en affirmant vouloir les respecter intégralement, sauf dans quelques cas spécifiques, soit ceux des infirmières et ceux des ouvriers travaillant dans les secteurs de la fonction publique, de l'éducation et des affaires sociales.

Cependant, le ministre Parent annonce, dans son communiqué, que diverses avenues seront explorées: augmentation du nombre d'heures de travail dans certains cas, modification des charges de travail dans d'autres, etc...

Le programme Trudeau

On sait que, dans le meilleur des cas, le programme fédéral autorise des hausses annuelles de 12% et que le Front commun du secteur public québécois réclame, pour la prochaine année, des hausses de quelque 46%. Il est tout aussi évident que jamais le Front commun n'acceptera une hausse de 12% simplement. Il faut trouver des issues à cette impasse et il semble que le gouvernement québécois se fondera sur les données suivantes pour contourner la loi fédérale: tout indique que les versements forfaitaires faits aux employés du secteur public, au cours des trois dernières années, comme "indexation" et qui représentent, d'après le syndicat, 23.5%, seont considérés, désormais, comme ayant fait partie de l'échelle salariale et donc comme ne devant pas être considérés comme une hausse de salaire, au terme du plan fédéral.

A cela, s'ajoutera une hausse "normale" conforme au plan Trudeau, soit 8%, plus des hausses attribuables, selon les cas, à l'augmentation de la semaine de travail ou de la charge de travail, donc à la productivité accrue, donc acceptable aux termes de la loi.

Tout cela devrait porter les hausses à quelque 34%, ce qui serait, à première vue, comparable aux hausses accordées récemment, dans le secteur public municipal, aux chauffeurs d'autobus de Montréal.

Quant à la question, fondamentale pour le syndicat, du minimum de $165 par semaine, la bataille pourrait éclater là-dessus: il serait étonnant que, compte tenu des déclarations antérieures du gouvernement, ce minimum soit offert aux employés du secteur public.

Pour le gouvernement, il s'agit de savoir comment satisfaire, au minimum, ses employés, tout en respectant, au moins en apparence, les normes de la lutte contre l'inflation. Reste à savoir comment le syndicat réagira.

En conférence devant le CPQ

Le ministre Harvey énonce la politique de son ministère pour les prochaines années

TEXTES DE
Gisèle Tremblay

Dans sa première intervention publique depuis son accession au ministère du Travail en juillet dernier, M. Gérald Harvey a présenté hier devant le Conseil du patronat un énoncé des politiques qu'il entend mettre en oeuvre au cours des prochaines années.

Il s'est arrêté particulièrement aux trois points suivants: les conditions générales de travail garanties (loi du salaire minimum); la santé et la sécurité au travail; la paix industrielle (entre patrons et ouvriers).

Ces politiques s'inspirent largement, dans le premier cas, du rapport Castonguay sur le salaire minimum; dans le second cas, du rapport Riverin sur la réforme de la Commission des accidents de travail (CAT). Ces deux rapports ont été soumis au gouvernement au printemps dernier, juste avant l'arrivée de M. Harvey au Ministère.

Quant au troisième cas, la "paix industrielle", le ministre a surtout voulu se démarquer de son prédécesseur, M. Jean Cournoyer, en mettant l'accent sur la main-d'oeuvre plutôt que sur les conflits de travail.

Photo Pierre Boisclair

Le ministre du Travail Gerald Harvey: un énoncé solennel de politiques devant le Conseil du Patronat, hier, à Montréal.

Tout un aréopage

M. Harvey s'adressait hier aux membres du Conseil du patronat, réunis à l'hôtel Bonaventure pour un colloque d'une journée sur l'avenir de la négociation collective. Mais ce qui donnait encore plus de solennité à son exposé, c'était la présence à ses côtés, à la table d'honneur, de tous les haut fonctionnaires de son ministère.

Il y avait là le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, ainsi que les présidents: de la Commission du salaire minimum, (CSM), Mme Claire Kirkland-Casgrain; de la Commission des accidents de travail (CAT), M. Maurice Tessier; de l'Office de la construction, M. Réal Mireault; du Tribunal du travail, M. le juge Jean-Paul Geoffroy; et du Conseil consultatif du travail, M. Fernand Morin.

Ce qui n'a pas été dit

Dans chacune des trois matières qu'il a abordées, le ministre a cependant évité le problème dominant.

C'est ainsi qu'il n'a pas parlé de la prochaine hausse du salaire minimum: ce sera discuté ce matin au conseil des ministres et annoncé vers la troisième semaine de novembre.

Sur le sort de la CAT, hautement décriée, le ministre s'est contenté de dire que rien n'avait encore été décidé.

Au chapitre de la "paix industrielle", enfin, le ministre est resté muet sur les divers projets de loi relatifs au fonctionnement des syndicats, que son prédécesseur a préparés et qui ont soulevé l'ire des milieux syndicaux.

Un nouveau régime du travail, qui étendrait les exigences de la loi du salaire minimum

Le ministère du Travail compte instaurer dès cette année un nouveau régime de travail qui étendrait les exigences de l'actuelle loi du salaire minimum en s'inspirant des conventions collectives en vigueur dans la partie syndiquée de l'industrie.

C'est ainsi que le salaire minimum lui-même serait déterminé périodiquement selon la moyenne des salaires que prévoient les contrats de travail dans chaque secteur.

En outre, la loi du salaire minimum, qui couvre déjà certaines conditions de travail telles les heures de travail, les vacances annuelles et les préavis de mise à pied, en imposerait de nouvelles: notamment, le paiement du temps supplémentaire à 150% (temps et demi) et le congé de maternité obligatoire.

M. Harvey, a reconnu hier devant les journalistes qu'il "embarquait à fond" dans les recommandations du rapport Castonguay avec ce nouveau "contrat spécial". Il a pris soin cependant, en énumérant les éléments de cette politique, de les annoncer au conditionnel, ce qui lui laisse le champ libre pour de nombreuses modifications.

A ces conditions générales de travail, déjà plus complètes que dans la loi actuelle, s'ajouterait une règlementation annuelle qui étendrait aux non syndiqués d'autres conditions de travail prévues dans les conventions collectives de l'année précédente.

Un comité multidisciplinaire se chargerait d'analyser les contrats de travail à cette fin chaque année.

M. Harvey a expliqué qu'il entendait reconnaître ainsi un nouveau statut légal au salarié, quel qu'il soit: celui-ci, qui loue ses services, est présentement moins protégé que les biens mis en location, a-t-il dit.

Le ministre estime que c'est nécessaire du fait que le mouvement syndical semble avoir fait le plein de ses membres (40% de la main-d'oeuvre). Ce qu'il ne dit pas, toutefois, c'est que cette nécessité procède d'un choix politique initial.

Devant l'impossibilité de syndiquer certains secteurs de l'industrie dans le cadre des lois actuelles, le gouvernement avait en effet le choix entre amender les lois pour faciliter la syndicalisation ou imposer par législation un minimum de conditions de travail garanties pour tous.

L'hygiène et la sécurité du travail seront des priorités

Définissant l'hygiène et la sécurité au travail comme une priorité, M. Gérald Harvey entend imposer en cette matière le leadership de son ministère et se fixe dès lors l'échéancier suivant:

Il convoquera dans un mois à une réunion extraordinaire toutes les autorités gouvernementales qui se partagent les responsabilités de ce domaine, soient, outre lui-même et les présidents des divers organismes intégrés à son ministère: les ministres des Affaires sociales et des Richesses naturelles, ainsi que le ministre responsable de la qualité de l'environnement.

Il soumettra "prochainement" au conseil des ministres un projet de regroupement des services ministériels affectés à l'application des lois et règlements en vigueur (essentiellement, les services d'inspection). Déjà, depuis le rapport Riverin, un comité interministériel étudie la question.

Il proposera, à une date indéterminée, une loi cadre qui remplacerait la législation actuelle, dispersée, désuète et incohérente, et permettrait l'adoption d'une règlementation unifiée en matière de sécurité.

Il compte réaliser, à "moyen terme" c'est-à-dire d'ici trois à cinq ans, tout un programme de réformes puisées principalement dans le rapport Riverin.

C'est ainsi que la formation d'un comité paritaire de sécurité (patronal-syndical) serait obligatoire dans toute entreprise qui emploie dix ouvriers et plus. Le rapport Riverin proposait, comme critère, cinq employés. La loi actuelle n'impose ce comité qu'à partir d'un certain taux élevé d'accidents de travail dans l'usine, ce qui donne lieu à des fraudes dans le calcul de ce taux et élimine pratiquement toute prévention.

Le ministre annonce en outre la création éventuelle d'un organisme chargé de la recherche en matière de prévention. Mais il évite de préciser si cet organisme sera intégré à la CAT dont il ne précise pas le rôle futur. Il se contente dignaler qu'elle pourrait recourir à un système de démérite auprès des employeurs, ainsi que le propose le rapport Riverin.

Toujours dans le cadre du leadership annoncé, le ministre demandera enfin la collaboration du ministère de l'Éducation pour établir des programmes de formation à l'intention des inspecteurs, des agents de sécurité, des délégués syndicaux et des simples ouvriers (cours de sécurité), ce qui n'existe à peu près pas présentement.

Harvey ne veut pas être un autre Cournoyer

Bien qu'il continuera à se préoccuper de la "paix industrielle", M. Gérald Harvey renonce à jouer le "pompier" des conflits de travail pour mettre l'accent plutôt sur les politiques de main-d'oeuvre.

C'est ce que le ministre laisse entendre, à mots couverts, en évoquant ainsi le rôle de son prédécesseur, M. Jean Cournoyer, plus occupé à régler des conflits urgents qu'à établir des politiques.

M. Harvey ne précise d'ailleurs aucune de ses politiques de main-d'oeuvre, dont il se contente d'énoncer les principes: consultation régulière avec les ministères à vocation économique, amélioration de l'apprentissage (formation professionnelle), concertation avec les employeurs et les travailleurs, mobilité professionnelle et décloisonnement des métiers (particulièrement dans la construction), et information.

Dans cet esprit, M. Harvey annonce une restructuration de son ministère, axée sur la décentralisation. S'ouvriront prochainement des centres régionaux appelés "Travail Québec", qui regrouperont progressivement les bureaux régionaux de main-d'oeuvre, du salaire minimum, de formation professionnelle et des accidents de travail.

Ironie du sort, ce réseau régional intégré est un projet déjà en voie de réalisation, qui a été mis en oeuvre et annoncé plus tôt cette année par M.... Cournoyer.

éditorial

par Evelyn Dumas

Le massacre de la Hallowe'en à Washington

Dans un an, les Américains participeront à une élection présidentielle. Dans un an, ils auront un président et un vice-président élus, plutôt que les dirigeants nommés par le Congrès dans la foulée du Watergate. Les premières "primaries", ces consultations électorales pour le choix des candidats à la présidence, auront lieu dans quelques mois.

C'est le premier élément du décor qui apparaît dans le déroulement rapide et dramatique des événements politiques au Sud depuis une semaine: veto du président Ford pour bloquer l'aide fédérale à la ville de New York en détresse; remaniement spectaculaire aux postes de commande de la sécurité nationale (remaniement qu'on appelle à Washington le massacre de la Hallowe'en); décision du vice-président Nelson Rockefeller de ne pas chercher à se faire élire à ce poste en 1976.

Mais les élections nationales américaines ne sont qu'un des éléments du décor. Un autre élément, c'est le jeu entre les superpuissances, les nouvelles formes que prennent la guerre et la paix en ce dernier quart du XXè siècle.

Les enjeux, tant de politique intérieure que de diplomatie internationale, sont si complexes, que devant le peu qui est visible dans les événements à Washington, il serait présomptueux de tirer des conclusions ou d'échafauder des théories. Tout au plus peut-on soulever des questions et émettre des hypothèses.

On a beaucoup dit, depuis trois jours, que le secrétaire américain à la défense, James Schlesinger, avait été limogé pour son oppositon à la politique de détente dans les rapports avec le monde communiste que préconise le secrétaire d'État Kissinger. Nul ne sait avec certitude si cette politique a d'abord été conçue par Nixon ou par Kissinger, mais ce dernier en tout cas l'incarne en ce moment aux yeux de son pays et du monde. Mais où la politique de détente fait-elle problème en ce moment? Dans les négociations avec l'URSS sur le désarmement? Certains le croient. Mais aussi, du mieux qu'on puisse voir, dans les problèmes aigus et déchirants du Proche-Orient.

Il n'est pas sans intérêt de noter que le secrétaire à la défense qui vient d'être limogé, Schlesinger, tout Républicain conservateur qu'il soit, est aussi, selon le "New York Times", un proche ami du sénateur Démocrate Henry M. Jackson, candidat probable à l'investiture démocrate pour la course présidentielle de l'an prochain. Tous deux sont d'ardents partisans d'Israël dans les affrontements au Proche-Orient. Il est également intéressant de noter que la nouvelle du remaniement au sommet de l'appareil de sécurité a atteint l'opinion américaine le jour même où le président Ford conférait en Floride avec le président de l'Égypte Anouar Sadate à propos notamment, selon les dépêches, de la guerre civile au Liban.

Rappelons que dans la déclaration qu'il avait faite au moment de sa démission en août 1974, le président Nixon avait énuméré parmi ses exploits d'abord le rapprochement avec la Chine, ensuite le rapprochement avec le monde arabe, et en troisième lieu seulement le rapprochement avec l'URSS.

Kissinger, cible d'attaques croissantes dans les milieux politiques et journalistiques américains, n'est pas seulement le symbole du rapprochement avec le monde communiste, mais aussi avec le monde arabe, notamment l'Égypte. Ce dernier point hérisse de larges sections de l'opinion américaine, et pas des plus démunies.

Pourtant Kissinger est apparemment sorti vainqueur de la plus récente épreuve de force. Certes, il n'est plus à la tête du Conseil de sécurité, mais on y trouve à sa place un homme dont on dit qu'il est son alter ego. Et à la tête du CIA, il n'y a plus l'homme qui dirigeait la centrale de renseignements au moment du coup d'État du Chili, mais un homme qui était, en fait sinon en droit, l'ambassadeur des États-Unis en Chine, un diplomate plutôt qu'un homme de l'appareil de renseignements.

Il semble donc que le parti de la détente a renforcé ses positions à Washington. Il est difficle de comprendre le sens de la politique de la défense, encore plus de la juger. Mais il n'est pas interdit de croire que beaucoup d'Américains y voient une démission de leur pays, ou un virage à gauche. Pas interdit non plus de craindre que pour contrebalancer cet effet sur une certaine opinion, en prévision des présidentielles de novembre prochain, Ford accentue son penchant vers le conservatisme en matière de politique intérieure: l'abandon de New York, la retraite annoncée par Rockefeller (qui est vu comme un représentant de l'aile libérale du Parti républicain), la possibilité que le quasi-fasciste Roland Reagan soit le co-listier de Ford l'automne prochain, en sont des indices.

Se pourrait-il que l'Amérique, pour faire sa paix avec le monde, sacrifie une part du bien-être et des libertés de ses citoyens? Non. Ce sont des épouvantails de la Hallowe'en.

opinion

par Pierre Guilmette

Un pays si proche et si lointain peut–être

Dans son éditorial du 18 octobre, Yves Michaud fait allusion à une étiquette excessive, selon lui, que j'applique à Claude Morin dans **Le JOUR** du 15 octobre: "agent fédéral déguisé en souverainiste". Cette étiquette n'est pas le résultat d'un écart de langage et elle ne s'appuie pas sur la seule question du référendum.

Le souverainisme québécois a de nombreux alliés. Il compte aussi des adversaires tenaces, résolus et habiles. Tout l'art consiste à distinguer les uns des autres. On a déjà dit que les ennemis de l'intérieur sont les plus dangereux. Sans parler d'une cinquième colonne au sein du PQ, il convient de vérifier maintenant si les dirigeants actuels du Parti sont des souverainistes inconditionnels. Sont-ils préparés psychologiquement à réaliser l'indépendance politique et économique du Québec? Sans être tous nécessairement des adversaires pleinement conscients de la souveraineté québécoise, s'apprêtent-ils à maintenir le Québec dans le statu quo?

Le JOUR du 19 janvier 1975 reproduisait la déclaration suivante de René Lévesque: "Le PQ ne troquera pas l'option indépendantiste pour plus de votes". Le 23 septembre 1975, on lit dans le même quotidien: "Les déclarations de Claude Morin. Lévesque est d'accord mais pas le PQ de Montréal-Centre". Messieurs Lévesque, Claude Morin, Jacques Yvan Morin et certains de leurs collègues adoptent des attitudes qui inquiètent beaucoup de souverainistes sincères. La question du référendum n'est pas la seule en cause. Les éloges et invitations que le Parti québécois adressait à Jérôme Choquette il y a peu de temps révèlent une psychologie, un mode de pensée qui ne s'inscrit pas dans la ligne de pensée souverainiste, bien au contraire. Trop de convergences entre le PQ et le Parti libéral conduiront à une impasse.

Les déclarations de Pierre Bourgault ont suscité de vives réactions au sein du PQ et dans **Le JOUR.** Il s'est même produit dans ce cas un phénomène insolite. Les principales attaques dirigées vers Pierre Bourgault ne sont pas venues des milieux fédéralistes au anti-séparatistes, mais ont éclaté au sein même d'organes apparemment souverainistes. Les pionniers de l'indépendance et les souverainistes inconditionnels sont-ils perçus au **JOUR** et au PQ comme des adversaires? Ceci me paraît extrêmement grave et mérite de retenir l'attention. Les têtes d'affiche actuelles du souverainisme québécois se sont engagées dans cette orientation non pas au début de la vague, avant 1960, mais au cours de la décennie soixante à une époque où cela devenait rentable politiquement et présentait quelques chances de succès. Plusieurs de ces personnalités se sont d'ailleurs "converties" au souverainisme après lui avoir livré de l'extérieur une bataille infructueuse. Ces têtes d'affiche ont ensuite coupé les liens avec les pionniers de l'indépendance qu'elles ont décrits comme des rêveurs. Libérés de l'influence exercée par des souverainistes inconditionnels, les centres de décision du PQ ont maintenant acquis une liberté de manoeuvre suffisante pour s'éloigner de l'indépendance et trahir le Québec.

Il importe de suivre attentivement le cheminement intellectuel des dirigeants du PQ. Lorsqu'ils disent: Nous ne ferons pas l'indépendance contre la volonté des Québécois, ils soulignent, sans le vouloir, leur absence de conviction dans la réalisation de cet objectif fondamental. Cela est inquiétant. Ils deviennent alors des agents fédéraux déguisés en souverainistes. Yves Michaud commet l'erreur de voir ici une attaque d'ordre personnel, une sorte de calomnie. Le Parti québécois et **Le JOUR** doivent mener une lutte révolutionnaire pour assurer la libération totale du Québec, ce qui n'implique pas nécessairement la prise des armes. Une lutte révolutionnaire s'appuie sur un travail idéologique en profondeur dans toutes les couches de la société et tout spécialement au sein du prolétariat. Cela manque totalement au mouvement séparatiste actuel. Il en résulte un opportunisme électoral qui livre le Parti sible, probable ou certaine sans rapport avec les objectifs qui l'ont fait naître.

Mao Tsé Toung soulignait dès 1927 que la révolution n'est pas un dîner de gala. Elle comporte ce que la réaction appelle des "excès" proportionnels au degré et à la nature de la résistance qu'elle rencontre. Le Québec est entré dans un processus révolutionnaire vers 1960. Ce dernier a engendré le nationalisme social-démocrate et le nationalisme socialiste. Le PQ encadre maintenant le nationalisme social-démocrate qui a éliminé son prédécesseur, le nationalisme traditionnaliste. Où s'insérera et s'encadrera le nationalisme socialiste? Dans le PQ? Hors du PQ, il deviendra virtuellement son principal adversaire et l'acculera dans les rangs de la réaction. La guerre de libération du Vietnam a duré trente ans. Après deux siècles de domination étrangère, le Québec peut se permettre de donner à sa lutte révolutionnaire des fondements inébranlables, même si cela lui demande quelques années de plus.

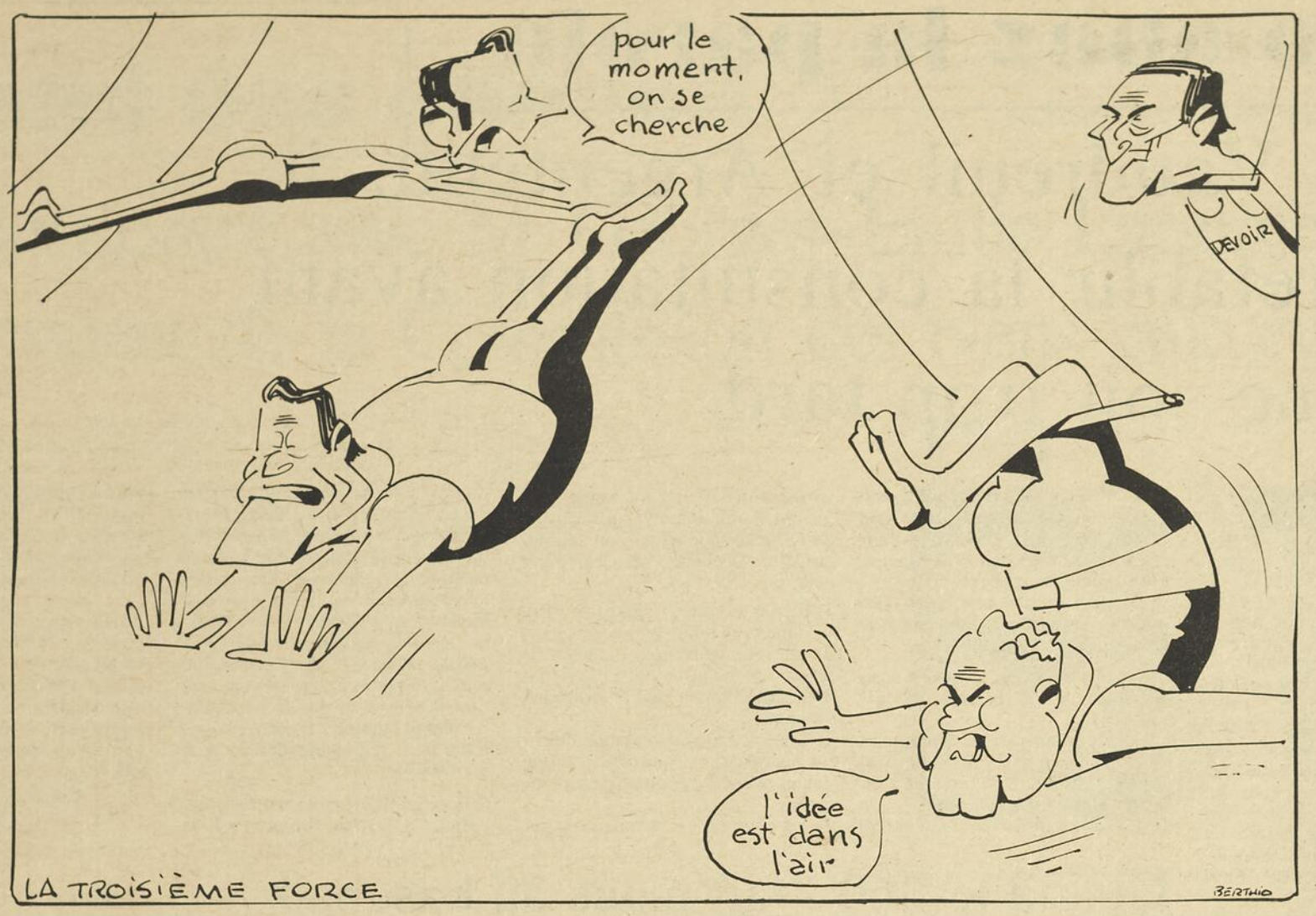

vous avez la parole

A quand l'accès véritablement démocratique à l'enseignement

Quelle drôle de politique que celle de l'enseignement.

Au C.E.G.E.P. du Vieux-Montréal, pour avoir le statut d'étudiant à temps plein de soir, il faut suivre un minimum de quatre (4) cours à raison de $15 par session, coût total incluant les frais d'admission pour ces quatre (4) cours.

Par ailleurs, si un étudiant décidait de laisser tomber un cours durant la session, soit à cause du peu de temps dont il dispose, devant se séparer entre son travail et ses études, soit parce qu'il considère ce cours nil face à ce qu'il attend de ce même cours, ce qui est mon cas, il doit débourser la différence.

Cette différence se traduit, dans le langage administratif, par le changement de statut de l'étudiant: n'ayant plus que trois (3) cours par session, il devient étudiant du soir à temps partiel, et ce nouveau statut signifie qu'il doit défrayer $56.25 pour chacun des trois (3) cours auxquels il est inscrit, pour un montant total pour les trois (3) cours de $168.75 pour la session.

Face à cette situation, l'étudiant se pose certaines questions: à savoir doit-il débourser les $168.75 pour pouvoir poursuivre les trois (3) autres cours qui l'intéressent; est-il préférable d'assister à ce quatrième cours de façon passive et ennuyeuse et, de soit "couler" le cours ou de le "réussir" en ayant flâné toute une session, dans le seul but de sauver les $168.75; soit de tout laisser tomber, c'est-à-dire les quatre (4) cours.

Face à tout cela, il est aberrant de voir à quel point le gouvernement et son ministère de l'Éducation "favorise" l'accession de la majorité à l'éducation. On met tout en oeuvre pour placer des bâtons dans les jambes et on laisse libre cours à la démocratique sélection des étudiants par le biais des besoins matériels vitaux des individus.

Cette politique m'écoeure et je voudrais, par l'intermédiaire de cette lettre, sensibiliser les gens à ce processus de sélection qui existe à l'intérieur de notre système d'éducation.

Alain Beauchamp
étudiant du soir à temps plein au C.E.G.E.P. du Vieux-Montréal

Les postes de radio anglophones, une arme pour l'assimilation

M. Jacques Hébert, Commissaire, Conseil de la Radio Télévision Canadienne.

Monsieur le commissaire,

Je profite de cette occasion pour vous féliciter pour votre sortie en règle contre la violence à la télévision. Vous avez parfaitement raison et je vous encourage à continuer dans cette lutte contre toute violence inacceptable. Aux émissions que vous avez mentionnées, j'ajouterais Hawaii 5-0 et Mannix. Mais la violence physique n'est pas le sujet de cette lettre.

Dans une lettre en réponse à un lecteur, publiée dans La Presse du 2 Août 1975, M. Gérard Pelletier, ancien ministre des Communications avoue le déséquilibre entre les postes de radio de langue anglaise et française dans la région métropolitaine.

Le ministre avoue que la minorité anglophone jouit d'autant de postes de radio que la majorité francophone. Ce qui est injuste et provocant.

De plus, la minorité anglophone évaluée à 35% par M. Pelletier n'est que de 20% au grand maximun. Dans la photocopie ci-incluse le Ministre Pelletier annonçait que le C.R.T.C. attribuerait de nouvelles licences lors de l'audience du 7 Octobre à Montréal. Or, le 7 Octobre le C.R.T.C. n'a accordé aucune nouvelle licence pour des postes FM de langue française et le déséquilibre injuste persiste.

Le but de ma lettre, M. Hébert, est de vous demander d'intervenir pour que ce déséquilibre injuste prenne fin le plus tôt possible. On connaît déjà l'attraction dont jouit la langue anglaise auprès des immigrants et même auprès de certains francophones. Le nombre exagéré des postes de radio de langue anglaise est une arme en faveur de l'assimilation. C'est, à mon humble avis une forme de mépris envers la majorité. C'est de la violence linguistique et psychologique que l'on rencontre que dans les colonies.

Certains considèrent le Québec comme une colonie du Canada. Il faut mettre fin au règne de ceux-ci. Il faut donc avoir le courage de réduire le nombre de postes de radio de langue anglaise et augmenter le nombre de postes de langue française.

Je crois que vous devez intervenir, M. Hébert, pour rétablir une répartition juste des postes de radio et de télévision dans la région métropolitaine. Les gens qui n'ont pas peur des réactions anglophones sont très rares comme vous le savez.

Espérant vous lire bientôt à ce sujet, agréez M. Hébert, l'expression de mes sentiments distingués.

Jules Lebeau
Montréal

Radio-Canada et la crise d'octobre

M. Bernard Derome
Radio-Canada

Lors de votre émission du 2 octobre dernier, vous avez consacré quelque 15 minutes à une analyse des conséquences de ce qu'il est convenu d'appeler "La crise d'octobre".

J'ai apprécié les commentaires des personnes présentes notamment messieurs Pellerin, Ryan et Lapierre. A ma connaissance, deux de ces personnages représentaient le type de journal complaisant.

J'aurais aimé entendre un des éditorialistes du quotidien "LE JOUR" afin que je puisse me faire une opinion plus fondée en ce qui a trait au rôle qu'ont joué les personnes impliquées lors de cette pseudo crise.

J'espère que la prochaine fois qu'il sera question de connaître les opinions des éditorialistes, vous n'omettrez pas de consulter des gens qui pourront nous faire part d'une autre facette des événements. Qui sait, on pourra peut-être en sortir mieux informé. D'ici là, je demeure fidèle au rendez-vous de 18 heures.

Gilles Lemay
Hull

vous avez la parole

Dans Vaudreuil et Argenteuil, il faut rétablir la consultation avant qu'il ne soit trop tard

Honorable Robert Bourassa,
Premier Ministre,

Monsieur le Premier Ministre,

Le 4 juillet dernier, à la lumière du dossier compilé par les citoyens des comtés Vaudreuil-Soulanges et Argenteuil, la Commission Parlementaire des Richesses Naturelles votait à l'unanimité la motion qui suit: "que la question de la localisation des nouvelles lignes de transport d'électricité et des mécanismes de consultation fassent le plus tôt possible, l'objet d'un examen de la Commission Parlementaire Permanente des Affaires Municipales et de l'Environnement."

Une fois cette motion adoptée, vu que les Parlementaires se préparaient à quitter leur poste pour une vacance de quatre mois, nous retrouvons en page 5488 du Journal des Débats des Commissions Parlementaires du 4 juillet 1975 (no 164), les commentaires suivants de la part du Député Lessard: " si nous ne voulons pas que ce soit un voeu pieux, je demanderais au Premier Ministre s'il serait prêt à suspendre l'application de l'Arrêté en Conseil 785-75 qui permet à l'Hydro-Québec de faire les expropriations sur ce territoire et selon le tracé choisi par l'Hydro-Québec."

À cette question, vous répondiez à M. Lessard ce qui suit:"je prends avis de la question, il faudrait que j'examine avec l'Hydro-Québec les conséquences que ça peut avoir." Pour répondre aux insistances de M. Lessard vous expliquant que dans les quatre mois à venir l'Hydro-Québec peut faire tous les ravages qu'elle désire, vous répondiez en page 5489: "que si tel était le cas, la Commission pourra se réunir avant la reprise de la session."

Nous voici donc quatre mois plus tard devant la situation qui suit:

1) Votre commission parlementaire ne s'est toujours pas réunie et l'Hydro-Québec a commencé à effectuer ses expropriations.

2) Le 14 août 1975, le Conseil Consultatif de l'Environnement terminait son enquête sur ce projet de l'Hydro-Québec et son rapport constitue un blâme sérieux contre celle-ci.

3) Bien que votre Ministre de l'Environnement ait en main ce rapport depuis trois mois, non seulement se refuse-t-il d'agir mais il a refusé d'en autoriser la distribution aux intéressés.

4) Toute la correspondance qui lui fut adressée au sujet de ce projet demeure sans réponse depuis six mois.

5) En plus de condamner les méthodes arbitraires employées par l'Hydro dans le choix de ce tracé, ce rapport établit d'une façon méthodique que celle-ci n'est pas en mesure de rencontrer les normes nécessaires à l'émission d'un permis de construction tel que requis en vertu du règlement 75-430 de la loi de la qualité de l'environnement. Rappelons que la construction proprement dite n'a toujours pas débuté et que l'Hydro est assujettie à ce règlement depuis le 27 août dernier.

6) Pour justifier ses expropriations, l'Hydro s'en tient toujours à l'Arrêté en Conseil 785-75 datant du 26 février 1975. Or le règlement précité date du 15 août 1975. Il n'y a donc aucun doute qu'il supplante l'Arrêté en Conseil antérieur.

Nous vous serions très reconnaissants, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir mettre ordre dans toute cette affaire avant que les dommages réels à la région tel que le déboisement ne soient entrepris par l'Hydro-Québec.

J'anticipe donc de vos nouvelles sous peu.

Conrad Cadieux, préfet
Comté Vaudreuil

Quand le "60" fait place au baseball

Monsieur Jean-Claude Rinfret
directeur des programmes

Cher monsieur Rinfret,

Radio-Canada, si je pige bien, a trois rôles a remplir: elle nous pourvoit en informations, reflète l'état de la culture et dispense le plaisir, au sens le plus large.

Radio-Canada établit un dosage de ses émissions selon les lois de l'offre de la demande — plus souvent selon les lois de la demande — établies par les sondages.

Nous voilà situés. Monsieur Rinfret, en tant qu'applicateur des sondages, expliquez-nous donc pourquoi l'émission d'affaires publiques "le 60", qui rejoint un million 300 mille auditeurs, saute pour faire place au baseball, qui lui rejoint moins d'un million de téléspectateurs (785 mille le 17 septembre, chiffres du SPAT — Radio-Canada et CROP)? La quantité de sport augmente sans cesse a Radio-Canada, alors même qu'on (les sondages) vous dit qu'on en a plein le cul. Le football canadien n'atteint pas 800 mille personnes, le hockey est en baisse ferme depuis plus d'un an. C'est très laid de tricher sur les sondages. Vous devriez passer des télégraphes, ça se verrait moins.

Ou alors ce sont les financiers qui tripotent notre plaisir. Qui sont les propriétaires des grands clubs de hockey, football et baseball? La crème des grands financiers, Bronfman et autres, qui possèdent également les media d'information (Radio-Canada exceptée...?)

Et si MacLuhan avait raison, que le contenu a moins d'importance que le medium; alors les createurs et les communicateurs communiquent du vent et les financiers tiennent la barre. Et vous, monsieur Rinfret, vous tenez quoi?

C'est pas que je veuille vous tirer la pipe pour le plaisir mais il faut bien vous faire comprendre qu'on est tanné, mes chum pi moué. Pi on est une grosse gang. On n'a pas de sondage pour quantifier notre opinion mais on vous dit à vous, qui n'avez pas d'opinion et beaucoup de sondages, appliquez les sondages comme du monde. Sinon on va se choquer.

Maurice Roy
pi mes chums
tout partout

Une campagne unilingue

Ces dernières années, le comportement économique entre époux et face aux créanciers a été bousculé notamment par deux lois, toutes deux parrainées par madame Claire Kirkland-Casgrain et toutes deux, si françaises (!) ou civilistes soient-elles, mises en application un 1er juillet si britannique: soit le 1er juillet 1964 pour le "bill" 16 et le 1er juillet 1970 pour le "bill" 10.

Cette dernière, la loi de 1970, commandait la mise sur pied d'un fichier pour suivre à la trace notamment les nouveaux mariés, du moins ceux qui passent un contrat de mariage. Ce fichier s'appelle: "Le registre central des régimes matrimoniaux", sous la responsabilité du ministère de la Justice du Québec. Or, une récente revision du système administratif du Service du registre central des régimes matrimoniaux a conduit les gens sur place à l'adoption de nouveaux formulaires... que les notaires du Québec doivent compléter lors de chaque contrat de mariage ou lors de changement au régime matrimonial.

Or, lundi matin le 6 octobre 1975, notre étude notariale recevait un empaquetage desdites nouvelles formules..., est-ce là une conséquence du départ de l'Honorable Jérôme Choquette,... **unilingues anglaises.** Ci jointe, l'une d'elles. Oh, parbleu! quelque mot de français, cocasse d'ailleurs, parce que perdu dans l'anglais.

O que cet "Anglais est gentleman", dirait le comédien Jean-Guy Moreau, dans son personnage de Montcalm, d'il y a quelques "Beaux Dimanches" à la télévision de Radio-Canada. En effet, l'Anglais est gentleman. Il aime les feux de foyer, tels Wolfe et Colborne rasant la campagne. Sol a bien raison: "La campagne, c'est pas toujours propre".

Signé: un notaire en campagne... de propreté

Hermann Saint-Amant
St-Alban

Les exploités des agences de sécurité

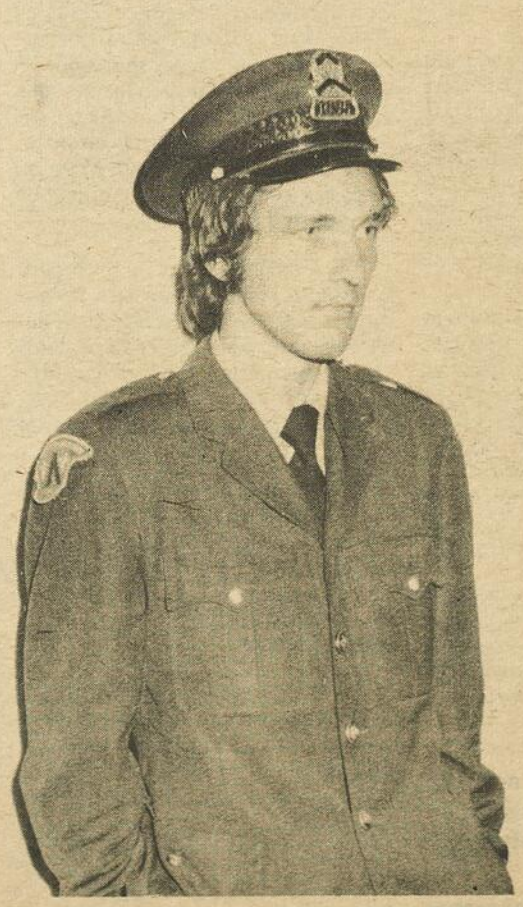

Depuis longtemps, j'ai hésité à vous écrire et à dénoncer les abus commis par les Agences de Sécurité, au détriment de leurs employés.

1. Nous n'avons pas un seul jour de fête dans l'année payé, même pas la fête des travailleurs!...

2. Pas un seul jour de congé de maladie, ni aucune sécurité.

3. Nous travaillons tous les jours de fête ou de congé sans avoir le droit à un salaire double ces jours-là, comme les autres travailleurs.

4. Nous sommes exploités jusqu'à la moelle des os par nos patrons, qui nous traitent non pas comme du monde mais comme des esclaves.

Quand donc nos gouvernements s'occuperont-ils de nous pour une bonne fois? Nous n'avons pas de syndicat, quoique nous sommes des milliers dans la province de Québec à subir ces traitements vraiment ahurissants. Où voulez-vous qu'on aille avec ce salaire minimum de traitement et pour y arriver, nous sommes obligés de travailler de 50 à 60 heures et plus par semaine pour pouvoir joindre les deux bouts.

Jos Louis Kokot
Longueuil

le fond des choses

Une entrevue d'Alain Duhamel

Rencontre avec M. Georges–Emile Lapalme, président de la Commission des biens culturels

Depuis trois ans, le Québec possède les instruments qui lui permettent de préserver son patrimoine. Il s'agit de la Loi des biens culturels qui a mené à la création d'une Commission des biens culturels et à une Direction générale du patrimoine au sein du ministère des Affaires culturelles.

Pourtant, on ne réussit guère à échapper à un sentiment d'insécurité, à une impression de menace et de danger à l'égard de tout ce qui constitue notre patrimoine. Au nom du progrès ou de la rénovation urbaine, des administrations municipales se liguent avec des entrepreneurs pour raser des quartiers ou des rues riches d'histoire et d'une certaine manière de vivre. Des gouvernements font de même avec des industriels...

Des citoyens éveillés à la préservation du patrimoine, tantôt regroupés en société d'histoire, tantôt en comité de citoyens, aiguillonnent constamment le ministère et la commission. Ils suppléent aux carences des institutions et obligent parfois "les autorités" à repenser les plans qu'elles faisaient dessiner dans des bureaux, loin de leurs préoccupations quotidiennes.

Alain Duhamel, journaliste du JOUR affecté à l'opération S.O.S. Patrimoine, a rencontré M. Georges-Emile Lapalme, président de la Commission des biens culturels, pour en parler. Nous publions aujourd'hui une première tranche des principaux extraits de leur entretien.

Q: Qu'est-ce que la Commission des biens culturels?

R: C'est un organisme de consultation qui entend des causes présentées par les individus, les organismes, les municipalités; qui les soumet à la direction générale du patrimoine où se trouvent les experts lesquels font un rapport technique et le soumettent; après quoi nous faisons au ministre les recommandations qui s'imposent et le ministre est libre de les accepter ou de ne pas les accepter. Dieu merci, dans le moment il ne les refuse pas.

Q: Il ne les refuse pas entre autre chose parce que le public se sert de la Commission ou enfin appuie manifestement la Commission quand elle fait une recommandation. N'est-ce pas un phénomène nouveau?

R: C'est un phénomène nouveau, absolument nouveau qui date d'à peu près trois ans; il y a un éveil considérable de la conscience publique en matière de sauvegarde du patrimoine.

Cet éveil, nous le retrouvons dans les coins les plus éloignés de la province, pas seulement dans Montréal par des organismes comme les Espaces verts, comme Sauvons Montréal qui nous aident beaucoup, parce que nous n'avons pas nous, comme dans les équipes de baseball et de hockey des dépisteurs qui s'en vont chercher des talents, nous n'avons personne qui peut se promener dans les rues de Montréal pour voir si les lois sont violées. La police même ne s'en aperçoit pas, vous avez un exemple du côté ouest de Montréal, où, sans aucun permis, un individu est allé démolir deux immeubles et même ici dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, il se fait des choses sans aucun permis ni de la Ville, ni de la Commission, ni de personne. Alors à ce moment-là, grâce à cet éveil, nous avons des appels téléphoniques de partout, nous recevons des lettres de partout dénonçant le vandalisme, parce que c'est un véritable vandalisme qui s'exerce, sur des propriétés historiques et sur des sites historiques.

Q: Ça ne vous rassure pas que le public soit éveillé?

R: Dans le moment ça nous rassure énormément mais ça n'empêche pas que la somme de travail à accomplir soit énorme, ça n'empêche pas que la Direction du patrimoine, en ce moment, soit complètement débordée par les demandes et par le fait qu'il lui manque du personnel formé.

Ça prend un personnel formé. Ce n'est pas n'importe qui que l'on peut envoyer pour examiner.

Ceci m'est arrivé ce matin: le site dans Ville La Salle dont le cavalier de La Salle était propriétaire en 1667, sur lequel il y a eu deux églises, deux séminaires qui ont été détruits et dans le moment, il est question de le vendre pour faire des lotissements.

Nous, nous n'avons personne; il a fallu que vienne quelqu'un ce matin ici, avec documents à l'appui, avec

des sketches, pour m'apprendre la situation, lesquels je vais envoyer immédiatement à la direction du patrimoine en espérant qu'ils vont être capables d'avoir au moins une personne pour être dépêchée sur les lieux.

Q: Du patrimoine à l'urbanisme, le public crée des besoins nouveaux, des exigences nouvelles...

R: C'est bien évident, vous m'excuserez d'étendre un peu votre question. C'est qu'à ce moment-là, d'une part, du fait des restrictions qui peuvent être imposées, on nous demande de faire de l'urbanisme et que, d'autre part, on nous attaque en nous disant que nous faisons de l'urbanisme, ce qui n'est pas notre lot, c'est vrai. Mais supposons un immeuble, où qu'il soit à Québec, à Montréal, à Trois-Rivières, supposons un immeuble qui a une valeur historique. La preuve nous en est faite, nous nous demandons pas si en recommandant le classement de l'immeuble nous allons faire ou non de l'urbanisme; nous disons il est valable tel quel. Il vaut ou il ne vaut pas, s'il vaut, ce n'est pas notre problème par la suite de faire de l'urbanisme. C'est là qu'il y a manque dans les villes où les commissions d'urbanisme, là où il en existe, n'exercent pas les fonctions que nous attendons d'elles.

Q: C'est-à-dire...

R: Évidemment je dois dire que dans l'ensemble du territoire il n'y a pratiquement pas d'urbanisme dans les municipalités, surtout dans les petites municipalités, il y en a pratiquement pas. Ce serait dommage que l'État centralise tout en matière d'urbanisme comme en France par exemple parce que nous déplorons nous ce qui passe en France dans le domaine de la centralisation. Il va falloir faire comprendre à toutes les municipalités qu'elles doivent avoir leur commission d'urbanisme de façon à protéger le patrimoine, dans sa conception, et deuxièmement, protégeant le patrimoine, faire valoir ce qui n'est pas réellement le patrimoine historique, esthétique ou culturel.

Q: Est-ce que vous considérez que la protection du patrimoine est un élément essentiel de la qualité de vie dans une communauté?

R: Mais beaucoup plus que cela. La

qualité de la vie, on en parle beaucoup dans le moment, j'exprime une opinion personnelle là, la qualité de la vie c'est une chose, mais la valorisation, la conservation, la sauvegarde du patrimoine c'est encore plus important que la qualité de la vie. Cela ajoute à la qualité de la vie mais elle peut être simplement la qualité de la vie matérielle à laquelle on ajoute des éléments de culture, tandis que le patrimoine c'est la culture en soi.

Quand vous vous promenez en Europe un samedi ou un dimanche après-midi dans un grand édifice historique qui s'appellera Chartres près de Paris, vous êtes frappé par le nombre d'enfants sous la direction de professeurs qui visitent des édifices comme ceux-là et qui écoutent toutes les explications sur ce qu'a été cet art-là. Aucun élève ici, à l'heure actuelle, ne reçoit cet enseignement. Alors à partir de quoi peut-il baser sa culture? Il peut fort bien concevoir à la suite des années une certaine qualité de la vie, c'est-à-dire des rues bien faites, des édifices bien alignés, des immeubles bien disposés, de la verdure, mais ce n'est pas tout. Cette qualité de la vie c'est celle qui relève de la culture parce que la culture c'est la vie de tous les jours mais qui part d'un point donné. Alors c'est de là que nous partons nous de ce point donné, avec la conservation des témoins muets qui ne manquent pas...

Q: Est-ce que le meilleur moyen ne serait pas justement d'éveiller les commissions et les enseignants aux richesses...

R: La question que vous posez c'est la question primordiale. Tant et aussi longtemps que l'État n'aura pas le support des mini-états que sont les municipalités et les commissions scolaires et les grands groupes financiers, son action, l'action de l'État, soit par nous, soit par le patrimoine, sera toujours non seulement mitigée mais presque continuellement arrêtée dans chacune de ses étapes.

Vous avez un coin qui est probablement un des plus beaux et des plus historiques du Québec le chemin qui nous conduit est très étroit, bordé d'arbres et là la municipalité, le député et le ministère des Transports ont décidé de chambarder cette route.

C'était d'abord la qualité de la vie qui disparaissait, c'était l'écologie qui était tuée dans l'oeuf à cet endroit et c'était surtout la dispersion du patrimoine telle que l'avait conçue les ancêtres et que les gens avaient conservé jusque-là.

Je vous donne un exemple comme quoi à un contre vingt il faut se battre. Vous avez des sociétés qui ne sont pas multinationales, des sociétés canadiennes-françaises, qui invoquent leur statut de société canadienne-française et qui demandent aux Canadiens français de les encourager mais qui ont été à diverses reprises les premiers à tout saccager. Vous avez des sociétés d'État comme l'Hydro-Québec: ce qu'elle a fait de l'Ile d'Orléans, au moment où nous classions la maison de monseigneur Gosselin, elle l'a fait sauter à la dynamite.!

Vous avez les Travaux publics qui ont tout saccagé existe partout sur le territoire.

Or, depuis trois ans, grâce à cet éveil du public, à toutes ces demandes qui nous viennent de partout, nous avons des centaines de cas devant nous.

Aujourd'hui, il existe un comité inter-ministériel. Nous avons fini par faire comprendre aux autres ministères que le maître-d'oeuvre dans tout changement, c'est le ministère des Affaires culturelles. Aujourd'hui, tous les ministères s'adressent au ministère des Affaires culturelles avant de faire éventrer soit le terroir, soit les immeubles et tout ça arrive à la Commission.

Q: Il reste tout de même les municipalités, les fabriques...

R: Les municipalités nous semblent très peu averties... Nous avons insisté dans un des rapports annuels pour une information dirigée vers les municipalités, vers les commissions scolaires. Nous n'avons pas de luttes de la part des individus, sauf exception, mais nous avons des résistances de la part des municipalités.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

51 messages divers

Ti-André les roulottes Pinkerton ça te tentes-tu?

Tit Danise.

Travail dur sans salaire. "Dollars et douleurs" est une émission de T.V. destinée à démystifier l'économie. Nous avons besoin d'un caricaturiste et de recherchistes débrouillardes. Toute l'équipe étant bénévole, vous n'aurez pas de salaire mais bien le sentiment de faire quelque chose d'utile. Appelez Paul Unterberg à 934-0841.

Le Parti québécois: Le seul parti de rechange, Le parti qui monte. Le seul parti vraiment Québécois.

VOUS AIMEZ LE SPORT?
Organisons-nous en conséquence pour pratiquer tous les genres de sport. Peu importe l'âge. Bienvenue aux couples.
661-5714.

La campagne de renouvellement et d'adhésion du Parti québécois de Bourget bas son plein! Vous êtes bienvenus au local du 6878 de Marseille. Votre participation est essentielle. 286-3761.

Le Parti Québécois, le seul parti qui peut déclarer la guerre à la pauvreté, aux usuriers, aux petits politicailleurs patroneux.

Le Québec a 100 bonnes raisons de quitter la confédération et pas UNE SEULE d'y demeurer.

Un honnête homme sera toujours mal à l'aise dans la porcherie libérale.

Dans un Québec riche, des Québécois pauvres. C'est cela le colonialisme libéral.

Les disparités régionales sont le fruit de 108 années de fédéralisme.

Il faut que le Parti libéral meure pour que la langue française puisse survivre au Québec.

"Faire travailler les Québécois en anglais est plus dangereux que les bombes" Robert Bourassa.

Où sont donc passés Wilfrid Lemoyne, Joël le Bigot et Myra Cree, cette équipe du tonnerre de la T.V.

Pas de service postal, pas de paiement. Diminuez vos impôts contribuables.

Pourquoi pas un ave pour la regrettée Réjeanne Des Rameaux qui nous a fait benéficier de ses talents d'actrice et de courriériste.

Dans le ciel où Dieu les convie, ils ont la paix et le bonheur. Jour de la Toussaint 1er novembre.

Tous les samedis soirs à 8 heures en l'église du Christ-Roi (9400 Lajeunesse) soirée de prière et de détente.

Si vous aimez connaître l'histoire de votre pays syntonisez tous les dimanches matins 690 C.B.F. Montréal, à 8.10 heures.

Nous en avons marre à la télévision qui nous enlève le "60" et d'autres programmes pour le hockey et le baseball.

John Luck candidat P.Q. octobre 73 dans Papineau, élu maire de Gatineau L'Outaouais sur le chemin de la libération.

Le Québec n'est pas une province, c'est le pays des QUÉBÉCOIS.

Remerciements à P.E.T. pour faveurs obtenues. Les 1100 hautfonctionnaires fédéraux.

Ne nous laissons plus embarqué par la paprasse à Bourassa incorporé. Motivons en douce... Charbonneau indép.

Michel de la "Fédé." as-tu toujours tes beaux petits souliers de "bowling" bleus, c'est vraiment beau ces petits souliers, pour un grand blond.

Félicitations Jean Louis! Ton implication dans la campagne de financement du JOUR ne peut que prouver ton sens de l'entraide.

Celui qui voudrait restreindre les parutions à trois par personne est sûrement un masochiste à la recherche de sensations fortes, TOUTS-DONC.

---

101 propriétés à vendre

STE-JULIE, bungalow aluminium, 5 pièces, belle cuisine, plancher marquetterie, 8,500 p.c. terrain. Secteur coquet et propre. Près d'une école élémentaire. $29,900. Monique Petit 653-2496 653-2639. **MONTREAL TRUST COURTIERS**

ST-BRUNO: Sur terrain commercial de 58.115 pi. car. maison canadienne de 14 pièces, facilités de stationnement. Dr. J.D. Fournier. Tél: 653-6082.

Chomedey, joli bungalow, très bien situé, 5 chambres, sous-sol, impeccable, disponible, prix à discuter, 6 1/2%. M. Ferland.

SI VOTRE DÉPOSITAIRE MANQUE DE COPIES DITES-LE A ROLAND LEGAULT AU JOURNAL LE JOUR: 331-8961.

105 propriétés à revenus

Rue Ontario près Pie IX et près du métro. 20 logements, revenus $25,100. par année. hypothèque 9%, contant $30,000. et plus. Pas d'intermédiaire 321-1107.

---

108 propriétés à la campagne

Magnifique maison, 10 pièces, chauffage central, grand terrain, dépendance isolée, 30 min. de Mtl. 658-5965.

---

117 propriétés commerciales industrielles

A vendre. Restaurant "Curb service" tout équipé. Bon chiffre d'affaires. Informations supplémentaires à toutes personnes intéressées. A voir au 950, route Marie-Victorin, Tracy. 742-2835.

A vendre magasin de sacs à main, valises articles en cuir depuis 58 ans. 932-4408.

---

132 fermes à vendre

Je cherche une ferme pouvant me faire vivre mon épouse et moi. Retour à la terre. À environ 50 milles de Montréal. Jean Marie 336-3652.

Cantons de l'est. 105 milles de Montréal région montagneuse, 156 arpents, maison 7 pièces, grange, porcherie, poulallier, hangar. En bon état. $23,000. 679-0644.

---

150 terres à vendre

A vendre. 2 lacs naturels, truites, tour de lac complet, 125 arpents, chalets, valeur $80,000. Prix et comptant discutables. Idéal pour:

DOMAINE PRIVÉ
OU
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE
PARTICULIER 259-5933
S.V.P. ACHETEUR SÉRIEUX.

---

147 terrains à vendre

AU BORD RIVIÈRE RICHELIEU. Superbe terrain 52,800 p.c. site paisible, enchanteur. Aubaine. Francine Emard 653-2496 653-4937. **MONTREAL TRUST COURTIERS.**

---

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué., à louer appartements en construction prêts à l'automne, 465 - 49ème rue ouest, app. 6, tél.: 628-1335.

---

214 logements à louer

Ahuntsic, 4 1/2 chauffé, très propre, adultes, tranquillité assurée. 521-6040.

---

229 chambres à louer

Rue J.A. Gagné, Ahuntsic, dame ou jeune fille, accès à toute la maison. $20. semaine. 387-7944.

---

239 bureaux et locaux à louer

Boul. Saint-Joseph. Sous-sol, près St-Denis et Métro Laurier Stationnement facile, occupation immédiate.
CONDITIONS: Professionnel, membre d'une corporation professionnelle, ou association sans but lucratif fondée depuis au moins 3-5 ans.
Jour et soir tél. 849-9297.

Entre Place d'Armes et Place Victoria, climatisé, électricité, chauffage inclus. Salle de conférence pour 25 personnes. Cuisinette. $3.50 le pied. Tél: 849-8141.

---

258 chalets à louer

Grand chalet à louer, 4 chambres à coucher, foyer, novembre à avril, bord du lac Maskinongé, St-Gabriel-de-Brandon. 645-6185.

---

260 chalets demandés

Cherche chalet ou maison à louer, rayon de 15 milles de Ste-Sophie, Cté. Terr. 438-2451. Lundi au vend. après 16 heures. Lucie Léger.

---

263 maisons de campagne à louer

Maison de campagne dans les Laurentides pouvant accommoder 7 personnes, saison de ski. $800. 336-5288.

---

288 divers à louer

Pension chevaux, écuries confortables, manège extérieur, sentiers illimités au pied du mont St-Hilaire 467-2318 après 6 hres.

---

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS, 1203 Crescent, 871-8008. 8008.

Support pour téléviseur 20" N/B métal et bois brun, 23" x 11" x 15". $12. 844-3612. Diane Miljours.

A vendre: 2 bureaux avec miroir pour chambre à coucher $40. et $30. 844-3612. Diane Miljours.

Aubaine, ameublement complet, style espagnol, incluant télé couleur, stéréo, vaisselle, $3,500, soir, (418) 651-8463. Jacques Pinsonnault.

Pour vous abonner au JOUR

Montréal Laval Rive-sud St-Jean (Iberville) 331-8961 332-3890	Québec 658-8920 626-6925	Rimouski 723-5616
Sorel 742-3328	Chicoutimi Alma Jonquière Kénogami Arvida 549-6427	Baie Comeau Hauterive 589-5017
Granby 469-3580		Sherbrooke 563-4937
Hull Gatineau Pointe-Gatineau Touraine 777-1883	Victoriaville Arthabaska 369-9343	
	St-Hyacinthe 773-1951	

2 superbes amphores (vases) grecques authentiques de véritables joyaux. Particulier. 279-5276.

Mobilier de chambre à coucher en bois de teck, un bureau pour madame, 9 tirroirs, un bureau monsieur 5 tiroirs, un grand miroir avec encadrement en bois de teck. Le tout $300. 655-4957.

316 articles sport - skis

Chaussure "trappeur" comp. (10) $70.00 Ski "Maxell comp." (neuf) $100.00 Fixations "Salonon 555" "Look N17" 737-9732.

Ski de bois - 175 cm. avec bottines - pointure 5 pour dame, lunette $35. 721-0568.

Skis de bois (68" long), Fixations, Bottines (pointure 5 1/2 dames) A peine utilisés $50. Parfait pour jeunes débutants. 677-7206

Bottines de ski Tyrol lacées, $20. Skis Rossignol combinés. $25. Particulier 279-5276.

319 instruments de musique

Sherbrooke: amplificateur de guitare, 40 watts R.M.S., avec vibrato et reverberato. Tél: (819) 562-3875.

335 tableaux - peintures

Peintures à l'huile motiées prix. Peintres canadiens. Particulier 322-7912.

"Côte de Beaupré", peinture à l'huile sur bois de Ann D. Savage, dimensions 9" x 12", $750. Edouard Basilières, Portenier.

Tableaux de jeunes peintres québécois et autres objets d'arts. A vendre à prix très bas pour liquider. Particulier 279-5276.

3 reproductions lithographiées et encadrées de peintures de Rembrandt, Rubens, Le Titien $8. chacune, d'autres reproductions différentes non encadrées à $4. chacune. 279-5276.

337 livres

Plusieurs centaines de volumes à vendre pour me débarrasser, Particulier 279-5276.

Collection 6 Premières Années, revue d'histoire de l'Amérique française, $60. 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable tout article sur demande. Entièrement fait à la main. Prix raisonnable. Tél: 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

SI VOTRE DÉPOSITAIRE MANQUE DE COPIES DITES-LE A ROLAND LEGAULT AU JOURNAL LE JOUR: 331-8961.

Cape bien doublée et botte en cuir (Roots) 6 1/2 (8 1/2 pour fille)le tout en parfaite condition 525-0937.

350 T.V. - stéréos - radios

TV, 20 pouces, Electrohome, meuble, $50.00, noyer P. Lafortune. 729-8242.

354 monnaie - timbres

ALBUM "PHARE" sans charnière pour tous les timbres de France de 1944 à aujourd'hui. Valeur $175. pour $100. Particulier 279-5276.

Canada Album "Phare" sans charnière tout neuf pour timbres du début à nos jours. Occasion exceptionnelle. Particulier 279-5276.

369 animaux à vendre

Petit chien d'un an, très propre et de bonne garde. $60. 11,149 Brunette, Montréal-Nord.

Deux p'tits minous à donner, un gris, un caramel, 2 mois, appeler Yves. Jour 873-6565, Soir. 481-9100. Yves Larivée.

371 achèterais animaux

Achèterais chiot Boxeur, mâle de préférence pour camarade de jeux à 2 enfants. 653-0247.

379 divers à vendre

Accessoires de shop de viande. Couteaux et plats, carosses. 254-8853.

Repasseuse électrique marque Beatty, $40. Tél.: 334-1936.

Mobilier de salon 3 morceaux en vistram, bourgogne payé $700.00 pour $400.00 Set de cuisine 5 morceaux $40.00 Tél: 326-9317.

À vendre, ameublement complet, articles de ménages, systèmes de son, etc., avant le 1er décembre. 435-7035 jour et nuit.

410 rembourreur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR.

Réserver votre rembourrage des fêtes immédiatement. Travail garanti, estimation gratuite. Acceptons Rive-Nord, Montréal. Inf. Denis Lamare 277-9970.

634 décès

Nécrologie

A Montréal, le 3 novembre 1975, à l'âge de 49 ans, est décédée, Gaétane Laurin, psychologue. Mademoiselle Laurin était membre de la Corporation professionnelle des Psychologues de la Province de Québec, et professeur à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'université de Montréal. Après l'obtention de son baccalauréat ès arts, en 1947, mademoiselle Laurin a poursuivi ses études en psychologie. Elle obtenait une licence en psychologie, en 1954, puis un Certificat en Pédagogie pré-scolaire en 1955. Elle fut, par la suite, la directrice-fondatrice de la maternelle Saint-Hippolyte de Ville Saint-Laurent.

Des études doctorales l'amenèrent successivement à la Sorbonne, puis à l'université de Chicago. A ce dernier endroit, elle fut l'une des premiers Canadiens à se perfectionner auprès du célèbre psychologue Carl Rogers. A son retour à Montréal, mademoiselle Laurin exerça la profession de psychologue, en pratique privée, principalement auprès des enfants. En 1965, elle effectuait des recherches sur les aspects socio-psychologiques du travail le dimanche. Tout récemment, elle participait à une recherche sur la perception des mères célibataires. Son enseignement universitaire, à la Section élémentaire et pré-scolaire de la Faculté des sciences de l'Éducation, portait principalement sur les conditions d'apprentissage du langage oral et écrit chez les tous petits. Mademoiselle Laurin est l'auteur de plusieurs publications portant sur la pédagogie et la psychologie appliquées.

Mademoiselle Laurin était le fille de feu monsieur Germain Laurin. Elle laisse dans le deuil sa mère madame Jeanne Laurin, ses deux soeurs Yolande, épouse de André Barbeau, Huguette, épouse de François Brault ainsi que ses frères Yves et Luc et leur épouse. Elle laisse également plusieur neveux et nièces. Elle laisse très affectées les familles Massé, Filion, et Gaudreau.

A partir du 4 novembre, à 19 heures, la dépouille mortelle sera exposée aux Salons Funéraires Alfred Dallaire Inc. & J. S. Vallée Ltée, 1111 Laurier Ouest, Outremont. Le service aura lieu jeudi, 6 novembre à 14 heures, à l'Église Saint-Germain d'Outremont. Pour ceux qui le souhaiteraient, des dons pourraient être versés à la Clinique du Cancer de l'Hopital Royal Victoria, à l'attention du docteur Andrew Ten Pas.

413 entrepreneur

S. Coulombe enr. ferblantier, couvreur. Couvertures de tous genres. **Ouvrage garantie. Estimation gratuite. 324-7706 - 689-4160.**

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 728-3401.

429 garderie d'enfants

Garderais enfant à la journée ou à la semaine. 632-3278.

Dame pour s'occuper d'un bébé et faire légers travaux de maison. Chambre, pension plus $50. par semaine. Région Ottawa. Appeler après 5hres à Montréal 658-4083 à Ottawa 236-3041.

438 déménagements transport camionnage

Faisons déménagement à prix modique. Estimation gratuite. 259-5429.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

LE VA ET VIEN: Achat et vente de disques usagés sur la base d'échange si possible. 768 Rachel, (St-Hubert). 521-3375.

SERVICE D'INTERMÉDIAIRE. M. TREMBLAY 527-2495, 525-3217.

TAXIDERMISTE OU EMPAILLEUR toutes les sortes d'animaux, tête ou entier. 844-4890.

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE sur Homosexualité et bonheur. Renseignements gratuits C.P. 245, Station N. Montréal.

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE

- **VITRINE**
- **ENSEIGNE**
- **POSTER**
- **BANDEROLLE**

524-5608
845-7492

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds, planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT

Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

508 occasion d'affaires

Occasion d'affaires. Commerce possibilités illimitées. Excellent emplacement. Prix dérisoire. Cause maladie. Pas d'agent. 768-5846.

602 activités sociales

FOURNITURE de jouets et de cadeaux pour dépouillement d'arbre de Noël. Service horspair, choix incomparable pour toutes catégories d'âge. Nombreuses années d'expérience. Tél: Charles Germain 336-9497.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

ANTONINO CIAVAGLIA, journalier, résidant et domicilié au 5575 Chemin de Chambly, St-Hubert, district de Montréal.

Requérant.

AVIS est donné que Antonino Ciavaglia, journalier, résidant et domicilié au 5575 Chemin de Chambly, St-Hubert, district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice pour faire changer son nom de Antonino Ciavaglia pour Antonio Chevalia; ce changement bénéficiant aussi à son épouse Teresa Stabilé, domiciliée à la même adresse.

LONGUEUIL, le 29 octobre 1975.

BERNARD, GIRARD & DESPATIS
Procureurs du requérant.

810 hommes demandés

NOUS RECHERCHONS DES TECHNICIENS EN APPAREIL ELECTRO-MENAGER

EXPÉRIENCE DANS:
La réparation de machine à laver automatique, sécheuse, laveuse de vaisselle.
BILINGUE.
Semaine de 5 jours. Position permanente.
Escompte sur les achats, bénéfices sociaux avantageux.
S'ADRESSER AU BUREAU DU PERSONNEL:
EATON
4505 rue Hickmore,
VILLE ST-LAURENT (près de Côte de Liesse).

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

JOSEPH GABRIEL COALLIER, mécanicien, résidant et domicilié au 5205, rue Peguy, à St-Hubert, district de Montréal.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que Joseph Gabriel Coallier, mécanicien, domicilié au 5205 rue Peguy, à St-Hubert, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice pour faire changer son nom de Joseph Gabriel Coallier pour Joseph Michel Hébert; ce changement bénéficiant aussi à son épouse Fernande Tétrault, domiciliée à la même adresse.

LONGUEUIL, le 22 octobre 1975.

BERNARD GIRARD & DESPATIS
Procureurs du requérant.

807 couples demandés

Rêvez-vous depuis longtemps de votre propre commerce? Voici l'occasion joignez-vous à une équipe dynamique pour entrevue 670-3964 entre 6h30 et 7h30 lundi au vendredi.

Augmenter vos revenus à temps partiel pour couple à la maison. Pour entrevue 589-5868.

810 hommes demandés

Électricien licencié. Ouvrage à l'année. Chance d'avancement. 376-1977.

820 femmes - filles demandées

C.L.S.C. Ste-Rose de Laval, demande une technicienne en radio diagnostique. Inf.: 622-5110 local 321, entre 10 hres et 15 hres.

830 hommes - femmes demandés

Jusqu'à $500. par semaine. M. Smith, 321-5988, soir. Serge Benoit. noit.

845 emplois demandés

Homme 23 ans, cherche emploi pour un mois environ 524-2975.

918 motocyclettes

Je vends ma motocyclette Kawasaki, 100cc. 1975, 4 mois d'usure, en parfaite condition. Rejoindre André à 392-7691, le jour en semaine.

958 pneus

Deux pneus d'hiver GD 74, presque neufs, $20. chacun valeur $40. chaque. 669-9666.

Acheterais (2) pneus d'hiver de préférence (Good Year) D-70-14, (entre 5 et 7h.) 725-0587. Gilles Dubois.

999 autos à vendre

Gremlin 1975, cause départ. Grise, 6,000m. 3 vitesses, AM-FM, dégivreur, radial, attache-remorque, suspension extra-forte, etc. $3150. 737-0563.

Triumph Spitfire 1970 clutch défectueuse 30,000 milles à vendre très vite. 388-7726.

Mercury Comet 69, 41mm. 6 cylindres, propre, bonne condition René 722-4230.

Dodge Dart Swinger 1973 automatique 24,000 milles 6 pneus radiaux Michelin neufs Prix: $2,600. Richard Bilodeau 322-3461.

Volkswagen 74, blanche, 22mm. excellente condition, cause: départ. 334-8229. $2,300.

Pinto familliale, 73, manuelle, pneus radiaux, peinture neuve, radio cassette, porte bagage. $1,900. 661-4606.

Chevelle 68, ayant connu des jours meilleurs, vraiment pas cher. Tél: 849-6913. Charles Allain.

Cortina 1972, radio AM-FM, 4 michelins, très propre, $650.00, faut voir, 321-5074. Pierre Asselin

Roulotte Val-Bar, 21 pieds, 73, $4,000. Volkswagen 71, $1,500. 259-4319 Mirabel.

SI VOTRE DÉPOSITAIRE MANQUE DE COPIES DITES-LE A ROLAND LEGAULT AU JOURNAL LE JOUR: 331-8961.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Ah le bon vieux temps!

Il y a vingt ans, les réunions du conseil municipal avaient une allure de simplicité qu'elles ont perdue. Dans ce temps-là, tout le monde se connaissait et les problèmes étaient à l'échelle du village. Qu'une difficulté imprévue survienne, on pouvait toujours faire appel aux ressources de la communauté pour la résoudre.

Y-a-t'y quéqu'un dans la salle qui sait compter jusqu'à dix?

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

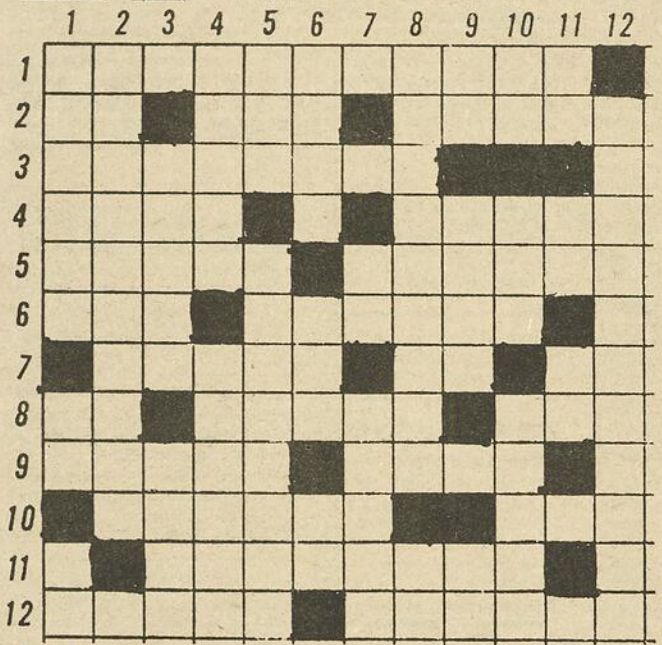

Par Tauma

HORIZONTALEMENT

1—Ministre dont le nom nous fait penser à celui qui décidera de notre éternité.
2—Avant le déjeuner — Réponse de suiveux — Il coûte plus cher à gagner à la sueur de notre front (pl).
3—Nous monte souvent au nez.
4—La rue ne l'est pas autant qu'auparavant, la nuit — Il se sent tout ainsi.
5—Décorer — Dangereux et interdit dans les sports
6—C'est une fille — Armstrong a été le premier à le faire.
7—On peut en faire un bon ou un mauvais de son argent — Dans un cantique de Noël prochain — Heureux le joueur qui en a quatre.
8—Porte de secours dans une lettre — Courbé par l'âge — A gauche, rossinante.
9—Dans le monde ouvrier et dans certains fruits — En bordure de la forêt.
10—Chercher à connaître son opinion politique — Au fond de soi-même.
11—Fait d'une brune une blonde.
12—Qui a rapport aux peuples de la mer Egée — Sels de l'acide urique.

VERTICALEMENT

1—Pas si fort que son nom le laisserait supposer — Police provinciale — Holà, pas si vite!
2—Toutes les femmes le sont à un moment de leur vie, et c'est tant mieux.
3—On y va tous les quatre ans — Ami, copain fidèle.
4—Appréciée par une observation — Paf.
5—Supprima — Fourrure très estimée d'un petit rongeur qui porte le même nom.
6—Notre gouvernement pourrait-il l'être? — Anciennement, loup — Dans.
7—Chacun doit payer le sien — Esprit qui manque de justesse.
8—Aiguillonner, stimuler — Patrie d'Abraham.
9—Rataplan — Ce que fait un détective — Dieu du Soleil.
10—D'un verbe drôle, même si on ne rit plus de voir ce mot revenir si souvent dans les mots croisés — Commune rurale autonome en Russie — Feuille d'un ouvrage superflue et dépareillée.
11—Indique le lieu d'où l'on vient — Chiffre notant l'unité — Paresseux.
12—Reptiles du crétacé d'Amérique.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	I	F	E	S	T	A	N	T	S
2	E	R	O	S	I	F	■	E	M	I	E	E
3	M	A	N	S	E	A	U	■	O	T	E	■
4	O	■	O	U	■	U	■	M	U	R	■	A
5	I	O	S	■	E	F	F	A	R	A	N	T
6	R	U	■	P	R	I	E	R	■	T	O	T
7	E	T	Y	M	O	L	O	G	I	E	■	I
8	S	A	S	■	S	E	D	I	M	E	N	T
9	■	R	■	R	■	R	A	S	A	■	O	U
10	I	D	E	E	S	■	L	■	M	U	I	D
11	L	E	S	■	A	S	■	S	■	■	R	E
12	E	S	T	I	M	A	T	I	O	N	■	S

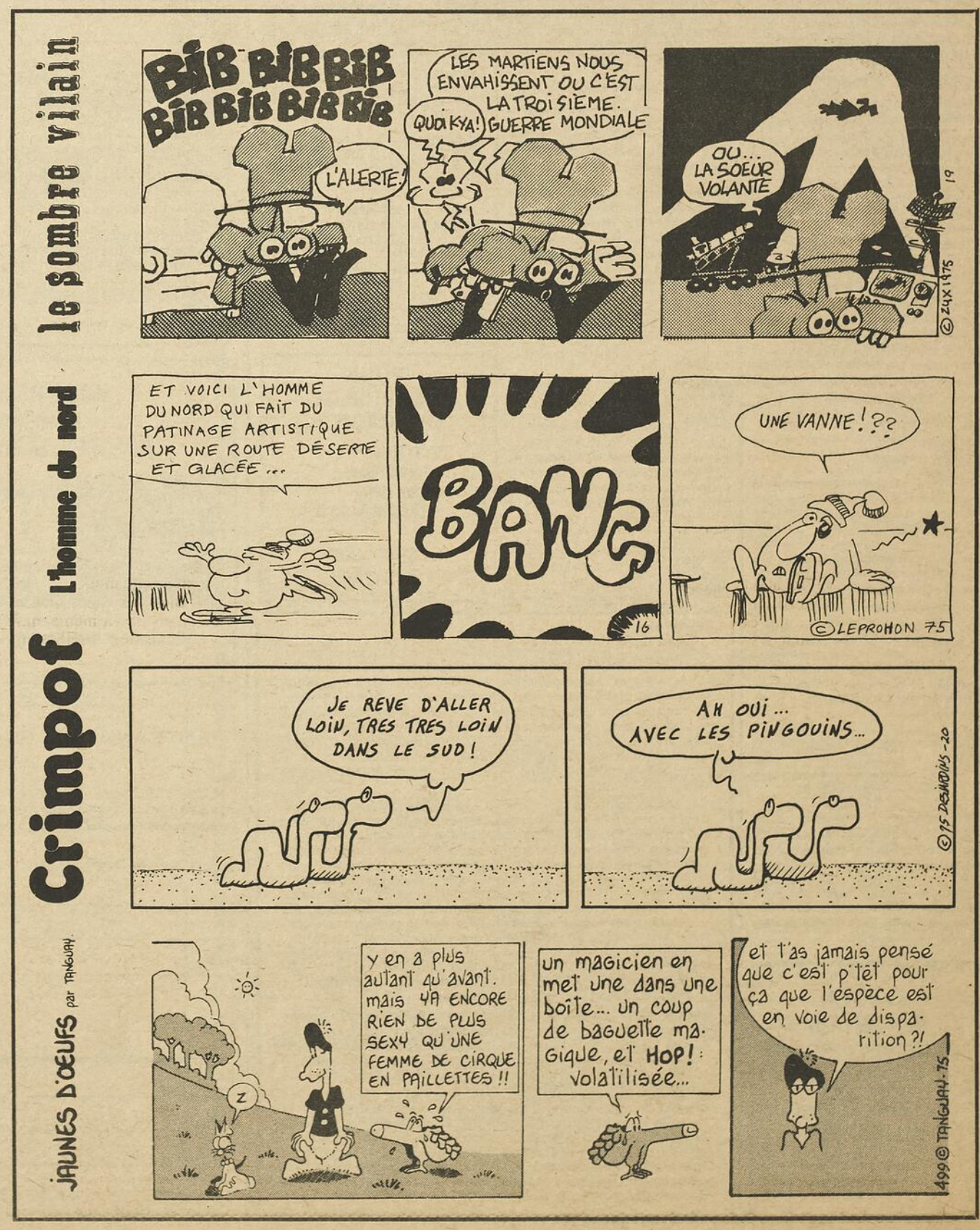

LE JOUR radio-tv

par Marc Gilbert

Demain, le Québec

Radio-Québec tenait des audiences importantes la semaine dernière à Montréal. Plusieurs associations, plusieurs comités, plusieurs individus ont soumis des mémoires intéressants qui orienteront éventuellement le développement de l'ORTQ.

Dans le domaine de la télévision, l'expansion d'un réseau, les sources de revenus, les besoins de la traduction, sont des choses qui doivent se planifier à long terme. Il me semble pourtant que dans tout cela, on a oublié une donnée fondamentale de l'avenir du Québec, c'est-à-dire son accession à l'indépendance. Quand cette étape politique aura été franchie, le gouvernement québécois devra prendre le contrôle de la radio-télédiffusion.

La coopération

Selon toute vraisemblance, le réseau actuel de Radio-Canada passera sous tutelle québécoise et deviendra la plus importante chaîne de l'ORTQ. Radio-Québec continuera probablement d'exister et deviendra, elle aussi, une chaîne de l'ORTQ. Mais, pour éviter un monopole gouvernemental, tel qu'il en existe en France, par exemple, on laissera logiquement le réseau TVA continuer ses activités.

Or, pour l'instant, les trois réseaux se boudent, pour des raisons commerciales et politiques, et agissent chacun à leur guise, sans la moindre consultation. Evidemment, il est encore impensable pour eux d'admettre le postulat de l'indépendance.

Il n'en demeure pas moins que les trois réseaux auraient avantage dès maintenant à amorcer des rencontres au sommet. Il n'en faudrait pas attendre des résultats concrets pour demain. Mais, éventuellement, indépendance ou pas, cette coopération pourrait amener des coproductions, des échanges d'émissions et des ententes dans le domaine technique. Cette coopération permettrait donc surtout aux éditoires de province d'avoir un service grandement amélioré. Mais elle permettrait aussi aux trois réseaux de faire des économies appréciables.

Un nouveau canal 8

Le réseau Télémédia a obtenu du CRTC une licence d'exploitation pour un nouveau canal (le 8) à Trois-Rivières. La nouvelle station, qui doit entrer en ondes au mois de septembre prochain, ne fera d'abord que rediffuser des émissions de CHLT-Sherbrooke. Eventuellement, une production locale s'ajoutera plus tard.

Les BBM en retard

On commence à s'impatienter dans les stations de radio. En effet, en raison de la grève des postes, les sondages d'automne de cote d'écoute (BBM) ne sont pas encore complétés.

Il faut bien dire aussi que la formule est différente cette année. D'abord, on a voulu garder les dates de sondages secrètes, ce qui est à peu près impossible, et on a séparé les sondages de la radio et de la télévision. Ensuite, on a ajouté aux deux semaines traditionnelles d'octobre, une troisième semaine de sondage en novembre. Evidemment, à cause des postes, tout est bloqué et on devra annuler ce dernier sondage si le conflit dure encore plus d'une semaine.

Les radio-diffuseurs ont hâte évidemment de voir comment marchent leurs émissions et de savoir quel prix ils pourront exiger pour leurs commerciaux. Quant à vous, si vous faites partie des très rares individus qui reçoivent un formulaire BBM, au lieu d'accepter la modique somme qu'on vous offre pour le remplir, vous pouvez toujours essayer de le vendre au directeur de votre station préférée pour plusieurs centaines de dollars.

vie et culture

De "l'underground" au phénomène de l'heure

Un test du "disco" Place Bonaventure

par Bruno Dostie

Photo Pierre Boisclair

Ce samedi, 8 novembre, avec la participation de Ginette Reno, Michel Pagliaro et Pierre Lalonde, la gigantesque salle d'exposition de la Place Bonaventure sera le théâtre d'un nouveau test du disco. Seize bars auront été installés autour d'une des plus grandes pistes de danse qu'on puisse imaginer et, en plus de Pagliaro, Muriel Day et ses Night Squad ainsi que l'orchestre bavarois de l'Expo '67 seront là pour faire danser une jeunesse que les organisateurs attendent par dizaine de milliers. La soirée se déroulera de 21h00 à 3h00 et les billets sont de $6.50 en pré-vente et de $7.50 à l'entrée.

Mais cette soirée disco présente une drôle d'image. Pierre Lalonde, l'animateur, n'est pas associé à la vague Barry White, loin de là. Ginette Reno, qui offrira un récital d'une heure, donnera l'envie d'être écoutée et découragera peut-être les danseurs. Et si Pagliaro est à sa place, on trouvera que les polkas de l'orchestre bavarois nous éloignent pas mal du "L.A. Hustle" qui fait les belles heures des discothèques de nos jours. Et l'absence de Nanette, la reine du disco québécois, sera regrettée.

En fait, on dirait qu'à Montréal le disco a une vocation résolument "underground" et qu'il évite toute récupération. Bien sûr, nos palmarès font une bonne place aux grands succès du disco et les discothèques font de bonnes affaires merci, mais Bimbo Jet a essuyé un échec l'été dernier au In Concert tandis que la grande soirée disco organisée au Forum le 20 juin dernier (avec les vrais têtes d'affiches cette fois, de Gloria Gaynor à Shirley Goodman en passant par Nanette, Carl Douglas et Van McCoy), faisait une piètre performance aux guichets et trouvait plus de retentissement dans la presse de San Francisco que dans la presse locale.

Si on ne parle que du disco aux Etats-Unis par les temps qui courent, si les media s'y gavent de cette mode, si les discothèques y poussent comme des champignons et si les succès du disque lancés par les pistes de danse y bouleversent les schèmes de l'industrie, le Québec paraît au contraire indifférent à cette mode.

Bien sûr qu'on danse et qu'on écoute la même musique, mais on semble indifférent à toute la publicité qui accompagne le même phénomène plus au sud. Pourtant, Montréal n'a pas attendu New York et les discothèques sans alcool, ouvertes toute la nuit, existent ici depuis assez longtemps pour qu'on n'aille pas parler d'un effet de la mode disco - vous souvenez-vous des belles nuits du Tarot, il y a 5 ou 6 ans?...

Mais il est évident par ailleurs que les entrepreneurs du spectacle sont nerveux et tentent par tous les moyens de publiciser cette mode ici. La soirée de samedi s'inscrit dans ce courant et peut donc servir de test.

VENTE - LOCATION
Location-Achat
SERVICE 24 HEURES
A-1 TÉLÉPHONIQUES
336-1371

– Appareil automatique répondant au téléphone avec télécommande.
– Téléphone mobile.
– Téléphone portatif sans récepteur.

VARIATIONS
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
QUATRE NOUVEAUX BALLETS
14-15-20-21-22 NOVEMBRE 20H30
23 NOVEMBRE 14H30
Soirées du MAURIER
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

CAROLE LAURE dans
LA TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE
UN FILM DE GILLES CARLE
A L'AFFICHE!
18 ANS Adultes

PARISIEN-2; SUR SEMAINE 5.20, 7.25, 9.30, SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.35
GREENFIELD: SEMAINE 7.00 & 9.00, SAMEDI & DIMANCHE 12.30, 2.35, 5.00, 7.00, 9.00
VERSAILLES: SEMAINE 7.200 & 9.30, SAMEDI & DIMANCHE 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
LAVAL-1; SEMAINE 6.45 & 8.50. SAMEDI & DIMANCHE 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50, SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.00.

cinemas LE PARISIEN 5
480 Ste CATHERINE O. 866-3856
CINEMAS Laval 5
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE e. 353-7880
GREENFIELD Plc.
PLGREENFIELD Plc. 671-6129

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Rooster Cogburn": 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.20.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "The Other Side of the Mountain": 7.10, 9.10, Sam. et dim.: 1.20, 3.15, 5.15, 7.10, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount, 937-2747. "Doc Day Afternoon": 1.10, 3.50, 6.30, 9.00.
BEAVER: 5117 avenue du Parc, 844-1933. "Love Secret of Kama Sutra": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Doctor from OH Copenhagen": 12.00, 2.50, 8.30.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Partis pour la Gloire": 1.20, 3.20 5.25, 7.30, 9.30.
CANADIEN: 1200 Ste-Catherine est, 525-8600. "Joe Kidd": 1.00, 4.20, 7.45. "L'homme des hautes plaines": 2.30, 5.55, 9.20.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est, "Le parrain": 12.45, 4.15, 8.05.
CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Le tour du monde de Fanny Hill": 2.45, 6.00, 9.00. "Le journal d'une jeune fille précoce": 1.15, 4.30, 8.00.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Les innocents aux mains sales": 1.10, 3.50, 6.25, 9.05.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "El Topo": 7.15, 9.30. Sam. & dim.: 2.15, 4.44, 7.15, 9.45.
CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Scènes de la vie conjugale": 2.00, 5.15, 8.25.
CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O. "Undercover Hero": 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25.
CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.30. Sur semaine: 7.00, 9.30.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Mariage": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le secret": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Lily aime-moi": 7.30, 9.30. Sam. & dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 10.00. Dimanche dernier spectacle à 9.30.
SALLE EISENSTEIN: "Kaseki": 7.30, Sam. et dim.: 3.30, 7.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine 288-3303. "Ce cher Victor": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GREENFIELD I: 519 Taschereau, 671-6129. "La tête de Normande St-Onge": 7.00, 9.00, sam & dim: 12.30, 2.35, 5.00, 7.00, 9.00.
GREENFIELD 2: "Frissons": 6.15, 9.40. sam. & dim. 2.45, 6.15, 9.40. "Milan, calibre 9": 7.50, sam. & dim.: 1.00, 4.25 7.50.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "La tête de Normande St-Onge": 6.45, 8.50, sam & dim: 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50. samedi dernier spectacle: 11.00. **Salle 3:** "Mustang": 6.00 9.35, sa & dim: 2.25, 6.00, 9.35 "La moutarde me monte au nez": 7.45, sam et dim.: 12.40, 4.15, 7.45. **Salle 4:** "French Connection Part 2": 6.45, 8.50, sam & dim. 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50 samedi dernier spectacle: 11.00. **Salle 5:** "Mahogany": 7.15, 9.15, sam & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 samedi dernier spectacle: 11.15.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Return of the Pink Panther": 1.10, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
MONKLAND: 5505 ave. Monkland, 484-3570. "Walking Tall Part 2": 2.20, 5.55, 9.45. "Black Christmas". 12.40, 4.05, 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. 19h30: "Suspicion"; 21h30: "Saboteur".
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.
PARISIEN I: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Dog Day Afternoon". 5.00, 7.20, 9.40. Sam. & dim.: 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40. Samedi dernier spectacle: 11.55.
PARISIEN II: "La tête de Normand St-Onge": 5.20, 7.25, 9.30, sam & dim. 1.05, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30. samedi dernier spectacle: 11.35.
PARISIEN 3: "Hearts of the West": 5.00, 7.00, 9.00, sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 samedi dernier spectacle: 11.00
PARISIEN 4: "3 Days of the Condor": 4.45, 6.55, 9.05, sam. & dim.: 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05. Samedi dernier spectacle: 11.15.
PARISIEN 5: "Section spéciale": 5.05, 7.10, 9.15. Sam. & dim.: 12.50, 2.55, 5.05, 7.10, 9.15. Samedi dernier spectacle: 11.30
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "The Image": 12.30, 2.15, 4.00, 5.45,7.30, 9.15. Sam. dernier spectacle: 11.00.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Lies my Father Told Me": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O., 866-2644. "Brief Vacation": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "The Devil Made Me Do It": 12.00, 3.00, 6.00, 8.50. "Antigone": 1.30, 4.20, 7.15, 10.10.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. "Mustang": 2.20, 5.55, 9.30. "La moutarde me monte au nez": 12.35, 4.10, 7.40.
RIVOLI 2: "Frissons": 2.45, 6.15, 9.40. "7 heures de panique": 1.00, 4.25, 7.50.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Lisztomania": 1.30, 3.25, 5.20, 7.20, 9.15. Samedi dernier dernier spectacle: 11.15.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Lies my Father Told Me": 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.20.
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Let's do it again": 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.
VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12.15, 1.50, 3.25, 6.35, 8.15, 9.50.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092., 5.20, 7.3
VERSAILLES: 7265 Sherbrooke, 353-7880. Salon Bleu: "La tête de Normande St-Onge": 7.20, 9.30, sam & dim. 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30. Salon Rouge: "Frissons" et "7 heures de panique".
VILLERAY: 8042 St-Denis, 338-5577. "Le retour du grand blond": 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "3 Days of the Condor": 12.30, 2.30, 4.35, 6.45, 9.00. Sam. dernier spectacle: 11.30.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest, 937-8978. "Mahogany": 1.00, 2.55, 4.50, 6.50, 8.55.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve. 879-4349. 19h00: "The Lady Vanishes"; 20h45: "Shadow of a Doubt".
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Mercredi: "Don Quintin L'Amer" de Luis Bunuel, à 19h30; "On a raison de se révolter" (Québec 1973), Y'a toujours un maudit bout (Québec 1973), à 21h30.

Théâtres

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas, avec Robert Rivard, Béatrice Picard, Yves Létourneau, mise en scène de Gratien Gélinas. Lundi: 14.30, mardi: 19.30, mercredi: 14.30, jeudi et vendredi: 19.30, samedi: 20.30. Relâche le dimanche. Jusqu'au 10 décembre.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-7277. "Orion le tueur" avec François Tassé, Mireille Lachance, Jean-Louis Millette, Carmen Tremblay et plusieurs autres. Mise en scène de Paul Buissonneau. Tous les soirs à 19.45. Jusqu'au 15 novembre.
PALAIS MONTCALM, Place d'Youville Québec (418) 692-2275. "Marche, Laura Secord!" de Claude Roussin, avec Dorothée Berryman. Production du Théâthe du Trident. A compter de jeudi. Du mardi au samedi à 20.30. Jusqu'au 15 novembre.
THÉÂTRE DE L'ÉQUILIBRE: Centre culturel de Drummondville (819) 472-5451. Jeudi le 6 nov: "Ubu Roi" à 20.30.
INSTITUT CANADIEN: 42, St-Stanislas, Québec, (418) 694-6357. "Le Club Frank "Eros" "Robidoux", à20.30. Jusqu'au 9 novembre. Production du Théâtre en couleur.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "Le père humilié de Paul Claudel, avec Charlotte Boisjoli, Monique Mercure et Jean-Louis Roux. Semaine: 20.00, samedi: 17.00 et 21.00, dimanche: 19.00. Relâche le lundi. Commençant vendredi le 7 nov: **"Equus",** l'oeuvre maîtresse de Peter Shaffer
LA POUDRIÈRE, (Ile Ste-Hélène) "La Zapatera Prodigiosa" de Lorca à 20.30 (en espagnole). Production du Théâtre International de Montréal. Jusqu'au 8 novembre.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "La mort d'un commis voyageur", d'Arthur Miller, avec Denise Morelle, Jean Duceppe, Michel Dumont, Jean-René Ouellet, Lionel Villeneuve, Roger Lebel et plusieurs autres. Mise en scène de Jean Duceppe.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. Commençant le 30 octobre: "Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva": Sarah Ménard par eux-mêmes" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc et Gaston Brisson. Du mardi au dimanche: 20.30. Jusqu'au 14 décembre.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis. Commençant jeudi: "Légère en août" de Denise Boval avec Françoise Faucher Claudine Chatel et Marthe Turgeon.

Variétés

OUTREMONT: 1248 Bernard ouest, 277-4145. "Plume Latraverse" jeudi: à 21.30, VENDREDI à 22.00 et minuit "Dis-moi qu'y fait beau Méo", vendredi à 19.00 et samedi à 19.00 et 22.00
CASANOUS: 845 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janoue St-Denis. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche: "Horizon" à 22.00 et minuit.
LE PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine, 521-6666. "Les mimes électriques". Samedi et dimanche: 20.00, samedi: 20.00 et 23.00. Relâche le lundi.
LE PATRIOTE: 1974 Ste-Catherine, 521-6666. Mercredi: "Allez et ne vous reproduisez plus" de Raymond Lévesque, avec Raymond Lévesque, Normand Daigneault et Gilles Gagnon.
ÉVÊCHÉ (Hôtel Nelson): Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Connexion", à 21.30 et 23.30. Entrée: $2.50, vend. sam. & dim: $3.00.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave Crémazie: "Les Grands Explorateurs", à 20.30. Salle Louis Fréchette: Relâche.
IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5669. "Dizzie Gillespie" à 22.00 et minuit. Entrée: $5.00
RESTAURANT VALENTIN: 2 ouest, rue Mont-Royal, 841-1371. "Jade et Sarsaparilla", à 22.00 et minuit. Entrée: $5.00
CAFÉ CAMPUS: 3315 Chemin de la Reine-Marie. Relâche
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper, spectacle dansant. Cette fin de semaine: "Serge Laprade". vendredi: 21.30, samedi: 20.30 et 23.30, dimanche: 21.00.Tous les jours de 17.00 à 20.00: l'accordéoniste Matéus.
L'ÂTRE: 4461 St-Denis, 845-8835. "Bérubé", à 21.30 et 23.30
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve). Mardi: "Diane Dufresne", à 20.30, samedi: 18.30 et 22.00, jusqu'au 12 novembre
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Mardi & mercredi: "Orchestre Symphonique de Montréal", au pupitre: Edo de Waart soliste: Victor Tretyakov violoniste à 20.30

"Les Mâles" de Gilles Carle.

Télévision

9.00
4 Au bout du fil (90 min.).
6 The friendly giant - Enfant
7 Informa 7
12 Kareen's yoga
9.15
2 (9) (11) 13 Les Oraliens - Enfant
6 Mon ami - Enfant
7 Crochet d'art et d'argent
9.30
2 (9) (11) 13 Les 100 tours de centour - Enfant
5 6 Québec school telecasts
7 Sans détour - Magazine
12 The community - Information
9.45
2 (9) (11) 13 En mouvement - Conditionnement physique général.
10.00
2 (9) (11) 13 You-hou - Enfant
7 10 30 Pour vous mesdames
12 The art of cooking "Omelette soufflée"
10.15
2 (9) (11) 13 Minute moumoute - Enfant
10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-express
4 Pour vous... mesdames
5 6 Mr. Dressup - Enfant
12 McGowan & Co. - Magazine.
11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sésame street
12 Definition - Jeu
11.30
2 (11) Les faucheurs de marguerites - Feuilleton
4 Information-Santé
12 The Joyce Davidson show
11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 Dessins animés
11.50
4 Les informations
12.00
2 (11) Francis au pays des grands fauves - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones - Dessins animés
30 Outaouais aujourd'hui
12.20
10 Le 10 vous informe
12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches - Variétés
7 10 30 Les tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan "Light in the piazza". E.U. 1962. Drame psychologique de G. Green avec Yvette Mimieux, Olivia de Havilland et George Hamilton.
1.00
4 Les tannants - Variétés
5 Movie time "Operation C.I.A." E.U. 1965. Drame d'espionnage de C. Nyby avec Burt Reynolds.
6 The Larry Solway show
1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Any woman can
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 A votre service
17 Emissions du ministère de l'éducation
30 Vibre en harmonie - magazine
1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine
2.00
4 Cinéma "Lili", E.U. 1952. Comédie musicale de C. Wlaters avec Leslie Caron, Mel Ferrer et Jean-Pierre Aumont.
6 Love american style
30 Campus
2.15
7 10 Ciné-mercredi "La menace", Fr. 1960. Drame policier de G. Oury avec Robert Hossein, Marie-José Nat.
17 Les Oraliens
2.30
2 (11) Cinéma "Bobosse", Fr. 1959. Comédie.
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 What's the good word - Jeu
(9) 13 Cinéma
17 Les cent tours de centour
30 Les affaires à tout l'monde
2.45
17 Tourlou
3.00
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another hospital - Téléroman
17 Rythmes
30 A communiquer
3.30
4 Le sac "décolle"
5 6 Celebrity cooks
17 Dix enfants au soleil
4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest rangers - Aventure
7 10 30 Capitaine Scarlet- Marionnettes
12 Celebrity dominoes - Jeu
17 Un p'tit coup de coeur
4.30
2 (9) (11) 13 Picotine - Enfant "Guillaume"
4 Robin fusée
5 6 Comin'up Rosie
7 10 30 Patofville - Enfant
12 The Flintstones
17 Si on s'y mettait
5.00
2 (11) Vivre et survivre
4 Au pays des géants
5 6 Nic 'N' Pic - Enfant
7 10 30 Voyage au fond des mers - Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures
12 It's your move- jeu
17 L'âge de la parole
5.30
5 6 The partridge family - Comédie
5.50
4 Votre foyer madame
5.55
4 La météo
6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, Jasa, jase...
5 6 The city at six- Information
12 Pulse - Information
17 Au coeur des mots
6.15
17 La famille papier
(11) Nouvelles régionales
17 Retraite ouverte ou fermée "Au bout du chemin, la mort"
7.00
2 Destination: monde - Jeu
4 Aujourd'hui le 5
5 Around the city with Bob
6 Bon appetit
7 Le mal du siècle "Le stress"
12 The Jeffersons
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
(11) Faut le dire
13 Le 13 vous informe
17 Des arts et des hommes "Les chemins du soleil"
340 Le quotidien- Information
7.30
2 (11) Consommateurs avertis
4 7 10 30 Le ranch à Willie - Musique Western
5 6 Nobel prize laureates. Un aperçu de la vie de Hannes alven récipiendaire du Prix Nobel en imagnetohydrodynamique.
(9) 13 Les Pierrafeu
12 McGowan & Co.
17 Poste frontière
8.00
2 (9) (11) 13 La soirée du hockey. Directement d'Atlanta, les Canadiens de Montréal visitent les Flames d'Atlanta.
4 Les grandes productions "L'affaire Thomas Crown". E.U. 1968. Drame policier de N. Jewison avec Steve McQueen, Faye Dunaeay
5 6 The nature of things "Sable island"
7 10 30 Les grandes productions "Tick, tick, tick... et la violence eclata". E.U. 1969. Drame social de R. Nelson avec Jim Brown.
12 Hockey night in Canada
8.30
5 6Musicamera
17 D'un québécois à l'autre
9.00
17 Au pays des lutrins "Ces tam-tam si tentants"
9.30
17 Approche
10.00
4 7 10 Qui dit vrai - Panel
5 6 Upstairs downstairs
30 Gens de parole
10.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
12 As it is - "Pornographie"
10.50
2 (9) (11) 13 Cinéma canadien "Les males", Can. 1971. Comédie de G. Carle avec Donald Pilon, Reny Blouin et Andrée Pelletier.
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Outaouais aujourd'hui
11.05
4 Ciné-4 "Les anges en mini-jupe" E.U. 1968. Drame de M. Dexter avec Diane McBain.
11.15
7 10 Sans pantoufles "Le moulin du Po", It. 1949. Drame social.
11.20
12 Pulse
11.22
6 Viewpoint - Information
5 The Merv Griffin show
11.30
6 Montreal tonight
30 Ciné 11h30 "Quand la colère éclate'. It. 1962. Drame avec Gérard Blain.
11.55
6 Ciné-six "From here to e ternity". E.U. 1953 Drame psychologique de F. Zinneman avec Burt Lancaster.
12.00
12 The 12 midnight movie "The carge of the light brigage". E.U. 1936. Drame d'aventures
12.26
4 Cinéma "Ce soir, les souris dansent". Espt. 1956. Drame policier
12.30
2 (11) Ciné-nuit "La vie à deux". Fr. 1958. Film à sketches de C. Duhour avec Pierre Brasseur, Lilli Palmer et Fernandel.
12.45
10 Le 10 vous informe
2.00
2 Le téléjournal

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Débat sur le cinéma à Sherbrooke

Le sous-ministre demande la collaboration de tous

(par J.-P. T.) – Ce ne sont pas les débats autour du cinéma québécois qui manquent; au moins dans la tumultueuse région de Montréal. Par contre à Sherbrooke, cela prend une tout autre signification. Parce que, comme tout le monde le sait, hors de la métropole point de salut.

Mardi soir, la population de Sherbrooke était invitée par Kinéart à venir à l'université de cette ville participer à un débat sur le cinéma d'ici. Pour amorcer le débat, on a projeté, comme on l'a déjà fait à Montréal et ailleurs à l'occasion de débats similaires, une série de bande-annonces de films québécois commerciaux. Pour répondre ensuite aux questions du public, on avait invité des représentants de toutes les branches de l'industrie cinématographique. Et c'est comme cela qu'on a retrouvé, mardi soir, à la même table Roland Smith, propriétaire de l'Outremont et du Cartier; Lucien Hamelin, directeur du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma; Pierre Hébert, cinéaste à l'ONF et représentant du syndicat SGGT-ONF; Marguerite Duparc, productrice; Denis Héroux, producteur - cinéaste; Robert Favreau, réalisateur et membre de l'Association des réalisateurs; Pierre Demers, distributeur à l'emploi des Films Mutuels. Mais le panelliste le plus attendu était naturellement M. Gérard Lajeunesse, sous-ministre adjoint aux Communications et directeur général intérimaire du cinéma et de l'audio-visuel. C'était là en effet sa première apparition publique en sa qualité de responsable du dossier cinéma.

On ne peut pas dire que ce débat de Sherbrooke ait amené beaucoup de lumière sur les intentions du gouvernement québécois quant à l'application de la loi-cadre. M. Lajeunesse a cependant précisé que "pour le législateur, le cinéma est une double entreprise: culturelle et économique". "Comme entreprise culturelle, a alors précisé M. Lajeunesse, ce que la loi-cadre veut favoriser c'est que les créateurs puissent s'exprimer et proposent aux Québécois certains modèles auxquels ces Québécois pourront ou non s'identifier".

"Comme entreprise économique cependant, a ajouté le sous-ministre, la loi-cadre veut que l'infrastructure industrielle du cinéma puisse se développer; c'est-à-dire que tous ceux qui sont responsables de cette industrie puissent vivre et bien vivre".

Pour arriver à atteindre ces objectifs, "la direction générale du cinéma, responsable de l'application de cette loi, souhaite, a souligné M. Lajeunesse, la collaboration de tous ceux qui sont mêlés au monde du cinéma". "Ce n'est pas la loi elle-même, a-t-il dit, qui pourra seule régler les problèmes auxquels nous avons à faire face. L'Etat y collaborera; les créateurs et les compagnies qui y sont mêlés aussi; et surtout, je pense, le consommateur qui apprendra à découvrir le cinéma québécois".

Et quand les panellistes lui eurent fait remarquer que la loi était loin de répondre aux attentes de la profession cinématographique, M. Lajeunesse allait reconnaître que cette loi du cinéma votée au début de l'été n'était peut-être pas parfaite, mais qu'elle constituait cependant un instrument valable pour aider le développement du cinéma d'ici. Un cinéma qui devra respecter la pluralité des genres et des formats, car le cinéma québécois n'est pas uniquement le cinéma de long métrage commercial, allait préciser le sous-ministre.

Demain à 21h30

Le juge Dutil à Radio-Québec

Jeudi le 6 novembre, à 21h30, le juge Jean Dutil, président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, répondra aux questions de l'animatrice Andréanne Lafond, dans le cadre de l'émission "Au gré de l'actualité" sur les ondes de Radio-Québec. Cette entrevue cherchera à expliquer les points connus et moins connus du récent rapport de la C.E.C.O. sur le commerce de la viande avariée. On y abordera également le problème constitutionnel qui a été soulevé en Cour suprême du Canada quant à l'autorité de la C.E.C.O.. Enfin, le juge Dutil sera invité à préciser comment se dérouleront les travaux de la C.E.C.O. après la reprise des audiences prévue pour le 17 novembre.

Réjean Wagner et Diane Miljours.

"La pétaudière" en tournée

Le Théâtre Sans Nom participe à la campagne de financement du JOUR

Le Théâtre Sans Nom a décidé de participer à la campagne de financement du Jour en partageant à parts égales les recettes des futures représentations à Montréal et en province de "La pétaudière", la satire que Roland Lepage a écrite sur "La bonne soupe de la loi 22".

Conjointement avec LE JOUR, le Théâtre Sans Nom, dirigé par Robert Leroux et Réjean Wagner, est à établir les mécanismes d'une tournée de son spectacle, tournée qui débutera après la supplémentaire du 15 novembre prochain à la Bibliothèque nationale. On sait que jusqu'à maintenant "La pétaudière" a obtenu un très grand succès auprès de l'auditoire de la BN, recevant même chaque soir une ovation debout de l'assistance.

"La pétaudière", c'est l'île de Montréal, mais c'est aussi le Québec. S'y affrontent les mangeurs de soupe aux pois (les francophones) et les mangeurs de soupe au barley (les anglophones). L'affrontement oblige le gouverneur à légiférer (la loi 22), mais la législation ne satisfait personne. Sur un ton satirique et très drôle, Roland Lepage a conçu une espèce de comédie musicale pleine d'entrain qui a le double mérite d'être écrite en langue directe (et de ne pas être didactique) et d'embarquer le public dès le départ.

Les groupes, les associations et les citoyens intéressés à recevoir "La pétaudière" dans leur ville ou leur région sont priés de communiquer directement soit avec LE JOUR(Yvan Tremblay, 331-8961) ou encore avec Réjean Wagner (527-0556) ou Robert Leroux (756-2917 à Joliette). Le prix des billets a été fixé à $3.

Yves Thériault

Agoak

l'héritage d'Agoak

Avec Agoak, dernier volet de la trilogie esquimaude, les Blancs sont omniprésents. Agoak lui-même n'est-il pas comptable, promis au plus brillant avenir?

Pourtant, certains événements provoquent la fuite du héros vers les terres de "suavagerie et de froide misère".

Stanké AS Quinze En vente partout $6.95

hôtellerie

Le développement grandissant de l'industrie touristique et hôtelière au Québec entraîne la création de nombreux emplois.
Vous aimeriez apprendre un métier dans ce domaine ou vous y perfectionner?

formation gratuite

Barman
Boulanger-pâtissier
Cuisinier
Maître d'hôtel et hôtesse
Serveur et serveuse
Sommelier

Pour savoir si vous êtes admissible ou obtenir des informations, téléphonez le plus tôt possible à:
725-5221

Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain
Commissions scolaires et Cégeps de la région
Centres de main-d'oeuvre du Canada

en coulisses

par Lise Lapierre

Femme d'aujourd'hui sans aucune liberté

Il est pitoyable de constater, après le nombre d'années de télédiffusion de cette télémission, que l'animatrice et les interviewers ne sont pas libres de poser les questions désirées.

Il est pénible de constater qu'*Aline Desjardins* dès qu'elle décide de dire deux phrases "ad lib" doit vitement se référer à sa feuille pour poursuivre ses présentations. La semaine dernière, une jeune femme interviewait et, après chaque réponse, elle se devait de retrouver la question suivante sur sa feuille de papier elle aussi. Une feuille toujours délicatement déposée sur soi et que l'on fait semblant de ne pas voir.

Le problème est qu'*à Radio-Canada* ce sont les réalisatrices et les recherchistes qui sont maîtres. L'animatrice ou les interviewers ne sont considérées que comme des personnes, habituellement jolies, mais dont il faut se méfier. On assiste alors à des entrevues sans queue ni tête, sans suite dans les réponses et questions.

Le boulot d'un recherchiste est de trouver les sujets qui sont d'actualité ou originaux, de renseigner les interviewers sur les sujets donnés. Point. L'interview devrait relever de qui interviewe.

Huguette Proulx en colère

Il était osé de présenter une émission de sexe à la radio l'an dernier. Cette année, cela est dépassé semble-t-il. Du moins les sondages le prouveront si tel est le cas. De toute façon, je me dois de confirmer ce que madame *Huguette Proulx* désire ignorer. Son émission de sexe disparaîtra si la cote d'écoute n'est pas aussi valable que l'an dernier. Et l'an dernier, elle l'était... puisque Radio-Sexe avait une cote d'écoute que rarement on voit dans le domaine de la radio à cette heure-là et qui a donné un coup de pouce immense à la station radiophonique de la rue Berri pour poursuivre sa programmation durant le reste de la journée.

Que madame *Hélène Fontayne* m'ait laissé entendre qu'elle et *Jacques Matti* animeraient une nouvelle émission au mois de décembre, c'est leur affaire. Sauf, que ce n'est pas à *CKAC* comme Hélène Fontayne me l'avait laissé entendre. A *CJMS*, c'est du moins ce que Matti disait à ses amis, cela aurait été fort possible. Mais, un coup de barre a été donné. Et, maintenant, il n'est plus question que CJMS engage Jacques Matti parce qu'il n'aurait plus le même crédit depuis l'affaire Giguère et la prison auprès des auditeurs.

Matti n'a jamais été l'homme le plus considéré dans le métier, ce qui n'empêche pas que ses cotes d'écoute ont toujours été bonnes dans le domaine de la radio et aussi de la télévision. Que, maintenant, il soit à terre, tout le monde en profite pour "taper" dessus, cela me surprend. On aurait pu le faire avant.

La réalité est que c'est un embêtement pour *Jacques-Charles Gilliot*, un ex-gars de *Télé-Métropole*, d'engager un Matti quand c'est un *Réal Giguère* qui a demandé un procès et que justice soit rendue. Matti, maintenant, a payé sa dette. Le public n'a rien à voir là-dedans: on prête beaucoup d'intentions à ce dernier qui s'est toujours trouvé meilleur enfant que les artistes eux-mêmes impitoyables. Huguette Proulx m'apprend qu'elle aurait signé son contrat il y a à peine un mois. Possible. Mais pour ce que cela veut dire! Un contrat signé dans un poste radiophonique n'a jamais eu plus de sérieux que cela.

Autre chose, madame Huguette Proulx croit que mes p'tits amis *du Jour* m'avait donné cette nouvelle que l'on connaît maintenant. Dommage pour elle... Je n'ai jamais encore mis les pieds une seule fois dans ce quotidien. Deuxièmement, je n'ai rencontré qu'une seule fois la rédactrice en chef. Si madame Proulx n'aime pas le quotidien Le Jour, il faut lui dire qu'il n'est pas essentiel d'avoir une carte de membre du Parti québécois pour faire partie de cette équipe, pas plus qu'une carte libérale chez Power Corporation ou qu'il faille une carte de sapeur pour travailler pour Jacques Francoeur. Madame Proulx a dû oublier la P'tite du Populo et ce qu'est le journalisme.

Il faut dire de plus que le monologue de Clémence sur "Ci-gît mes fesses", qui a follement amusé le directeur de la programmation, Jacques-Charles Gilliot, embête aussi CJMS... d'autant plus qu'il n'y a qu'une émission de Radio-Sexe, et c'est celle d'Huguette.

les choix du jour

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: "L'Angoisse de la mort". Emission consacrée à ce phénomène qui touche particulièrement les 40 ans et plus, qu'on illustre par un extrait de "Dialogues des carmélites" de Bernanos, avec Marthe Thiéry, Andrée Lachapelle, Anne Létourneau et Jocelyne St-Denis, dans une mise en scène de Louis-Georges Carrier. Monologue du poète-chansonnier Jean-Marc Plouffe: une esquisse et des entrevues faites par Françoise Faucher avec le docteur Claude Brodeur, psychiatre, et Guy Lafond, écrivain, musicien et professeur de yoga. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Yvette Pard.

Vivre et survivre (R.C.) à 17h00: Le monde animal dans ses différents milieux. "Et Dieu créa la baleine".

Consommateurs avertis (R.C.) à 19h30: Simon Durivage s'interroge sur les lunettes et les garanties.

La soirée du hockey (R.C.) à 20h00: Directement d'Atlanta, les Canadiens de Montréal visitent les Flames d'Atlanta. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.

Cinéma Canadien (R.C.) à 23h00: *Les Mâles*. Comédie réalisée par Gilles Carle, avec Donald Pilon, René Blouin, Andrée Pelletier et Katherine Mousseau. Un étudiant et un bûcheron ont fui la société et vivent dans les bois. Ils décident un jour d'aller au village le plus proche enlever une femme.

Musique

Ce midi, au Piano Nobile de la salle Wilfrid-Pelletier, l'ensemble Claude Gervais présente la musique et les instruments de la Renaissance. De midi à treize heures; entrée $1.00, buffet $1.50.

Théâtre

Au Théâtre d'aujourd'hui: *"Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva: Sarah Ménard par eux-mêmes"*. Un grand texte de Jean-Claude Germain et une performance époustouflante de Nicole Leblanc, à voir.

"Orion le tueur" au Quat' Sous et *"La mort d'un commis voyageur"* au Port Royal. A Québec, au Palais Montcalm: *"Marche Laura Secord"*.

Cinéma

"La tête de Normande St-Onge", le tout dernier film de Gilles Carle avec Carole Laure. Ni l'un ni l'autre ne vous laisseront indifférents dans ce film plein de phantasmes. Aux Parisien et Laval.

"Que la fête commence..." un film français de Bertrand Tavernier avec Philippe Noiret, Jean-Pierre Marielle et Jean Rochefort. Un film magistral qui vous plonge dans la France d'après Louis XIV; une France vivant donc dans la douce euphorie d'un libertinage exquis que le film rend admirablement. A voir avec délices. A l'Elysée.

"Dog Day Alfernoon" de Sidney Lumet avec Al Pacino. Un hold-up comme un autre, mais qui va vite tourner à la comédie, comme seuls les Etats-Unis peuvent se le permettre, et se terminer finalement dans la plus cruelle tragédie. Un maître film que l'on regarde avec effroi... et plaisir. Aux Parisien et Avenue.

"Three Days of the Condor" de Sidney Pollack avec Robert Redford. Une société prise à son propre piège par le biais du raffinement technologique. Ecoute électronique, CIA, espionnage, tout cela n'est finalement que l'infrastructure d'une société qui écrase l'homme. Drôlement instructif, et de surcroît fort bien fait et efficace. Au Westmount Square.

Variétés

Au Théâtre Maisonneuve, *Diane Dufresne* présente ce qu'elle appelle son "premier show". Avec Diane Dufresne de toute façon, le spectacle est toujours poussé à son comble.

Au Patriote, *Clémence* est encore à l'affiche avec un excellent spectacle, drôle, tendre et cruel en même temps, sans creux ni complaisance.

Au In Concert, *Dizzie Gillespie*, un des maîtres de la trompette.

L'assassinat de Pasolini : un crime politique pour Fellini et Bertolucci

Les metteurs en scène Bernardo Bertolucci et Federico Fellini ont soulevé lundi l'hypothèse d'un crime politique en rapport avec la mort de leur confrère et ami Pier Paolo Pasolini, assommé et écrasé par sa propre voiture dans la nuit de samedi à dimanche, à Ostie, près de Rome.

"Je ne peux m'empêcher de croire que quelqu'un voulait le réduire au silence", a déclaré Bertolucci, qui fut assistant de Pasolini avant de tourner ses propres films, dont "Le dernier tango à Paris".

"L'idée d'un crime politique demeurera dans tous les esprits, a affirmé pour sa part Fellini. Ce crime dépassait la simple question d'homosexualité".

Entre-temps, contrairement à ce qu'avait indiqué dimanche un médecin-légiste, l'autopsie pratiquée hier sur le corps a permis d'établir que Pier Paolo Pasolini était encore en vie avant d'être écrasé par sa voiture.

Diane Dufresne en tournée et Yvon Deschamps aux Fêtes

Diane Dufresne, qui commençait hier soir au Théâtre Maisonneuve une semaine de spectacle, entreprendra dès le 14 novembre une tournée de 13 villes. Elle sera à Thetford-Mines le 14, au Grand-Théâtre de Québec les 15 et 16, à Chicoutimi le 17, à Jonquière le 18, à Montréal-Nord (Habitat St-Camille) le 21, à Sherbrooke le 26, à Ottawa le 29.

En décembre, on pourra la voir à Victoriaville le 2, à Granby le 3, à Laprairie le 4, à St-Jérôme le 6, à Drummondville le 4, et à Trois-Rivières le 9.

Le passage de Diane Dufresne coïncide avec une pause d'Yvon Deschamps qui est autrement à l'affiche pour deux mois dans cette salle. Et comme les billets continuent de se vendre, Kébec Spec annonce 10 spectacles supplémentaires du 26 au 30 décembre et du 2 au 4 janvier avec deux représentations chaque samedi.

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT

Dis-moi qu'y fait beau Méo! dès vendredi

avec JACQUELINE BARRETTE

Ven. 7 nov.- 7h.00
Sam. 8 nov.- 7h.00 - 10h.

Les spectacles sur scène au cinéma
$2.50, $3.00, $3.50 SIÈGES RÉSERVÉS
RÉSERVATIONS 277-3186, 277-3187
BILLETS EN VENTE à la librairie du cinéma OUTREMONT à l'Alternatif et chez Sauvé Frères

OUTREMONT
1248 O. BERNARD 277-4145

14 ANS

ROMY SCHNEIDER
ROD STEIGER

Les Innocents aux Mains Sales

1.30, 3.50, 6.25, 9.05

CHEVALIER MÉTRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
1590, ST-DENIS 845-3222

Violence! Mais quelle violence?

Quelques incidents malheureux se sont déroulés au cours des derniers jours dans le monde du hockey organisé et ce fut suffisant pour faire renaître cette bonne vieille polémique autour de la violence dans notre sport professionnel.

Une couple de matches où les spectateurs (qui d'ailleurs n'en demandent pas mieux) ont assisté à des batailles (dites) générales ou à des mêlées (dites) générales; un joueur blessé au cours d'une rencontre de la Ligue junior majeure, accident malheureux, mais sûrement pas prémédité; une croisade du pacifique Bobby Hull contre la rudesse excessive...

Et, la cerise sur le sundae, au tour du procureur général de la province de l'Ontario, Roy McMurtry, de "mentionner" qu'il pourrait prendre des mesures sévères pour arrêter la violence dans le hockey organisé.

* * *

Le hockey est un sport où la rudesse a toujours été admise. Qui a vu notre Maurice Richard national sortir de ses gonds ou Gordie Howe y aller d'un de ses petits coups spéciaux s'est vite rendu compte que ce n'était pas un jeu d'enfant de choeur.

Depuis mon Saguenay natal où un dénommé Leclair a déjà semé la terreur, à mon "12 pouces noir et blanc" où je surveille les allées et venues de Dave Schultz (et anciennement de John Ferguson) en sirotant mon scotch, j'ai vu assez de coups d'épaule pour assommer un boeuf.

Mais, excusez ma franchise, si j'ai vu la rudesse au grand jour — et même quelques coups salauds — je n'ai jamais assisté à un acte que l'on pourrait qualifier de barbare. De la violence, quand j'en ai vu, c'était ailleurs que sur une patinoire.

* * *

Il n'y a pas que le hockey qui soit un sport pouvant entraîner des blessures ou même des mortalités. Songeons à la course automobile, au bobsleigh ou au soccer... oui au soccer où quelque 200 personnes sont déjà mortes à la sortie d'une rencontre, où les émeutes sont si nombreuses que certains matches se déroulent sous la protection de la police.

La boxe aussi qui pourrait avoir son monument aux morts. Et la lutte, même s'il est vrai qu'il s'agit là plus d'un spectacle que d'un sport.

Le hockey a connu la mort accidentelle de Bill Masterton, il y a quelques années, et quelques blessures majeures qui ont forcé des joueurs à mettre un terme à leur carrière, mais je ne connais aucun cas où il a été prouvé qu'un joueur ait intentionnellement blessé un adversaire.

La rudesse dans le hockey existe, mais pas la violence dont cetains parlent en cherchant et même en pointant du doigt des boucs émissaires. De la violence, j'en ai déjà vu, mais c'était ailleurs que sur une patinoire.

* * *

Certains voudraient une belle campagne contre la violence (sic) au hockey, alors que la violence établie dans toutes les sphères de la société reste le plus souvent impunie, de la violence politique à la violence policière, de la violence dans les usines à la violence de la rue.

Des ouvriers subissent la violence sur les chantiers de construction; d'autres meurent dans des usines. Y aurait-il trop de violence dans le monde du travail? Même les enquêtes n'y changeront rien...

Des gens sont condamnés dans des parodies de procès; des mineurs sont enfermés dans des conditions insalubres; un enfant est mort il y a de ça peu longtemps parce que les policiers se "devaient" de rattraper coûte que coûte un dangereux fuyard. Y aurait-il trop de violence dans le monde de la justice?

On nous raconte dans les journaux que des gens meurent de faim quand d'autres s'empiffrent comme des porcs. Y aurait-il trop de violence dans la société?

* * *

J'arrête avant qu'on me trouve fastidieux. Mais je vais encore grignoter un peu d'espace pour vous rappeler une conversation que j'ai entendue jeudi dernier à 2hrs de l'après-midi, coin Châteaubriand-Beaubien.

J'attends alors l'autobus dans un abri vitré de la CTCUM auquel il manque une vitre. Un chauffeur d'autobus et un inspecteur de la CTCUM engagent la conversation à côté de moi:

—Ca coûte $85 une vitre comme celle-là. Le p'tit maudit, la police l'a attrapé, pis y voulait pas entrer dans l'char d'la police. Y'ont fourré assez de coups d'pied dans l'cul qui y'ont cassé l'coccyx.

—Ouais, c'écoeurant! Y'auraient dû y tirer du plomb dans la tête, le p'tit câlisse.

Le langage serait-il trop violent? Décidément, la violence on la retrouve ailleurs que sur une patinoire.

* * *

Je comprend mal l'énervement qui s'est emparé de certaines personnes qui, sans hésiter, se transforment en justiciers cherchant des puces, qui nous parlent de hockey à la russe, qui sont prêts à faire visionner les films de matches de hockey pour trouver des coupables. Coupable de quoi?

Un match de hockey télévisé n'est certes pas plus incitatif à la violence qu'une bonne partie des émissions de bandits, de gangsters, de cow-boys, de truands, de voleurs et d'assassins dont sont truffées nos émissions de télévision.

De même, les spectacles que nous offrent chaque jour nos amis politiciens, employeurs, banquiers, ne seraient-ils pas souvent plus incitatifs à la violence que nos bons matches de hockey ou de lutte qui nous servent de défoulement collectif?

Quand on aura réglé le problème de la violence dans la société en général, dans le monde du travail, dans le monde des justiciers, on pourra peut-être vous parler de violence dans le sport. Établissons-nous des priorités avant tout.

Henri Jalbert

$2,000 pour avoir trop parlé

Mahovlich mis à l'amende!

Frank Mahovlich, quelque temps après avoir fait le saut dans l'AMH. Aujourd'hui il regretterait cette décision. Certaines de ses déclarations récentes lui ont valu une amende de $2,000.

TORONTO (Le JOUR, PC) — Selon la journaliste Christie Blatchford du Globe and Mail de Toronto, Frank Mahovlich a été mis à l'amende par la direction des Toros de Toronto à la suite de remarques faites par le vétéran joueur sur des sujets jugés épineux par l'équipe de l'Association mondiale.

Mlle Blatchford écrivait dans sa chronique d'hier que l'assistant au gérant général des Toros, Gilles Léger, n'avait pas nié la rumeur voulant que le montant de l'amende imposé à Mahovlich soit de l'ordre de $2,000.

Après lecture de la chronique en question, on a rappelé Mahovlich durant un exercice régulier, mais au courant de l'amende pour enfin lui servir un sermon l'invitant à ne plus critiquer l'organisation des Toros...

Mahovlich, qui a quitté la Ligue nationale pour l'Association mondiale l'an dernier, a déclaré à la journaliste qu'il trouvait difficile en tant que professionnel de jouer à domicile devant des foules dont un grand nombre n'avait même pas payé leur place...

"Le hockey a perdu beaucoup de la classe qui le caractérisait à l'époque de Conn Smythe, a déclaré le Grand M. Tout a beaucoup changé. Même dans la Ligue nationale."

On se souviendra que Smythe a fondé la dynastie des Maple Leafs de Toronto, de la LNH, et c'est aussi lui qui a bâti le Maple Leaf Gardens.

Mahovlich, qui est le quatrième meilleur compteur de l'histoire de la Ligue nationale, semblait regretter quelque peu sa décision d'avoir changé de circuits.

"J'y pense à l'occasion, vous savez, ai-je fait une bonne affaire? a ajouté Mahovlich. Je crois qu'il me faudra attendre pour juger..."

Dans son article d'hier, Mlle Blatchford rapporte le raisonnement de Léger, interprétant les propos de Mahovlich comme un véritable bris de contrat.

"Il y a certaines choses dont nous avons droit de nous attendre de la part d'une équipe, certaines responsabilités qu'un membre de cette équipe doit prendre et de temps à autre, il est nécessaire de le rappeler à certains d'entre eux..." a commenté Léger.

...Certaines responsabilités comme ne pas appeler les choses par leur nom.

Bobby Orr reste à Boston

BOSTON (PA) — Il ne reste plus que quelques détails à préciser et Bobby Orr aura définitivement réglé son litige de contrat avec la direction des Bruins de Boston.

C'est du moins ce que rapportait hier le Boston Globe des propos tenus par l'avocat du célèbre défenseur, Alan Eagleson.

"Orr n'ira tout simplement pas jouer pour les Fighting Saints du Minnesota, de l'Association mondiale a déclaré Eagleson." On se souviendra que les Saints avaient fait une offre de $6 millions pour obtenir les services de Orr dans la ligue rivale.

"Bobby a hâte de signer son contrat avant que la saison ne soit trop avancée, a ajouté l'avocat. D'autre part, nous comprenons la direction des Bruins de ne pas risquer un si gros contrat sans savoir dans quel état le genou de Bobby se trouvait. Mais, ils devaient aussi se souvenir que l'accident qui a causé les problèmes de genou s'est produit en jouant au hockey et non durant des vacances ou pendant un autre travail.

bref sport

Bower abhorre le titre d'instructeur– adjoint

TORONTO – Bien qu'il seconde Red Kelly lors des séances d'entraînement des Maple Leafs de Toronto, l'ancien gardien de but-étoile du club Johnny Bower refuse énergiquement qu'on lui accolle le titre d'instructeur-adjoint. Bower, qui évolue depuis plus de 25 ans dans le hockey professionnel, a expliqué qu'il craignait que le titre d'instructeur-adjoint ne l'amène un jour à devoir accepter celui d'instructeur, un poste dont il ne veut à aucun prix.

Au début de la saison, l'instructeur Red Kelly avait indiqué que l'ancien vainqueur du trophée Vézina passerait plus de temps à le seconder qu'à remplir ses fonctions officielles de dépisteur.

Bower s'est par ailleurs déclaré enchanté de cet arrangement qui lui permet de se rapprocher des joueurs et lui rappelle ses jeunes années.

La mode de l'instructeur-adjoint a été lancée par Fred Shero, des Flyers de Philadelphie, quand il a nommé d'abord Mike Nykiluk puis Barry Ashbee pour le seconder sur la glace et, devant les succès des Flyers, plusieurs autres équipes ont emboîté le pas.

Coupables de conspiration

BELLEVILLE, Ont. – Les instructeurs ou d'autres dirigeants de clubs qui encouragent leurs joueurs à la violence dans des compétitions sportives pourraient bien être coupables de conspiration, selon le chef de police Douglass Crosbie.

Crosbie, vice-président de l'Association ontarienne des chefs de police, faisait ce commentaire au sujet de la déclaration récente du procureur général de l'Ontario, Roy McMutrty, qui avait précisé que les accusations d'assaut seraient portées selon le code criminel, "y compris la conspiration", selon Crosbie. Toutefois, il faudra des témoins excellents, car la préméditation sera difficile à prouver, surtout si l'on tient compte de provocation possible.

Deux Argonauts mécontents

TORONTO – Deux joueurs des Argonauts de Toronto, qui jouaient cette saison leur option dans la Ligue canadienne de football, ont fort mal réagi à l'annonce du contrat d'un million de dollars accordé à Anthony Davis.

Le secondeur de ligne Sam Cvijanovich et le centre Stew Francis ont déclaré qu'ils ignoraient où ils joueraient la saison prochaine, disant qu'ils avaient interrompu les négociations avec les Argos quand ils avaient entendu parler des offres faites à Davis.

Cvijanovich, recrue de l'année en 1974, a joué son option cette saison pour un salaire de $12,600 après avoir repoussé une offre de $24,000 de la direction des Argos, disant qu'il n'aurait pas pu jouer à Toronto cette saison si la famille d'un de ses coéquipiers ne lui avait pas assuré le gîte et le couvert.

Quant à Francis, il a dit qu'il lui était difficile de comprendre comment la même équipe pouvait lui refuser une hausse de salaire de $1,000 et trouver un million de dollars pour Davis.

(téléphoto PC)

L'ancien champion canadien des poids lourds, George Chuvalo, affrontera Bob "Pretty Boy" Feldstein au début de l'année prochaine, à Edmonton. Le manager de Chuvalo, Irving Grundman, a précisé que le combat aurait lieu fin janvier ou début février au Colisée d'Edmonton. Chuvalo touchera une bourse de $10,000 en plus d'un pourcentage de la recette de la soirée, et Feldstein $5,000 et une partie de la recette. Aucun des deux boxeurs n'a combattu depuis 1973. Chuvalo a été déchu de son titre en septembre dernier à cause de son inactivité. Ici, le champion déchu fait de la promotion dans les bras de Feldstein.

Tom Clements, meilleure recrue dans l'est

TORONTO – Les candidats de la section est de la ligue canadienne de football aux trophées Schenley vont recevoir cette année un trophée supplémentaire.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi à Toronto au cours d'un conférence de presse tenue par la CFE du football canadien.

Dick Shatto, directeur des relations publiques des Argonauts de Toronto, a précisé que des plaques commémoratives seront remises le 14 novembre à Ottawa, la veille du match de championnat de la division est, à la meilleure recrue, au meilleur joueur de ligne défensive, au meilleur joueur de ligne offensive et au meilleur joueur canadien de la division est.

En outre, le trophée Jeff Russell sera décerné le même soir au joueur par excellence de la division est.

Sur la base du scrutin tenu précédemment pour choisir les candidats de la division est aux trophées Schenley, les plaques commémoratives 1975

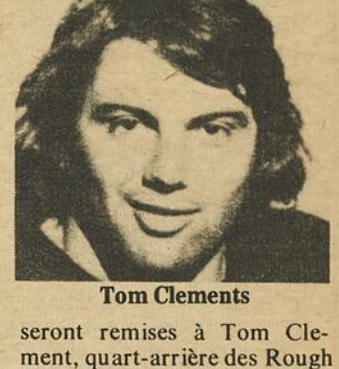

Tom Clements

seront remises à Tom Clement, quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa, à titre de recrue de l'année; à Jim Foley, demi des Rough Riders d'Ottawa, à titre de meilleur joueur canadien; à Dave Braggins, garde des Alouettes de Montréal, comme meilleur joueur de ligne offensive et à Jim Corrigall, des Argonauts de Toronto, comme meilleur joueur de ligne défensive.

Si les champignons vous intéressent...

Pour tous ceux qui désirent s'initier au monde du champignon, le cercle des mycologues de Montréal en collaboration avec la Fédération québécoise du loisir scientifique a mis sur pied un programme de cours de mycologie.

Donnés dans le cadre de l'Institut botanique de Montréal (salle Provencher) ces cours d'initiation sont réparties sur cinq (5) séances de trois (3) heures (de 20h à 23h), les 10, 17 et 24 novembre, de même que le 1er et le 8 décembre 1975.

Une modique contribution de $1 est demandée aux membres du cercle des mycologues: pour les non-membres, la cotisation est de $5, pour les cinq séances de trois heures.

Parmi les différents sujets abordés dans ces cours, signalons notamment: des généralités aur l'ensemble de la mycologie, les bienfaits de cette étude, en somme un loisir de plein-air; les aspects gastronomiques de la mycologie; le carpophore, le stipe et le pied; la classification des champignons supérieurs, leur place dans le monde végétal, les différentes subdivisions... de même que les différents types d'intoxication, enfin les champignons sont-ils vraiment des aliments valables?...

Les inscriptions à ces séances d'initiation se font soit en s'adressant directement à la Fédération, soit en début de cours, le 10 novembre prochain.

DISPONIBLE à 292 boul. St-Joseph ouest, Mtl **$3.95**

Ce livre peut vous faire épargner des centaines de dollars!

Vous trouverez:

- Comment bénéficier des garanties, "secrètes" de Ford - $24.8 million (la rouille).
- Comment obtenir des ailes gratuites pour votre Astre, Véga, ou Toyota.
- Comment obtenir un moteur gratuit pour votre Astre, Véga ou Toyota.
- Comment obtenir des réparations gratuites sur les transmissions de GM.
- Liste des concessionnaires (700) recommandés et non-recommandés au Québec.
- La jurisprudence pour combattre les 12 rackets les plus fréquents.
- Les compagnies d'assurances à déconseiller.
- Le prix de liste confidentiel des modèles 1970-1976.

Editeur: LES ÉDITIONS EDMONSTON LTEE.

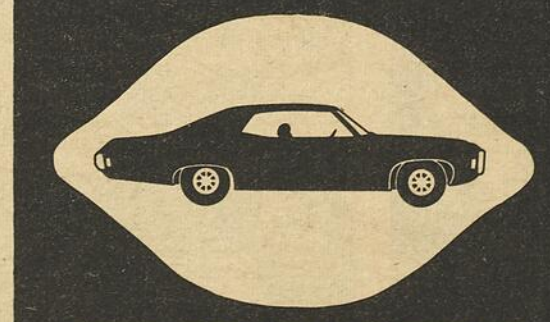

Y penser c'est aussi aider

OXFAM

Un record vieux de 105 ans menacé

SIDNEY (PA) – Deux participants à la course de yacht Londres-Sidney ont des chances de briser le record vieux de 105 ans qui consiste à couvrir le trajet en moins de 69 jours, ont déclaré les organisateurs de la classique hier.

Le yacht britannique Great Britain II et l'embarcation française Kriter II peuvent toutes deux abaisser cette marque s'ils arrivent à Sidney jeudi ou vendredi.

Kriter II serait présentement à cinq heures du Great Britain, qui se trouve à 680 milles de Sidney.

Le record pour cette traversée qui est longue de 139,000 milles a été établi par le clipper Patriarch en 1869.

UN CENTRE DE LIVRAISON ORIGINAL

Pourquoi continuer à perdre un temps précieux à **rechercher** le livre que vous désirez? **Confiez-nous cette tâche.** Nous somme en communication constante avec **tous** les éditeurs du marché du livre (ou presque).

A votre demande (279-4515), nous allons chercher le livre désiré et nous l'apportons **chez-vous** dans un délai maximum de trois jours (quelques exceptions).

Le prix de vente de nos livres est le **prix suggéré** par les éditeurs à tous leurs détaillants. La recherche du livre (votre bête noire), et la livraison **chez-vous** sont à **nos frais.**

Des livres sont **annoncés régulièrement** dans les canaux publicitaires. Cette initiative concerne en particulier les nouvelles parutions, mais nous livrons **tous les livres.**

Le tiers de la Province

Notre service **à domicile** (par messager) couvre l'Ile de Montréal, l'Ile de Laval et toute la Rive-Sud. Ailleurs, nous utilisons le service postal. **Notre objectif** est de faciliter l'accès au livre en faisant la **recherche** pour vous et en **livrant** chez-vous.

Le respect du Client

Nous sommes engagés à **respecter la liberté** de nos clients. Vous commandez chez-nous au rythme qui est **le vôtre.** Sachez simplement que le service existe (**279-4515**) lisez nos catalogues et nos annonces. Il nous fera plaisir. . .

ON APPORTE TOUS LIVRES **CHEZ VOUS** MONTRÉAL LAVAL - RIVE-SUD

COMPOSEZ **279-4515**

Les éditions La Presse

La mort et la loi
A. Popovici
M. Parizeau-Popovici

Un livre-clé qui permet de s'y retrouver dans l'imbroglio des lois qui entourent le décès. Les mesures à prendre pour que l'on tienne compte de ses dernières volontés et les démarches que les proches du défunt doivent effectuer.

1-C-1: $4.50
Livraison à domicile: 279-4515

Presses Sélect Ltée

Encore Plus
Dr D. Reuben

Le manuel du nouvel art d'aimer. Le Dr. D. Reuben s'est appuyé sur des exemples concrets (qu'il cite abondemment) et sur son expérience de psychiâtre et de sexologue. Humour, chaleur, tendresse.

1-S-1: 240 P., $6.95
Livraison à domicile: 279-4515

Fides

La cuisine raisonnée
C.N.D.

Une 10ème édition entièrement revue et corrigée d'un volume que les femmes canadiennes utilisent depuis près de 50 ans. Vous y trouverez: l'alimentation, l'organisation pratique de la cuisine, la confection des mets, recettes, etc.

1-B-1: 664 P., $12.95
Livraison à domicile: 279-4515

Granger-Frères Ltée.

Phénomènes étranges et méconnus
Pierre Demers
Québec-Amérique

L'auteur développe deux hypothèses qui, situés à la limite de la science, peuvent expliquer de nombreux phénomènes dits étranges ou occultes. Il explore également les travaux de chercheurs modernes comme Rhine en télépathie et Carrington en projection astrale. $4.95

1-A-1: 160 P.,
Livraison à domicile: 279-4515

Gallimard Ltée

Prisonnier de Mao
Jean Pasqualini
Gallimard

La Chine nie l'existence des camps Chinois de travaux forcés. C'est sans amertune que J. Pasqualini nous fait vivre sept ans dans de tels camps. Témoignage absolument unique!

1-N-1: 339 P., $14.50
Livraison à domicile: 279-4515

Editions Hurtubise H.M.H.

Contes pour un homme seul
Yves Thériault

Dans une nouvelle édition suivie de deux contes inédits, l'auteur nous met au contact de la vie paysanne et nous livre, dans un vocabulaire d'une fraîcheur unique, non seulement la vie rustique des gens de la terre, mais la vie de "ses" personnages.

1-L-1: 204 P., $3.95
Livraison à domicile: 279-4515

LES TITRES DE CETTE PAGE SONT DISPONIBLES EN LIBRAIRIE

ÉTOILES DU LIVRE À DOMICILE
8145, ST-HUBERT, MTL, P.Q.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
NO ( ) NO ( ) NO ( )
☐ MANDAT-POSTE ☐ CHÈQUE ci-joint la somme de $ ...

pour avoir réponse à tout

petit ROBERT $29.00
petit ROBERT 2 $45.00

la collection qui choisit bien ses livres

Les titres de la collection "J'ai Lu" sont regroupés dans le catalogue 75.

Utilisez le coupon-réponse de cette page pour l'obtenir ou téléphonez à 279-4515

J'AI LU

* $1.75
** $2.30
*** $2.90
**** $3.45

LA MOINS CHÈRE DES COLLECTIONS DE POCHE

NOS BONNES AGENCES DE VOYAGES

* *agence de voyages*
altitude inc
2085 boul. de salaberry
montréal
tél.: 334-9815
Rés.: 728-2696

LUB JEUNESSE
5450 Côte-des-Neiges,
Suite 304,
Montréal 249
341-4420

AGENCE DE VOYAGES
unik ENR.
1574 chemin Chambly
LONGUEUIL
674-6273
SUR LA RIVE SUD

GILLES DOUCET
PRESIDENT
Mirabelle TOURS INC.
277 ST-PIERRE, ST-CONSTANT
CTE LAPRAIRIE, QUE., CANADA
(514) 632-5330
365 1847

VOTRE CONSEILLER EN PUBLICITÉ
M. ROBERT PEPIN
331-8961

Par décision unanime devant Braughton

Fernand Marcotte jr s'accorde un sursis

(J.-M. D.) – Si Fernand Marcotte jr met ses projets à exécution, sa carrière aura pris un nouveau tournant hier soir au centre Paul-Sauvé. C'est par une décision unanime des trois juges que le jeune boxeur québécois a vaincu le vétéran ontarien Garry Braughton.

On se souviendra que Marcotte avait déclaré mettre un terme à sa carrière s'il ne parvenait pas à remonter la pente suite à seulement quelques beaux combats livrés il y a quelques années contre Donato Paduano.

Les trois juges du match ont coté Marcotte à 49-49-48 tandis que Braughton recevait un score de 45-44-46.

Le combat a été vif et tout au long des dix rounds le fougueux Marcotte qui cédait quelques pouces et livres à son adversaire s'est heurté à une expérience vieille de 68 combats et qui ont le voyait portait des fruits.

Une foule partisane mais non unanime sur l'issue du combat (personnellement, si ça vous intéresse, j'accordais la victoire à Braughton par une faible marge) a assisté sans contredit au meilleur combat de la soirée mais, compte tenu de ceux qui le précédaient ce n'est guère un compliment.

Si Marcotte voit ainsi sa carrière prolongée, Braughton pour sa part voit la sienne quelque peu altérée. En effet, s'il avait gagné contre Marcotte hier soir, le vétéran de Brandford prévoyait un combat de championnat avec le tenant du titre canadien chez les moyens, Lawrence Hasey.

Comme d'habitude, la soirée a débuté par les combats préliminaires, au nombre de quatre. Ray Johnson a tout d'abord remporté par décision unanime aux dépens de Carl Winston sa cinquième victoire en autant de combats.

Puis, Jose Martinez a été confronté à un jeune boxeur sans expérience qui en était à son premier combat professionnel, Christian Houle, de Drummondville. Martinez a tôt fait de lui faire ravaler ses gants, l'emportant par KO au deuxième round.

Daniel Lévesque, le fils de l'organisateur de cette soirée, a ensuite fait de la bouillie pour les chats de Michel Doucet, un jambon, l'envoyant au tapis dès le premier round.

Enfin, lors du dernier combat préliminaire, prévu celui-là pour dix rounds au lieu de six comme l'avaient été les trois précédents, Ron Harris, cet ex-champion olympique en 1968, a criblé de coups 15 rounds durant l'encaisseur Garry Bailey pour finalement l'emporter par désicion unanime, et ce à la limite. Pour Harris, il s'agissait d'un 15e triomphe en autant de combats professionnels.

(Téléphoto: PA)

Les Hoosiers de l'Indiana, une des meilleures équipes universitaires américaines de basketball, ont infligé lundi soir leur deuxième défaite consécutive par 94 à 78 à l'équipe nationale d'Union soviétique en tournée aux Etats-Unis. Scott May, un avant de 2 mètres, a été l'artisan du triomphe des Hoosiers en réussissant 13 paniers sur 16 lancers et marquant 34 points. L'expulsion d'Alexander Belov, incontestablement le meilleur joueur russe, les a considérablement affaiblis. Indiana menait de neuf points (53-43) lorsque Belov, auteur du tir de la victoire de l'URSS contre les Etats-Unis dans la finale des Jeux olympiques de Munich, quitta le terrain. Huit minutes plus tard, l'avance des Hoosiers était de 30 points.

hockey

Ligue nationale

Lundi
Montréal 3, Buffalo 2
Aujourd'hui
Montréal à Atlanta
Islanders à Pittsburgh
Philadelphie à Chicago
Los Angeles à Washington
Détroit à Toronto
St-Louis à Minnesota
Californie à Kansas City
Boston à Buffalo
Demain
Los Angeles à Philadelphie
Pittsburgh à St-Louis

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil.	12	9	1	2	63	27	20
Isl.	11	6	1	4	46	25	16
Atl.	11	4	6	1	27	28	9
Rang.	12	4	7	1	31	49	9

Section Smythe

Chic.	13	7	4	2	40	33	16
S.L.	11	3	5	3	33	31	9
Van.	13	3	7	3	37	50	9
K. C.	11	3	7	1	18	42	7
Min.	10	3	7	0	29	34	6

Section Adams

Buff.	12	9	2	1	61	29	19
Tor.	11	6	4	1	32	36	13
Bos.	11	5	4	2	37	38	12
Cal.	12	3	7	2	29	41	8

Section Norris

Mtl.	12	8	2	2	59	25	18
L. A.	13	9	4	0	44	48	18
Pitts.	9	4	4	1	35	41	9
Dét.	13	2	8	3	31	54	7
Wash.	13	2	10	1	44	65	5

Les compteurs

	B	A	Pts
Lafleur, Mon.	10	15	25
Clarke, Phi.	9	16	25
Dionne, LA	10	14	24
Perreault, Buf.	8	14	22
Trottier, Isl.	7	13	20
Mahovlich, Mon.	8	11	19
D. Potvin, Isl.	7	11	18
Murphy, LA	5	12	17
Martin, Buf.	9	7	16
Barber, Phi.	8	8	16
Esposito, Bos.	6	10	16
MacLeish, Phil.	5	11	16

Association mondiale

Aujourd'hui
Minnesota à Houston
Québec à Calgary
Demain
Cincinnati à N.-Angleterre
Québec à Denver

Section canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Win.	10	7	3	0	43	17	14
Qué.	**11**	**7**	**4**	**0**	**44**	**36**	**14**
Edm.	12	4	6	2	45	49	10
Cal.	9	3	6	0	24	29	6
Tor.	7	2	4	1	26	30	5

Section est

Cin.	9	6	3	0	31	31	12
N.-A.	8	5	2	1	23	25	11
Clev.	7	4	3	0	30	20	8
Ind.	10	3	7	0	35	38	6

Section ouest

Phoe.	11	5	6	0	34	46	10
Min.	9	4	4	1	25	31	9
Hous.	8	4	4	0	27	29	8
SD	7	3	3	1	24	20	7
Den.	8	3	5	0	23	34	6

Les compteurs

	B	A	Pts
Nilsson, W	7	12	19
Bordeleau, Q	3	14	17
Tardif, Q	8	8	16
Ullman, E	4	12	16
Patenaude, E	7	8	15
Hull, W	4	10	14
S. Bernier, Q	4	10	14
Hedberg, W	8	5	13
Cloutier, Q	8	5	13
Peacosh, SD	8	4	12
Ftorek, P	7	5	12
Ferguson, SD	6	6	12

L.J.M.Q.

Lundi
Cornwall 6, Laval 1
Sherbrooke 7, Chicoutimi 5
Aujourd'hui
Québec à Sorel
Chicoutimi à Shawinigan
Demain
Laval à Hull
Trois-Rivières à Cornwall

Section est

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T.-Riv.	15	6	7	2	78	76	14
Chic.	14	6	8	0	76	75	12
Sorel	16	5	9	2	65	109	12
Shaw.	15	5	9	1	68	93	11
Qué.	16	4	9	3	68	88	11

Section ouest

Sherb.	16	11	3	2	95	60	24
Corn.	16	11	4	1	94	51	23
Mtl.	14	8	3	3	82	60	19
Hull	16	7	9	0	64	71	14
Laval	16	6	8	2	80	87	14

Les marqueurs

	B	A	Pts
Local, Chi.	15	21	36
Bossy, Lav.	17	18	35
Dupont, Mtl.	13	20	33
Brassard, Corn.	19	12	31
Marsh, Sher.	18	13	31
Vautour, Lav.	10	19	29
Boucher, T.-R.	13	15	28
Conroy, Corn.	9	19	28
Picard, Mtl.	6	22	28
McGuigan, Mtl.	14	12	26
Boudreau, Chic.	13	13	26
Desjardins, T.-R.	12	14	26
Turcotte, Qué.	11	15	26
Gurrie, Lav.	5	21	26

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT

football

Ligue canadienne

Samedi
Hamilton 26, Toronto 10
Edmonton 12, Vancouver 8
Dimanche
Ottawa 46, Montréal 6
Calgary 35, Winnipeg 26
Samedi
(Demi-finale de l'Ouest)
Winnipeg à Régina
Dimanche
(Demi-finale de l'Est)
Hamilton à Montréal

Section est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ott.	10	5	1	394	280	21
Mtl.	9	7	0	353	345	18
Ham.	5	10	1	284	395	11
Tor.	5	10	1	261	324	11

Section ouest

Edm.	12	4	0	432	370	24
Rég.	10	5	1	373	309	21
Win.	6	8	2	340	383	14
Van.	6	10	0	276	331	12
Calg.	6	10	0	387	363	12

L.N.F.

Lundi
Los Angeles 42, Philadelphie 3
Dimanche
Atlanta au Minnesota
Baltimore à Buffalo
Cincinnati à Denver
Cleveland à Détroit
Green Bay à Chicago
Houston à Pittsburgh
N.-Angleterre à San Diego
N.-Orléans à Oakland
NY Jets à Miami
St. Louis à Philadelphie
San Francisco à Los Angeles
Washington à NY Giants
Lundi
Kansas City à Dallas

Conférence nationale

Section est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Wash.	5	2	0	190	103	.714
Dallas	5	2	0	165	121	.714
S. L.	5	2	0	172	148	.714
NY Gi.	3	4	0	122	160	.429
Phil.	1	6	0	109	165	.143

Section centrale

Minn.	7	0	0	192	96	1.000
Dét.	4	3	0	139	139	.571
G. Bay	1	6	0	104	165	.143
Chic.	1	6	0	57	196	.143

Section ouest

L. A.	6	1	0	169	79	.857
S. Fran.	2	5	0	122	143	.286
Atl.	2	5	0	93	116	.286
N.-Orl.	2	5	0	88	175	.286

Conférence américaine

Section est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Miami	6	1	0	222	111	.857
Buff.	5	2	0	216	155	.714
Balt.	3	4	0	175	156	.429
N.-A.	2	5	0	93	142	.286
NY Jets	2	5	0	152	214	.286

Section centrale

Pitts.	6	1	0	200	85	.857
Hous.	6	1	0	153	79	.857
Cinc.	6	1	0	152	100	.857
Clev.	0	7	0	72	208	.000

Section ouest

Oak.	5	2	0	155	114	.714
K. C.	3	4	0	153	137	.429
Den.	3	4	0	129	187	.429
S. D.	0	7	0	61	161	.000

Devançant Catfish Hunter au scrutin

Jim Palmer remporte le Cy Young

NEW YORK (AP) – Jim Palmer, des Orioles de Baltimore, qui a failli mettre fin à sa carrière à deux reprises à cause de maux de bras, a été nommé vainqueur du trophée Cy Young hier à titre de lanceur par excellence dans la Ligue américaine de baseball.

C'est la deuxième fois de sa carrière que Palmer reçoit un tel honneur. Il a devancé Jim Catfish Hunter des Yankees au scrutin. 24 membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique ont pris part au vote.

On a demandé à Palmer s'il croyait être le meilleur lanceur de la Ligue américaine. "Je crois que je suis un des meilleurs lanceurs du circuit. Les statistiques démontrent que j'ai connu une meilleure saison que Hunter, je ne crois pas cependant que je suis meilleur que lui, a-t-il mentionné. Je savais dès le début de la saison que je pouvais mériter cet honneur. Je me sentais capable de remporter 30 victoires. J'aurais pu le faire si l'équipe avait mieux fait au bâton. Mais quand on connait une saison de 23 victoires, on doit être satisfait de son rendement".

Palmer a récolté 98 points, dont 15 votes de première place. Il a été le seul lanceur à voir son nom apparaître sur les 24 bulletins de vote.

Hunter, qui avait remporté le trophée Cy Young l'an dernier, a récolté 75 points, dont sept votes de première place.

Six autres artilleurs ont reçu des votes. Rollie Fingers, des A's d'Oakland, a reçu 25 points, dont deux votes de première place. Frank Tanana de la Californie et Jim Kaat de Chicago ont reçu sept points. Vida Blue du Oakland et Rich Gossage de Chicago ont terminé avec deux points chacun et Rick Wise de Boston a reçu un point.

Palmer a conservé une fiche de 23-11 cette saison après une saison de 7-12 en 1974 quand il avait été ennuyé par une blessure au coude. Le grand droitier a gardé à lui seul les Orioles dans la course au championnat de la section Est. Les Red Sox de Boston ont finalement arraché le championnat dans les dernières semaines du calendrier.

Palmer a dominé dans les majeures aux chapitres des blanchissages, avec 10, et de la moyenne de points mérités, soit 2.09.

Avant sa piète performance de 1974, Palmer avait connu quatre saisons consécutives de 20 victoires ou plus.

Il a remporté le trophée Cy Young en 1973, s'inclinant devant Hunter l'an dernier. Hunter avait alors remporté 25 victoires.

Palmer est devenu le cinquième lanceur à remporter le trophée à deux reprises. Tom Seaver, des Mets de New York, Bob Gibson, des Cardinals de St. Louis, Denny McLain, des Tigers de Détroit, et Sandy Koufax, des Dodgers de Los Angeles, ont tous remporté le trophée à deux reprises. Koufax est le seul à avoir mérité cet honneur trois fois.

L'ère de la complaisance et du laisser-aller dans le hockey est terminée

– Marc Tardif

QUEBEC (PC) – L'ailier gauche des Nordiques de Québec, Marc Tardif, est convaincu que l'ère de la complaisance et du laisser-aller dans le hockey professionnel est terminée.

"On s'en retourne vers l'esprit du hockey des années 50 alors qu'un joueur qui se traînait les pieds prenait inévitablement le chemin des ligues mineures", a confié Tardif à un journaliste de Québec, lundi, à Edmonton.

Proclamant que le hockey y gagnera beaucoup en retournant à "ces temps un peu plus héroiques", Tardif est d'avis que les parasistes qui ont grassement profité de l'enfantement de l'Association mondiale et des nombreuses expansions de la Ligue nationale s'éliminent lentement, mais sûrement.

Conscient du rôle qu'il doit jouer avec les représentants de la Vieille Capitale, il n'hésite pas à parler de son propre cas: "Moi-même je n'ai pas le choix. Au prix que je suis payé, je me dois de produire et de contribuer aux succès de l'équipe".

Les EU observent trop strictement les règles de l'amateurisme

NEW YORK (AFP) – Ralph Mann, champion des Etats-Unis du 110 m-haies et médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Munich, s'est prononcé dans une interview publiée dans la dernière livraison de "Track and Field News" pour un athlétisme ouvert aux amateurs, "pseudo-amateurs" et professionnels.

Mann a violemment critiqué le système amateur américain et les organisations sportives fédérales Amateur Athletic Union qui n'offrent pas aux athlètes les meilleures conditions d'entraînement. "L'AAU ne fait rien pour aider les athlètes une fois qu'ils ont quitté l'université", a déclaré le champion californien, âgé de 26 ans.

Le coureur d'obstacles a encore affirmé que les Etats-Unis respectaient trop strictement les règles de l'amateurisme contrairement aux pays européens. "Les autres pays ont compris qu'il était vain de développer l'athlétisme en respectant les règles de l'amateurisme, a-t-il dit, aussi violent-ils les règles de manière éclatante dans le but de développer leurs talents".

Frank Shorter,champion olympique de marathan, avait été plus direct encore. Il avait déclaré, face à une commission d'enquête présidentielle sur les sports olympiques: "Nous sommes tous des professionnels".

Cette commission, mise sur pied par le président Ford, se propose de faciliter l'essor des sports olympiques aux Etats-Unis. Elle a également pour but de déterminer la raison pour laquelle les Etats-Unis ne sont pas toujours représentés par leurs meilleurs athlètes aux Jeux Olympiques et dans des réunions internationales.

Coupe Davis Canada–Mexique

Ramirez n'en sera pas

TORONTO (CP) – L'équipe canadienne de la Coupe Davis quittera le Canada lundi en direction du Texas pour des sessions de pratique avant d'affronter l'équipe du Mexique chez elle.

Le capitaine Don Fontana a déclaré que son équipe s'exercera pendant cinq jours de façon intensive contre l'équipe de l'Université Southern Methodist à Dallas, avant de se rendre à Mexico pour treize jours pour continuer à s'exercer et surtout s'habituer à l'altitude de 7,300 pieds de la ville.

L'itinéraire de l'équipe canadienne est basé sur la présomption que les Mexicains battront l'équipe des Caraïbes dans leur rencontre de première ronde.

L'équipe canadienne, formée de Réjean Genois, de Québec, de Tony Bardsley, de Vancouver, ainsi que de Dale Power et Jim Boyce, de Toronto, avait remporté une victoire de 5-0 sur la Colombie, en première ronde.

Le Canada a été battu 4-1 par l'équipe mexicaine au cours des deux dernières années, mais le capitaine de l'équipe canadienne se dit encouragé par l'absence probable du Mexicain Raul Ramirez, un des meilleurs joueurs au monde, cette année.

Néanmoins, même si Ramirez n'y est pas, les Mexicains peuvent compter sur une équipe solide avec, dans leurs rangs, les Joaquim Loyo-Mayo, Marcello Lara, Roberto Chavez et Vincente Zarazua.

NOS ENDROITS POUR ACHETER LES PLUS BEAUX MEUBLES

MODULE ELECTRONIQUE ENR.
8989 RUE LA JEUNESSE MONTREAL QUE./TEL. 384-5430/H2M 1S1
ENTRE VOUS ET NOUS UNE AFFAIRE DE SON

ANDRE D. LEGAULT
207 est, Beaubien,
SPECIALISTE EN MEUBLES NON PEINTS ET MATELAS
276-9067

TÉL.: 581-3390
581-1210
Cie d'Ameublement Lina Ltée
AMEUBLEMENT COMPLET DE TOUS STYLES
TÉLÉVISIONS, STÉRÉOS, APPAREILS ÉLECTRIQUES
220 RUE NOTRE-DAME
REPENTIGNY, QUÉ.

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL
MONTREAL INC.
729-5217

VOTRE CONSEILLER EN PUBLICITÉ
M. ROBERT PEPIN
331-8961

Produits laitiers

Ottawa diminue son aide de $13 millions

OTTAWA (PC) – Le gouvernement fédéral a décidé d'abaisser de $275 à $262 millions pour l'année 1976-77 le montant qu'il consacre à son programme de soutien des prix du lait de transformation.

Ainsi, les paiements directs de subventions de $2.66 les 100 livres ne porteront que sur un volume admissible de 9.5 milliards de livres de lait, soit une diminution d'un demi-milliard de livres au regard de l'année précédente.

En annonçant la décision hier, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a indiqué que la tendance pour les cinq premiers mois de la présente campagne laitière démontre une hausse de 11 pour cent de la production.

Si cette tendance se poursuit, la production dépassera sensiblement le chiffre de 10 milliards de livres de lait admissible à la subvention, a-t-il dit.

Des mesures doivent être prises immédiatement, a ajouté le ministre, pour assurer que le contingent de mise en marché soit abaissé à un niveau permettant d'accorder la production à la demande des marchés intérieurs et d'exportation.

La Commission canadienne du lait entend discuter avec les offices provinciaux de commercialisation pour étudier les moyens de renverser la tendance actuelle.

Si aucune mesure n'est prise, il se pourrait fort bien que les livraisons dépassent les besoins de sept à huit pour cent, a soutenu M. Whelan.

Quant aux importations, elles pourront augmenter graduellement durant les deux ou trois prochaines années, jusqu'à ce qu'elles atteignent au moins l'équivalent de 10 pour cent des produits de transformation.

Le contingent actuel à l'importation est de 50 millions de livres et représente cinq pour cent de la consommation canadienne de produits laitiers.

Le gouvernement fédéral compte fixer le contingent d'importation de l'an prochain incessamment.

bref canada

Trudeau n'est "pas pressé"!

OTTAWA (PC) – Le premier ministre du Canada, P.E. Trudeau, a déclaré hier qu'il n'était "pas pressé" de remplacer le poste de ministre des Communications laissé vacant le mois dernier par M. Pierre Juneau. "Je n'ai pas encore décidé qui prendra la place de Juneau", a-t-il dit en Chambre en répondant au député conservateur de la Rive Sud, M. Lloyd Crouse. "Je suis tellement satisfait actuellement du travail du secrétaire parlementaire que je ne sens pas un besoin urgent de combler le poste".

Que fait Jean Marchand ?

OTTAWA (d'après PC) – Jean Marchand, ministre sans portefeuille depuis le remaniemant du cabinet fédéral de septembre, a déclaré hier qu'il ne savait pas quelles étaient ses fonctions. Alors que le député du centre-sur de Winnipeg, Dan Mac Kenzie, déclarait hier aux Communes qu'il s'ennuyait de ne pouvoir poser des questions à M. Marchand, et posait la question: "Afin que nous puissions lui adresser des questions dans le futur, est-ce que l'honorable député pourrait nous dire quelles sont ses fonctions dans le cabinet?", M. Marchand a répondu "Mr le président, dès que je le saurai, je le dirai à l'Honorable député".

Air Canada coupe les dépenses et le personnel

MONTREAL d'après PC – Air Canada a annoncé qu'elle compte réduire ses dépenses en réduisant le nombre de ses employés et en réduisant la fréquence de certains voyages. Il en est ainsi parce qu'elle prévoit qu'elle aura un déficit pour l'année en cours.

Ce déficit, elle estime qu'il résultera de coûts plus élevés, notamment au chapitre du carburant, et qu'il sera également la conséquence d'une baisse de son trafic-voyageurs, tel que constaté ces mois derniers.

L'an dernier, Air Canada avait eu un déficit de $9.2 millions. C'était son second en 11 ans. Elle l'avait attribué principalement au coût du carburant, lequel avait augmenté de 81 p.c. pendant l'année.

POUR MAINTENIR UNE PRESSE LIBRE AU QUÉBEC
PARTICIPEZ À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU JOUR

1 A titre individuel (en envoyant votre chèque ou mandat-poste directement au journal Le Jour).

2 En organisant une souscription dans votre milieu de travail et auprès de vos amis (entreprises, institutions d'enseignement, associations, syndicats, ministères, etc). Voir le responsable de votre région ou communiquer directement au JOUR avec M. Yvon Tremblay.

3 En prêtant votre concours aux bénévoles de la campagne (responsable M. Yvon Tremblay journal LE JOUR).

4 En nous fournissant vos suggestions pour l'amélioration du quotidien national des Québécois. etc. (Ecrire: le directeur, journal LE JOUR).

LE JOUR
387 Boul. Lebeau, Montréal 379 - Tél: 331-8961

mon journal du matin!
avec Félix... avec Yvon... soyez des nôtres, nous serons plus

PLUS

OBJECTIF: $250,000.

Responsables de la campagne dans les différentes villes ou régions du Québec.

Région de Montréal: Louis de Noncourt et Yvon Tremblay 514-658-4145, 331-8961
Abitibi-Est: Mme Pauline Vachon Val d'Or 819-825-5049
Alma: Maurice Larouche 418-662-5673
Baie-Comeau: Micheline Gauthier 418-296-6240
Cap de la Madeleine: Yvan Mathieu 819-379-6473
Chandler: Mlle Leila Lake 418-689-2746
Châteauguay: Reynald Rioux 514-692-2326
Chicoutimi (région): Jonquière, Bagotville, . 418-543-1290
Mme Violette Dion 418-545-0139
Deux-Montagnes (comté): Ste-Eustache, Ste-Marthe, Pointe-Calumet, Oka
Mme Jacqueline Marois, Deux-Montagnes, . . 514-473-0065
Drummondville: Mme Francine Jutras 819-477-2914
Farnham: Madeleine Roy 514-293-4072
Gagnon: Laurent Bouchard 418-532-6205
Gaspé: Mme Hélène Leblanc 418-368-3721
Granby: Georges Rivard 514-372-3101
Grand-Mère: Mlle Suzanne Dumont 819-538-5104
Haute-Rive: Adrienne Lessard 418-589-8303
Huntingdon (comté), Ste-Martine:
Roger Boileau 514-427-2538
Iberville (comté), Sabrevois, Henriville et environ:
Conrad Bourassa 514-347-1785
Iberville (ville): Gilles Bouthillier 514-347-2541
Johnson (comté): Marcel Theberge 514-569-8050
Joliette: Rachel Nadeau 514-759-4472
Jonquière: Mme Antoinette Dubé 418-548-8569
Michel Couillard 514-724-2797
Lachute: Yves Begin 514-562-4323
La Pocatière: Michel Biancardin 418-856-1203
Lasarre: André Pelchat 819-333-4500 819-333-4668
La Tuque: Jean-Yves Caron 819-523-3776
Laurentides, Labelle (comté):
Jean Louis Hudon 819-623-4950
Louiseville: Mme Ghislaine Lahaie 819-228-5206
Matane: Jeanne Côté 418-562-3180
Mégantic-Compton: Robert Cardinal 819-875-3541
Mont-Joli: Céline Brisson 418-775-2611
Murdochville: Michel Arseneault 418-784-3314
Nicolet: M. Jean-Paul Touchette 819-293-4080
Outaouais (région): Antoine Tittley 819-777-1883
Outremont: Mme Piquette 514-731-8300
Pierreville: Paul Niquet 819-568-3624
Pontiac-Témiscamingue:
Mme Lucie Bernier 819-629-2531
Port-Cartier: Jacques Desjardins 418-766-2457
Québec: Mme Isidore Ouellette 418-626-6925
Richmond: Maurice Tremblay 819-839-3140
Rimouski (région) Gaspésie:
Thérèse Lavoie 418-723-1567
Rouyn-Noranda: Louis-Philippe Laurendeau 819-762-5543
St-Agathe (région) Val-Morin, Val-David:
Pierrette Drolet 819-326-4189
St-Hyacinthe: Augustin St-Georges 819-773-4457
St-Jean: Jérôme Proulx 514-346-5301
St-Jérôme: Maurice Hébert 514-432-9741
Shawinigan: Jean-Pierre Guay 819-536-5526
Sept-Iles: Denis Perron 418-968-5044
Shefferville: Georges Poirier 418-85-3782
Sherbrooke (région): Claude Forgues 819-563-4937
Sorel (région): Pierrette Laforest 514-742-3328
Taillon (comté): Bernard Rémillard 514-677-5906
Trois-Rivières: Jean-René Savard 819-375-5105
Victoriaville: Mme Doris Isabelle 819-369-9343
Waterloo: Jacques Lemire 514-539-2131
Marieville: Mme Marguerite Leclair 514-466-3119
Gentilly: Daniel Cellier 819-298-2104
Asbestos: Michel Janson 814-879-5216
Amos: Roland Leduc 819-732-4401

REÇU LE
21 NOV 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE QUÉBEC